

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

RAPPORT DE RECHERCHE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN ÉDUCATION (M.Ed.)

par

DIANE BAILLARGEON

L'ORGANISATION DES DONNÉES HISTORIQUES SUR LE COMMERCE DES
FOURRURES AU LAC ABITIBI, DANS UN CONTEXTE DE DÉMARCHÉ
ÉDUCATIVE ET DIDACTIQUE

OCTOBRE 1992



Ce rapport de recherche a été réalisé à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue dans le cadre du programme de maîtrise en éducation extentionné de l'UQAR à l'UQAT



BIBLIOTHÈQUE

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

SOMMAIRE

L'histoire du commerce des fourrures dans la région constitue l'objet de cette recherche. Cet aspect de l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue demeure méconnu. Ce thème, qui a été peu étudié jusqu'ici, devrait être rendu accessible à des gens qui ne sont pas nécessairement des initiés en histoire et en archéologie.

L'histoire du commerce des fourrures est d'intérêt non seulement pour l'Abitibi-Témiscamingue mais aussi pour l'ensemble du Québec. Le commerce des fourrures fut à la base du développement économique de la Nouvelle-France. Notre région se trouvait sur l'axe de communication par eau reliant les réserves de fourrures du Nord et les centres de traite du Sud.

La question de recherche est la suivante : Comment organiser et utiliser la documentation sur l'histoire de la traite des fourrures au lac Abitibi dans une perspective didactique ?

Un premier objectif est de construire une structure ou un modèle de façon à organiser les données sur le thème de la traite des fourrures au lac Abitibi. Un deuxième objectif est de faire la synthèse de la documentation historique sur la traite des fourrures au lac Abitibi en utilisant le modèle conçu. Un troisième objectif est d'utiliser les données sur le thème de la traite des fourrures au lac Abitibi dans une démarche éducative et didactique.

La problématique (chapitre 1) pose le problème de la méconnaissance et du peu de diffusion du thème historique à l'étude. Le cadre de référence (chapitre 2) établit les principes de bases et les orientations de la recherche. Un premier volet de ce chapitre touche l'aspect éducatif et culturel de l'histoire ainsi que les objectifs visés lors de l'étude de l'histoire. Un deuxième volet traite des établissements de diffusion du matériel historique et de l'éducation extrascolaire. La méthodologie (chapitre 3) présente la démarche de structuration et d'organisation de ces données historiques.

Les deux chapitres suivants (chapitres 4 et 5) présentent les données historiques touchant la traite des fourrures au lac Abitibi, organisées selon le cadre méthodologique retenu. Le dernier chapitre (chapitre 6) présente des thèmes relatifs à l'histoire du commerce des fourrures pouvant être utilisés dans une démarche éducative et didactique.

REMERCIEMENTS

Je remercie monsieur Guy Perreault pour son rôle de tuteur et pour l'aide et les précieux conseils qu'il a su apporter tout au long de cette démarche de recherche. Je remercie également madame Denise Côté-Thibault et monsieur Rock Lamothe pour leurs conseils touchant respectivement la méthodologie et le cadre de référence, les lecteurs pour la correction du document ainsi que madame Suzanne Ménard pour une partie de la dactylographie et de la mise en page.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	ii
LISTE DES CARTES	vii
REMERCIEMENTS	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1: LA PROBLÉMATIQUE	3
1.1 L'Abitibi-Témiscamingue et son histoire	4
1.2 Une situation particulière pour une facette de notre histoire.....	6
1.3 Situation de la recherche en région	8
1.4 Tendances face à la connaissance du passé	9
1.5 Les objectifs de recherche	11
1.6 Les limites de la recherche	13
CHAPITRE 2: LE CADRE DE RÉFÉRENCE	15
2.1 Les concepts liés à l'étude de l'histoire.....	16
2.1.1 Historique.....	17
2.1.2 Les courants didactiques en histoire	18
2.1.3 Présentation des concepts	23
2.2 Les établissements de diffusion du matériel historique et l'éducation extrascolaire.....	30
2.2.1 De l'extrascolaire aux formes de diffusion du matériel historique.....	31
2.2.2 Une démarche éducative	38
2.2.3 Une démarche didactique	42

CHAPITRE 3: MÉTHODOLOGIE	50
3.1 La documentation	51
3.1.1 Les recherches bibliographiques	52
3.1.2 Consultation et recension auprès de groupes ou intervenants	54
3.2 Le modèle de classification retenu.....	56
3.2.1 Recherche d'un cadre méthodologique de classification des données	57
3.2.2 Un modèle émergent.....	59
3.2.3 Justification du cadre méthodologique	61
3.3 La classification des données	62
3.3.1 Cadre méthodologique pour la classification des données historiques	62
3.3.2 Choix des thèmes.....	65
3.3.3 Justification de la présentation de ces thèmes	65
CHAPITRE 4: HISTOIRE DU COMMERCE DES FOURRURES.....	68
4.1 L'enjeu des fourrures	69
4.2 Historique	71
4.2.1 Avant la présence française	72
4.2.2 La période française	77
4.2.3 Après la Conquête	89
4.2.4 La fusion de la C.B.H. et de la CNO.....	92
4.2.5 Le déclin des fourrures	94

CHAPITRE 5: HISTOIRE DU COMMERCE DES FOURRURES AU LAC ABITIBI.....	98
5.1 Présence de la CBH et des autres compagnies des fourrures	101
5.1.1 Le poste ou le fort Abitibi	104
5.1.2 Les autres postes ou avant-postes.....	105
5.2 Contexte particulier pour la région du lac Abitibi.....	109
5.3 Histoire contemporaine des Abitibis	111
5.3.1 Historique.....	112
5.3.2 L'archéologie au lac Abitibi.....	115
5.3.3 Les groupes intéressés à la mise en valeur du patrimoine du lac Abitibi.....	116
CHAPITRE 6: THEMES EDUCATIFS SUR LA VIE DES ABITIBIS ET L'HISTOIRE DU COMMERCE DES FOURRURES.....	118
6.1 Thèmes relatifs au commerce des fourrures.....	120
6.1.1 Le castor	120
6.1.2 Le canot	122
6.1.3 L'alimentation, les maladies et la famine	124
6.1.4 Le commerce des fourrures et l'alcool.....	129
6.1.5 Réorganisation de la vie sociale autour des postes de traite.....	131
6.2 Les thèmes et la démarche didactique proposée.....	135
6.3 Les retombées de la recherche	149
CONCLUSION.....	152
BIBLIOGRAPHIE	156

LISTE DES CARTES

CARTE 1	Les nations Abitibi et Témiscamingue.....	74
CARTE 2	Les Abitibis et leurs voisins vers 1600.....	75
CARTE 3	Les axes de rencontre et d'échange utilisés par les Abitibis, les Témiscamingues et leurs partenaires commerciaux.....	82
CARTE 4	La ligne de partage des eaux de l'Abitibi-Témiscamingue.....	100
CARTE 5	Les postes ou avant-postes du secteur du lac Abitibi.....	106

INTRODUCTION

Nous présentons une recherche de type théorique sur un sujet historique. Le thème que nous développons dans le cadre de cette recherche se rapporte à l'histoire du commerce des fourrures en Abitibi-Témiscamingue, plus particulièrement dans la région du lac Abitibi.

Notre démarche de formation et de recherche à la maîtrise est donc orientée vers un développement des valeurs historiques du patrimoine régional dans un contexte d'intervention en milieu régional. Nous n'agissons pour le compte d'aucun organisme, nous n'avons donc pas à prendre en charge un changement.

La problématique pose le problème d'un thème historique régional peu connu et peu diffusé et fait connaître le but et les objectifs de la recherche. Cette recherche vise donc à faire connaître l'histoire du commerce des fourrures dans la région du lac Abitibi, les activités des premiers occupants du territoire et leur implication dans ce commerce. Nous voulons principalement présenter le déroulement des événements historiques, mais aussi faire connaître les Amérindiens, leur difficulté d'adaptation à un mode de vie très différent du leur, de même que leur impuissance face aux événements qui se présentaient à eux.

Le cadre de référence pose les principes de base et les orientations de la recherche. Le premier volet du cadre de référence aborde l'aspect éducatif et culturel de l'histoire ainsi que les objectifs visés lors de l'étude de l'histoire. Le deuxième volet traite des établissements de diffusion du matériel historique et de l'éducation extrascolaire.

La méthodologie décrit la démarche de recherche et les étapes qui nous ont permis de réaliser le but et les objectifs de la recherche. Dans ce chapitre, nous proposons une classification des données historiques qui seront traitées dans les chapitres suivants.

Le quatrième et le cinquième chapitres présentent les données historiques touchant la traite des fourrures au lac Abitibi. Ces données sont organisées selon le cadre méthodologique retenu. Le premier de ces chapitres constitue une mise en situation assez générale de l'histoire du commerce des fourrures en Nouvelle-France, tandis que le second étudie plus particulièrement l'histoire de ce commerce au lac Abitibi. Le sixième chapitre présente des thèmes relatifs à l'histoire du commerce des fourrures. Ces thèmes peuvent fournir un contenu et des éléments à utiliser ou à développer dans un programme pédagogique scolaire. Ils peuvent aussi servir de base à l'élaboration d'un concept muséal relié au thème historique de la recherche.

CHAPITRE 1

LA PROBLÉMATIQUE

CHAPITRE 1

LA PROBLÉMATIQUE

Introduction

Nous présentons dans ce chapitre la démarche qui doit nous permettre de positionner le problème général en relation avec la valorisation de l'histoire et du patrimoine de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce qui nous amène, dans un premier temps, à justifier le choix du thème de la recherche et à présenter le problème spécifique ainsi que les objectifs et les limites de la recherche.

De fait, l'histoire du commerce des fourrures dans la région du lac Abitibi et les lieux qui ont été au cœur de ce commerce sont peu connus. Pourtant, l'histoire de ce commerce au lac Abitibi, par son ancienneté et son importance, est d'un intérêt comparable à l'histoire des autres grandes régions à fourrures de la Nouvelle-France. Cette histoire mérite d'être connue par la population de la région du lac Abitibi et de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous voulons donc valoriser cette région du Québec, souvent négligée, située entre la Baie James et le Sud de la province.

1.1 L'Abitibi-Témiscamingue et son histoire

La région de l'Abitibi-Témiscamingue possède, selon nous, des caractéristiques historiques très intéressantes même si on est souvent porté à croire que son histoire est récente et débute seulement à la fin de 19e siècle avec l'établissement des premiers

Eurocanadiens. L'occupation humaine de la région remonte en fait à l'ère quaternaire lors de la dernière glaciation wisconsinienne (Ethnoscop 84 : p.7). Cette occupation du territoire par des groupes amérindiens, il y a plus de 6 500 ans, confère donc son historicité à l'Abitibi-Témiscamingue.

L'Abitibi-Témiscamingue est une immense région du Bouclier canadien. Elle se trouve insérée entre deux régions possédant des caractéristiques physiques très différentes : Les Laurentides au sud et la région la Baie James au nord. L'Abitibi-Témiscamingue est de fait une région hétérogène où l'Abitibi, sa partie nord, se distingue grandement du Témiscamingue plus au sud, tant au niveau du relief qu'au niveau du climat ou de la végétation. Cette dualité régionale se reflète particulièrement dans son réseau hydrographique. La plus grande partie du système d'eau de l'Abitibi est en effet orienté vers le nord et s'écoule vers la Baie James. Les cours d'eau du Témiscamingue et du sud de l'Abitibi coulent au contraire vers le sud en direction du Saint-Laurent. Ces caractéristiques physiques propres à l'Abitibi-Témiscamingue vont évidemment influencer le processus de l'occupation humaine du territoire et de sa mise en valeur.

D'après ce qui précède, il apparaît donc que l'Abitibi-Témiscamingue possède des attraits physiques et un patrimoine culturel et historique souvent méconnu. Il serait souhaitable de les faire connaître et de les valoriser pour la population régionale. L'analyse de la demande touristique, effectuée par l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (ATRAT), fait justement ressortir le fait que "la région projette surtout une image de plein air et se veut souvent un territoire où se pratique la pêche et la chasse, alors que ses résidents connaissent moins bien les attraits culturels et historiques" (ATRAT 86 : p.8-9).

1.2 Une situation particulière pour une facette de notre histoire

Afin de définir une problématique spécifique au commerce des fourrures au lac Abitibi, nous procéderons à une analyse synthèse de l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous utiliserons pour ce faire, les périodes historiques retenues dans le plan de développement touristique préparé en 1987 par l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (ATRAT).¹

L'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue peut se diviser en trois périodes différentes. La période "récente" est celle du peuplement eurocanadien qui commence au milieu du 19e siècle pour le Témiscamingue et au début du 20e siècle pour l'Abitibi. Ce peuplement a été facilité, tant au Témiscamingue qu'en Abitibi, par l'arrivée du chemin de fer et ensuite par l'application de divers plans de colonisation agricole, notamment pendant la crise économique des années 1930. Cette période fut également marquée par la mise en valeur des richesses forestières et minières du territoire. Sur cette histoire récente, nous possédons une documentation abondante, des recherches historiques, ainsi que des relevés d'archives. Par contre, il nous semble que peu de vestiges ou de sites historiques de cette période sont exploités dans un but touristique.

¹ Dans ce chapitre, nous nous référons à l'occasion aux rapports préliminaires et au plan de développement de l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue qui nous renseignent sur le potentiel historique régional et les structures en place. Même si ces documents sont orientés vers le développement touristique, nous croyons que les informations que l'on y trouve sur la mise en valeur et le fonctionnement des sites historiques de la région peuvent être très utiles.

Nous distinguons ensuite la période "historique", qui débute avec l'arrivée des premiers Européens sur les rives du Saint-Laurent et se termine avec les débuts de la colonisation du Témiscamingue à partir du milieu du 19e siècle. Le commerce des fourrures fut très florissant en Nouvelle-France dans la seconde moitié du 16e siècle. Ce commerce était dépendant des zones d'approvisionnement en fourrures, dont faisaient partie le Témiscamingue, l'Abitibi et la région de la Baie James (Ethnoscop 84 : p.25). Les cours d'eau de notre région, qui permettaient de gagner, à partir de la rivière Outaouais, les territoires de la Baie James et de la Baie d'Hudson, furent le lieu de passage de nombreuses expéditions suivant cette "route des fourrures".

De plus, avec la concurrence et les conflits que le commerce des fourrures créa entre Anglais et Français, il se contruisit des forts et des établissements de traite parrainés par différentes compagnies de fourrure de l'époque (Ethnoscop 84 : p.24). Certains de ces forts furent établis le long des lacs et des rivières de la région. Cet aspect méconnu de l'histoire régionale a grandement influencé l'occupation du territoire et le mode de vie des Amérindiens qui l'habitaient. Cette partie de l'histoire nous semble beaucoup moins bien documentée que celle de la colonisation eurocanadienne.

Quant à la dernière période beaucoup plus longue, nous l'appellerons la période "ancienne". Celle-ci précède l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Cette période s'amorce avec les premières occupations du territoire par les Amérindiens après le retrait des eaux du lac glaciaire Objibway-Barlow. Cette occupation ne put se faire qu'à partir du moment où les conditions de vie devinrent possibles pour l'homme, c'est-à-dire lorsque la végétation et la faune aquatique et terrestre réapparurent sur le territoire. Les archéologues font remonter le début de cette période à 6 500 ans avant-aujourd'hui (Ethnoscop 84 : p.7).

Sur cette période, les renseignements que nous avons nous viennent de recherches archéologiques réalisées tant en région que dans l'ensemble de l'Amérique du Nord de même que des études ethnologiques et anthropologiques (Marois 1974).

Nous avons donc vu que la période "récente" nous a laissé beaucoup de documents écrits et iconographiques (photos, illustrations, gravures, etc.) de même que des témoignages matériels (outils, biens, constructions). Cette période est contemporaine, datant d'à peine plus de 140 ans. Par contre, les périodes "historique" et "ancienne" nous ont laissé peu d'écrits, de cartes et de documents d'archives facilement exploitables. Beaucoup de données historiques se rapportant à ces périodes, demeurent encore méconnues et peu accessibles.

1.3 Situation de la recherche en région

Des recherches archéologiques ont été effectuées en Abitibi-Témiscamingue sur des sites intéressants situés sur la "route des fourrures". Ces fouilles ont été réalisées tant au Témiscamingue qu'en Abitibi, par des archéologues de renom tels : Roger Marois et Thomas E. Lee. Leurs recherches ont débouché sur plusieurs découvertes intéressantes qui nous renseignent mieux sur les périodes "historique" et "ancienne". De plus, l'Abitibi-Témiscamingue possède maintenant un organisme connu sous le nom d'Archéo 08, lequel est soutenu par le ministère des Affaires culturelles. Un archéologue permanent y est maintenant en fonction. Quelques fouilles ont déjà été faites par Archéo 08. D'autres sites intéressants ont été répertoriés et seront fouillés dans les années à venir. Nous avons ainsi depuis quelques années des données précieuses que l'on retrouve dans les rapports de fouilles. Malheureusement, comme nous le confirmait lors d'une entrevue le directeur

d'Archéo 08, l'archéologue Marc Côté, ces rapports prennent un certain temps à être publiés et ne demeurent bien souvent accessibles qu'à une minorité de connaisseurs et d'intéressés.

Du côté de l'histoire et de l'ethnologie, on retrouve quelques synthèses historiques sur les périodes "historique" et "ancienne". Le bureau régional du ministère des Affaires culturelles a ainsi produit un document synthèse sur l'occupation amérindienne en Abitibi-Témiscamingue (Ethnoscop 84). Parcs Canada, via le lieu historique du Fort Témiscamingue, se préoccupe de la diffusion de connaissances sur l'histoire de ce site et sur la traite des fourrures dans la région du lac Témiscamingue (expositions et montages audiovisuels présentés sur le site). La compagnie de la Baie d'Hudson dans ses archives à Winnipeg possède beaucoup de documents manuscrits sur l'histoire de la traite des fourrures. Cependant, ces documents ne sont pas faciles d'accès, la compagnie étant très réservée quant à sa collaboration avec les chercheurs.

1.4 Tendances face à la connaissance du passé

Les individus démontrent actuellement de plus en plus un intérêt pour leur passé, leurs origines et leur histoire. Ils sont préoccupés par le cheminement historique de leurs ancêtres proches et lointains. Ils cherchent à établir des liens entre ce passé et notre monde en évolution. Ainsi, vers la fin du siècle dernier, les Américains découvrent l'importance de la muséologie et du caractère formatif de cette activité pour la culture et l'éducation (Document de travail du ministère des Affaires Culturelles du Québec 79 : p.4). Par la suite, au 20^e siècle, on mettra beaucoup d'emphase sur le potentiel éducatif des musées et des centres d'exposition et d'interprétation. Ceux-ci auront pour mission de faire voir les multiples

facettes du vécu de l'homme, les différentes étapes parcourues, son évolution, ses transformations, ses rapports avec le monde actuel.

De même, au Québec, la population commence à s'intéresser à la cause du patrimoine depuis quelques décennies déjà. On assiste à une conscientisation progressive de la nécessité de conserver notre patrimoine historique et notre héritage culturel (Document de travail du ministère des Affaires culturelles du Québec 79 : p.5). Le gouvernement a d'autre part assuré la mise en place d'une politique de protection et de restauration du patrimoine québécois. Des efforts collectifs et concertés ont donc été réalisés pour que les différentes manifestations culturelles passées ne disparaissent pas à tout jamais. Les propos de C. Gusdorf illustrent bien la relation que chacun entretient avec son milieu:

"L'historiographie moderne à ses débuts, répond beaucoup moins à l'exigence d'un savoir objectif, qu'à la recherche d'expression et de justification personnelles; elle sert d'instrument à une subjectivité qui se cherche, subjectivité des individus et des peuples en quête de leur propre authenticité"(Gusdorf 1960 : p.410).

Il existe une tendance actuelle à mettre en oeuvre des actions visant à protéger et à valoriser le patrimoine historique. Dans le monde de l'éducation, on peut reconnaître une volonté d'orienter la formation en sciences humaines au primaire et au secondaire vers une meilleure connaissance de l'histoire locale et régionale. Par exemple, le programme de sciences humaines au primaire tend à valoriser certains aspects de notre société et de notre culture tels que "... le sens de l'appartenance socio-culturelle, le sens démocratique et le goût du patrimoine" (ministère de l'Éducation du Québec 81 : p.3).

Dès l'enfance, c'est en fréquentant l'école et, à l'occasion, les sites d'interprétation ou les musées qu'on acquiert certaines notions d'histoire. C'est donc inspirée de ces tendances que nous présenterons dans le cadre de référence les concepts qui soutiennent notre recherche.

Dans son ouvrage La permanence du passé, Giovanni Busino exprime bien l'importance de la connaissance historique :

"...il n'y a pas de véritable compréhension de la réalité sociale sans une connaissance approfondie de son histoire, de sa durée, de sa permanence, sans la prise en compte de notre condition historique, sans la perception plus ou moins claire de ces phénomènes du passé qui seuls peuvent élucider l'existence actuelle"(Busino 1986 : p.7).

Aussi, on peut se demander si une meilleure connaissance de notre passé ne nous amènerait pas à une meilleure perception de nous-mêmes, de nos valeurs sociales et de notre identité culturelle. Notre recherche tente justement de contribuer à une meilleure connaissance de notre histoire régionale.

1.5 Les objectifs de recherche

L'histoire du commerce des fourrures dans la région du lac Abitibi constitue l'objet de notre recherche. Ce sujet historique est méconnu et a été peu traité jusqu'à présent. Cet aspect de l'histoire régionale devrait être rendu accessible à toute la population de l'Abitibi-Témiscamingue et non pas uniquement aux seuls initiés en histoire et en archéologie. Ce thème historique est d'un intérêt non seulement pour la région mais pour l'ensemble du Québec. En effet, le commerce des fourrures fut à la base de l'économie et du

développement de la Nouvelle-France. La région du lac Abitibi, par sa position sur la "route des fourrures", fut un élément de ce commerce en Nouvelle-France.

L'objectif général de la recherche est de mieux faire connaître le patrimoine historique de l'Abitibi-Témiscamingue et, de cette façon, contribuer à l'avancement social par la diffusion des connaissances sur le sujet. Le but de la recherche est donc de valoriser les activités humaines précédant la période "récente" de l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue et plus particulièrement les activités localisées dans le secteur du Lac Abitibi. Ces activités humaines sont reliées en grande partie à l'occupation amérindienne du territoire (référence aux périodes historique et ancienne dans la problématique). Elles se sont principalement déroulées le long de la "route des fourrures", constituée des voies d'eau canotables reliant le sud de la Nouvelle-France, le Témiscamingue, l'Abitibi et la région de la Baie James.

Ces activités s'intègrent en bonne partie au commerce des fourrures qui a marqué le mode de vie des Amérindiens après l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Avec le commerce des fourrures, les Européens ont utilisé tout un réseau de voies de communication calqué sur les routes d'eau utilisées traditionnellement de génération en génération par les Amérindiens.

D'une façon plus spécifique, les objectifs de la recherche sont :

1. D'élaborer une structure ou un modèle de façon à organiser les données sur le sujet de la traite des fourrures au lac Abitibi;
2. De faire la synthèse de la documentation des données sur le sujet de la traite des fourrures au lac Abitibi;

3. D'être en mesure d'utiliser les données sur le sujet de la traite des fourrures au lac Abitibi, dans une démarche éducative ou didactique.

1.6 Les limites de la recherche

En comparant les fondements énoncés dans la problématique et les objectifs spécifiques mentionnés précédemment, certains aspects du problème seulement, pourront être traités dans la présente recherche.

D'après les objectifs, nous pourrions tendre vers la recherche d'informations pour mieux comprendre le thème historique exploité ou ce qui a été fait pour connaître le sujet (le savoir). De plus, nous pourrions aussi nous orienter vers la recherche d'une instrumentation pour mieux promouvoir cet aspect de l'histoire régionale et être en mesure d'intervenir, par exemple en développant des thèmes historiques qui pourront éventuellement servir de cadre d'élaboration de programmes d'enseignement et de diffusion de connaissances.

Par contre, nous ne comptons pas procéder à l'intervention directe (l'expérimentation), soit la mise à l'essai du matériel conçu, compte tenu de l'ampleur du travail projeté. Ainsi, nous ne pouvons réaliser l'implantation d'un centre d'interprétation sur le thème du commerce des fourrures au lac Abitibi, ce projet débordant largement les limites de notre recherche.

De plus, nous ne pouvons pas non plus mesurer les effets que notre recherche pourra avoir sur la perception des phénomènes du passé et de l'identité culturelle. Ce sont bien sûr des objectifs généraux dont les résultats ne sont pas facilement mesurables. Des

changements de cet ordre ne se font sentir en effet que très lentement sur une population donnée. Par conséquent, les limites de la recherche se situent au niveau de l'organisation et de la structuration des données sur le thème de la traite des fourrures.

Conclusion

Nous vous avons présenté le contexte de la problématique ainsi que l'objectif général et les objectifs spécifiques de la recherche. Nous avons précisé les limites en spécifiant les aspects du problème qui seront développés ainsi que ceux qui ne pourront l'être. Nous avons aussi précisé le degré d'implication et l'ampleur de la recherche. Dans le prochain chapitre nous élaborerons le cadre de référence en présentant les concepts et les orientations de la recherche. Il est important de souligner que les limites de la recherche nous conduisent à nous en tenir à la présentation de l'organisation et de la structuration des données sur le thème de la recherche, alors que dans le cadre de référence, nous présentons des concepts qui dépasseront ces limites.

CHAPITRE 2

LE CADRE DE RÉFÉRENCE

CHAPITRE 2

LE CADRE DE REFERENCE

Introduction

Nous présentons dans ce chapitre le cadre de référence, lequel s'exprime en deux volets distincts. Le premier volet touche particulièrement l'aspect éducatif et culturel de l'histoire ainsi que les objectifs visés lors de l'étude de l'histoire. Un deuxième volet traite des établissements de diffusion du matériel historique et de l'éducation extrascolaire. Ce sont donc les concepts du cadre de référence que nous abordons dans ce chapitre.

2.1 Les concepts reliés à l'étude de l'histoire

Ce premier volet du cadre de référence cherche à identifier les différents concepts reliés à l'étude de l'histoire et à la connaissance du passé. Pour ce faire, nous utilisons les travaux des auteurs suivants : Michel Allard et André Lefebvre du groupe de recherche en didactique de l'histoire, Micheline Johnson, Roger Cousinet, Paul Maréchal, Michel Brunet et Christian Laville.

Mais auparavant, nous dressons un tableau donnant un bref aperçu de l'évolution de la science historique ainsi que des principaux courants de pensée qui ont influencé et fait évoluer la didactique de l'histoire. Pour ceci, nous ferons référence aux auteurs suivants: Carl Rogers et John Dewey, sans toutefois approfondir leur position et leur rôle par rapport à l'enseignement de l'histoire et la pédagogie en général. Nous présentons également un bref historique des courants de pensée en didactique de l'histoire. Nous donnons un aperçu de

notre approche historique, soit la façon dont nous aimerions appréhender l'histoire en traitant de "l'appropriation du passé". Nous poursuivons avec les orientations préconisées par le groupe de recherche en didactique de l'histoire et les auteurs dont les orientations se rapprochent de notre vision de l'histoire. Nous justifions ce choix parce que nous croyons qu'ils ont influencé l'enseignement de l'histoire au Québec.

Par la suite, nous établissons les différents concepts qui se rapportent à l'intentionnalité éducative à donner à notre recherche: la connaissance historique, l'aspect éducatif de l'histoire, l'objet et la méthode en histoire.

2.1.1 Historique

C'est généralement à partir du 18^e siècle qu'on commença à introduire l'enseignement de l'histoire dans les écoles. Cette présence de l'histoire dans les programmes scolaires variait selon différents pays et les approches préconisées pour enseigner l'histoire étaient différentes.

Réservé bien souvent à une élite avantagée, l'enseignement de l'histoire s'est véritablement développé avec les changements sociaux liés à la démocratisation (Johnson 79: p.30). Le but des gouvernements était d'informer les citoyens sur l'histoire de leur pays. C'est alors qu'apparurent dans différents pays, des programmes d'histoire influencés par l'idéal politique des gouvernements et fortement teintés de nationalisme et de patriotisme.

Ainsi au Québec, les valeurs véhiculées par les programmes d'histoire du réseau des écoles catholiques et françaises étaient différentes de celles du système scolaire anglophone.

Les premières étaient orientées vers la collectivité canadienne-française, les institutions et les héros qui lui ont permis de survivre. Les manuels anglophones valorisaient de leur côté la démocratie et la participation du citoyen responsable (Johnson 79 : p.34).

Il est admis que l'enseignement de l'histoire doit viser à la connaissance objective des faits et éviter de créer des préjugés. Cette objectivité est mise en doute parce qu'il est difficile d'être d'une objectivité absolue. Le fait de suggérer de traiter un événement plutôt qu'un autre tend vers la subjectivité plutôt que vers l'objectivité. Ceci nous conduit, d'abord, à approfondir des méthodes qui permettraient de mieux transmettre un savoir historique, puis à suivre l'évolution de la didactique de l'histoire depuis les dernières décennies.

2.1.2 Les courants didactiques en histoire

La mémorisation et la chronologie ont longtemps été les méthodes les plus utilisées pour étudier l'histoire. Mais cette façon de faire est un peu dépassée et divers courants de pensée dans le monde ont fait évoluer autrement l'étude de l'histoire. Ces courants que nous décrivons plus loin, ont été véhiculés entre autres, par des penseurs américains, français ou anglais, principalement Dewey, Maréchal, Cousinet

Ainsi du côté américain, John Dewey a beaucoup influencé la pédagogie en général. Il a contribué à rapprocher l'histoire et les sciences sociales. Il a influencé Cousinet et Freinet en France. Ces derniers ont fait valoir l'importance de stimuler l'intérêt pour la recherche historique chez les jeunes, en utilisant une approche centrée sur l'étude de l'histoire par thème. Paul Maréchal a, de son côté, élaboré une nouvelle façon d'approcher l'histoire locale. Il a aussi publié des ouvrages traitant de la nécessité de permettre à l'enfant d'être en

contact avec des documents, des objets anciens et des sites historiques. Son approche a surtout été utilisée en Angleterre. Au Québec, c'est surtout Roger Saucier qui a utilisé l'approche élaborée par Maréchal (Johnson 79 : p.40-42).

Du côté québécois, André Lefebvre nous a présenté une nouvelle manière d'appréhender l'histoire qu'on pourrait qualifier "d'histoire à rebours" (Johnson 79 : p.43). Cette façon d'aborder l'histoire suggère l'utilisation du présent pour comprendre le passé. Cela suscite l'intérêt chez le jeune élève, en lui donnant la possibilité de s'intégrer au monde, tout en poursuivant sa propre histoire.

- L'appropriation du passé et l'approche retenue

L'individu fait partie d'une collectivité, d'un ensemble. Si l'on en examine l'aspect physique, social, humain, cet ensemble n'est pas fixe mais il est en perpétuel mouvement, tendant vers le changement. On est en présence d'un cheminement irréversible de l'évolution, qui se compose du passé, du présent et qui engendre l'avenir. Pour Albert Clause, les changements et l'évolution sont des possibilités propres à l'homme, qui l'aident à modifier son avenir, à se réaliser (Clause 69 : p.5).

Selon Clause, la culture est une activité de l'esprit qui se renouvelle et permet d'exercer un jugement critique sur ce qui l'entoure et tend vers l'évolution de l'individu, alors que l'éducation est la transmission d'un bagage d'attitudes et de connaissances. Idéalement culture et éducation devraient se rapprocher, même si bien souvent ils sont en opposition. De fait, c'est en développant son savoir et par son éducation que l'homme devient capable de poser un jugement critique sur sa civilisation et qu'il arrive à percevoir l'influence qu'il peut

avoir sur son avenir. Ceci permet en même temps de faire le lien entre le présent, le passé, le futur et de donner à l'individu le sens de la perspective historique et, de là, il peut s'approprier son passé.

L'appropriation du passé nous semble être un concept relevant à la fois de l'individu et d'une collectivité. Difficile à définir et peu traité par les auteurs, il semble que l'acquisition de ce concept serait favorisée par la connaissance historique. L'appropriation du passé aurait pour résultat une meilleure compréhension de soi comme individu et du monde auquel on appartient.

On pourrait retenir les propos de l'historien Michel Brunet, dans Notre passé, notre présent et nous, soulignant qu'il est inutile de vouloir améliorer ou enterrer notre passé car "il n'est plus question de l'aimer ou de le mépriser mais de l'assumer pleinement" (Michel Brunet 76 : p.13).

A partir de l'ensemble des éléments qui se dégagent de la revue de littérature, nous choisissons d'envisager une façon particulière d'entrer en relation avec l'histoire qui s'élabore selon les principes de la formation continue. De fait, nous ne pouvons pas tenir compte uniquement du monde scolaire de l'enfant, mais bien plus de l'individu dans la totalité des événements de sa vie où il est en relation avec les faits du passé. L'histoire est ici présentée dans une perspective de formation continue. Que ce soit par la fréquentation de sites historiques, touristiques ou d'expositions, par la lecture, ou le visionnements de films ou de séries télévisées, l'individu est en contact avec des réalités historiques. Il y a d'une certaine façon une éducation extrascolaire qui s'opère continuellement chez l'individu par l'intermédiaire de ses activités culturelles quotidiennes. De plus, selon Micheline Johnson, il

apparaît que l'enseignement de l'histoire chez l'enfant tout aussi bien que les activités culturelles extrascolaires (reliées à la formation historique chez l'individu en général), contribuent à la formation intellectuelle et au développement du concept de temps historique (Johnson 79 : p.60).

Cette façon d'entrer en contact avec l'histoire sera particulièrement valorisée au cours de notre recherche. Nous croyons que l'individu, adulte ou enfant, en choisissant de s'intéresser à des événements de l'histoire ou en se déplaçant pour visiter un lieu historique, adopte sa propre démarche historique. Ainsi, il y a de bonnes chances qu'au départ, son esprit soit éveillé au désir d'apprendre plus sur le sujet et que cet intérêt pour le contenu et la matière présentée l'amène à assimiler des notions qui, proposées dans un encadrement très scolarisé, susciteraient moins d'intérêt chez lui.

En fait cette approche rejoint quelque peu celle d'André Lefebvre, s'inscrivant dans un courant de pensée inspiré de la philosophie de Carl Rogers et les principes de l'école active où l'accent est mis sur la méthode des découvertes par soi-même

"Pourquoi pas? Les seules connaissances vraiment incorporées à l'intelligence, vraiment assimilées, sont celles qu'on découvre soi-même. Des millions d'éducateurs savent ce que l'enfant devrait savoir, et si peu d'entre eux insistent pour lui donner une chance d'apprendre par lui-même." (Lefebvre 1978: p.114).

Nous présentons dans les parties suivantes, une synthèse des notions qui semblent compléter et étoffer notre façon d'aborder l'histoire. Pour développer les différents aspects liés à la didactique de l'histoire, nous utilisons les travaux effectués par les pédagogues Allard et Lefebvre et le Groupe de Recherche en didactique de l'histoire. De plus, nous

abordons plus loin dans le cadre de référence, une approche liée à l'éducation extrascolaire qui, selon nous, rejoint et complète les idées présentées précédemment.

- Le Groupe de Recherche en didactique de l'histoire.

Les principales idées véhiculées par ce groupe de recherche dont font partie, entre autres, André Lefebvre et Michel Allard, s'orientent surtout vers la didactique de l'histoire. Ainsi, sans nécessairement nous arrêter à la pédagogie de l'histoire reliée au monde scolaire, nous pouvons utiliser les grandes lignes de pensée qui se dégagent de ce courant et faire le lien avec l'intentionnalité éducative et culturelle que l'on retrouve dans notre recherche.

Une des interrogations du groupe de recherche repose sur la distinction entre l'histoire et l'enseignement de l'histoire. Ces réalités ont pour objet l'une le passé et l'autre l'étudiant. Leur questionnement porte sur le niveau et l'âge de la clientèle, supposée apte à assimiler les connaissances transmises. Le groupe fait aussi référence au concept de temps chez l'enfant. Nous traitons effectivement de ce point plus loin avec les théories de Micheline Johnson.

Ainsi l'objet de l'histoire est le passé. La connaissance de celui-ci aide à mieux comprendre le présent. L'enseignement de l'histoire devrait permettre à l'enfant d'entrevoir le passé, toujours au travers du présent. L'enfant est beaucoup plus attiré par le présent que par le passé. Pour le groupe de recherche, il est donc important d'expliquer le passé à partir du présent et d'utiliser l'expérience humaine du présent de l'enfant, auquel on emprunte des éléments qui nous permettront de nous référer au passé et de le reconstituer (André Lefebvre 69 : p.57).

2.1.3 Présentation des concepts

- La connaissance historique

La connaissance historique est un concept qui relève surtout de la façon dont d'individu considère son passé. C'est une relation du présent au passé. Chez les auteurs consultés, diverses opinions situent différemment l'acquisition de la notion de temps chez l'enfant. Nous nous attardons particulièrement dans cette partie, à décrire les différentes opinions d'André Lefebvre et Micheline Johnson sur le concept du temps chez l'enfant, l'âge de l'acquisition de ce concept ainsi que la façon d'aborder l'histoire.

Selon Lefebvre, l'enfant et l'adulte sont intéressés par le passé et ont besoin de le connaître et de le comprendre pour expliquer le présent et se faire une idée du passé. Ce lien du passé au présent est important, parce qu'il permet à l'enfant et à l'adulte de comprendre le rapport qui les unit et de saisir les notions de changement, d'évolution et de continuité dans le monde. En se référant à d'autres auteurs tels Antonio Jacques, Frederick K. Pistor et Gustav Jahoda, Lefebvre soutient que la compréhension de la perspective du temps passé est difficile avant 10 et 11 ans (Lefebvre 78 : p.44) et que "la prescription de la suite chronologique des événements historiques serait pratiquement nulle avant l'âge de 11 ans, d'après des recherches récentes" (Lefebvre 78 : p.43).

D'un autre côté, Micheline Johnson, dans L'histoire apprivoisée, mentionne que, selon les spécialistes, l'enfant maîtrise mieux le concept de temps vers l'âge de 12 ans. Mais selon

elle, ce concept se rapporte essentiellement au temps conçu ²(le temps qui s'écoule). Elle croit qu'il faut faire une différence entre le temps vécu et le temps historique. La compréhension de ceux-ci, du passé et de l'histoire ne sont pas fonction de la mémoire, de l'âge (temps vécu), de la maturation, mais se produisent bien plus souvent en stimulant l'imagination et l'intelligence. Ainsi la recherche faite par J. Fleuriot, sur laquelle elle s'appuie, arrive à cette conclusion : "C'est bien plutôt par l'apprentissage scolaire de l'histoire que parvient à se structurer chez l'enfant, la conscience du temps" (Johnson 79 : p.60).

Il apparaît donc que chez l'enfant, le concept de temps, l'étude des événements historiques, l'étude de l'histoire et de développement de l'esprit logique vont de pair. C'est la culture qui permet de faire le lien entre ceux-ci. L'étude de J. Henriot, citée par Micheline Johnson, souligne "qu'on ne parvient pas directement de l'ordre de la temporalité vécue à celui de la connaissance historique. Il faut une médiation : celle de la culture" (Johnson 79 : p.61).

Pour ce qui est du monde scolaire, Micheline Johnson lui reproche de mettre l'accent sur le concept de temps et de négliger la perspective historique (Johnson 79 : p.23). L'histoire se doit d'amener l'individu à acquérir le sens historique. Son enseignement est lié à la conscience collective alors que le concept de temps, le concept d'espace et la perspective historique doivent aider à constituer le souvenir de notre passé collectif (Johnson 79 : p.28).

² Très peu d'auteurs ont abordé l'histoire de cette façon surtout au Québec, Micheline Johnson s'appuie sur la classification de Jean Pucelle qui distingue quatre types de temps constituant le "concept de temps" soit: "le temps conçu (la réalité abstraite, quantitative), le temps vécu (biologique, social, psychologique), le temps historique (interrogation des événements, des traces), le temps spirituel (interrogation de nature philosophique)." (Johnson 79: p.50)

Par la connaissance du passé collectif, il n'est pas nécessairement question de s'intéresser essentiellement à des dates, des personnages, des faits, mais à l'ensemble de la trame du déroulement historique dans le but de comprendre, comparer, appréhender les événements qui se sont déroulés (Johnson 79 : p.169).

Comme l'évoquait Paul Maréchal en traitant de la valeur éducative des films et des récits historiques afin d'éveiller l'intérêt des enfants (Maréchal 69 : p.17), Micheline Johnson soulève l'importance de "l'évocation et de la référence visuelle" pour mieux intérioriser les notions abstraites de l'histoire (le temps conçu)³(Johnson 79 : p.78). Dans notre civilisation de l'audio-visuel, c'est souvent la référence visuelle qui facilite le repérage de situations historiques dans le temps. Ainsi, Micheline Johnson souligne que la référence visuelle favorise le "développement du concept de temps historique" (Johnson 79 : p.79) chez l'enfant. De plus, ceci justifie le fait de présenter du matériel historique élargissant le cadre de référence de l'enfant et lui facilitant plus tard la compréhension des concepts de durée et du repérage dans le temps de même que les opérations mentales (reliées à l'histoire) lui permettant de passer du concret à l'abstrait (Johnson 79 : p.79).

Les propos de Micheline Johnson nous permettent donc de constater que l'âge et la maturation de l'enfant ne doivent pas nécessairement être des facteurs qui les empêchent d'acquérir des notions reliées à l'histoire. Nous croyons plutôt que la présentation des faits

³ Chez l'enfant et l'adulte, on ne peut s'empêcher de souligner l'intérêt et l'impression que produisent les films, les séries télévisées d'intérêt historique, de même que les personnages qui sont recréés dans les sites historiques et d'interprétation.

historiques saura créer chez l'enfant l'intérêt pour le passé ⁴ et lui permettra de former ce concept de temps historique, tout en contribuant à former son passé collectif et l'ensemble de sa culture.

- L'aspect éducatif de l'histoire

Même si différentes approches, courants et méthodes ont influencé et continuent d'orienter la façon d'entrer en contact avec l'histoire, il demeure que ces diverses tendances, à partir de point de vue différents, tendent toutes vers un même but final qui est de connaître son histoire, celle de sa collectivité et du monde en général qui l'entoure.

Il semble exister des divergences entre les besoins pressentis face à la connaissance historique et les objectifs fixés par les programmes académiques en histoire. On peut se demander si les programmes scolaires actuels en histoire répondent aux véritables besoins de l'individu face à la discipline historique. Albert Clausse dans un intéressant article sur la perspective historique, nous met en garde contre des faits souvent réels en histoire:

"[...] mais toute méthodologie dans ses programmes comme dans ses moyens doit être élaborée en fonction du but à atteindre si l'on ne veut pas tomber dans le dilettantisme pédagogique, l'érudition inutile et indigeste dont notre enseignement de l'histoire donne trop souvent le spectacle.[...]"(Clausse 69 : p.9)

⁴ Nous nous référons ici aux propos que nous tenions dans le texte précédemment. Par exemple, Paul Maréchal parle de la valeur des récits historiques et des films pour susciter l'intérêt chez l'enfant. De plus, Micheline Johnson mentionne l'importance de la référence visuelle chez l'enfant de même que la présentation de matériel historique pour élargir le cadre de référence de l'enfant. Nous pouvons ajouter que la présentation du matériel historique ou de récits historiques dans un cadre scolaire ou extrascolaire tendent fortement à enrichir le cadre de référence de l'enfant.

Christian Laville, dans son article sur la place et le rôle de l'histoire dans le milieu scolaire, souligne l'aspect éducatif et formateur de l'étude de cette discipline. Selon lui, l'enseignement de l'histoire joue un rôle d'agent de "développement de l'autonomie intellectuelle du citoyen" pour mieux aider à l'intégration et à la participation sociale (Laville 79 : p.34). Dans un premier temps, l'auteur explique que l'élève, en étudiant l'histoire, est confronté à différents systèmes de valeurs relatifs à différents systèmes sociaux et au rôle que jouent ces différents systèmes. Il prend conscience des rôles de ces valeurs sur le fonctionnement individuel et social dans un système quelconque. Ainsi, Laville énumère les valeurs suivantes :

"Les valeurs à considérer sont celles qui habitent la plupart des sociétés humaines et que les études historiques font constamment rencontrer, telles la tolérance, la discrimination, la démagogie et la démocratie, le respect de la collectivité et des libertés individuelles, la justice et l'égalité". (Laville 79: p.34)

D'un autre côté, l'étude de l'histoire devrait selon lui contribuer à faire valoir diverses attitudes positives que ce soit envers l'étude en général, envers la science historique et envers la participation sociale. Or, André Lefebvre mentionne que l'étude de l'histoire développe le sens de la perspective historique alors que Micheline Johnson suggère que c'est un bon instrument de formation intellectuelle. Ces finalités sont pour nous très appréciables, mais notre volonté est de dépasser ces objectifs et de véhiculer une approche beaucoup plus intuitive de l'histoire.

Donc, même si la réalité scolaire ne donne pas toujours les résultats idéalement escomptés, il reste que l'enseignement de l'histoire se doit de dégager des attitudes de confiance en soi et d'intérêt pour les faits actuels et passés en histoire, en plus de développer

la perspective historique. L'enseignement de l'histoire devrait aussi susciter l'esprit critique pour faire en sorte que les peuples ne répètent pas toujours les mêmes erreurs.

- **Objet et méthode en histoire**

Ayant traité auparavant des divers aspects et approches de l'histoire, nous élaborons quelque peu sur l'objet et les méthodes des courants qui nous touchent le plus. Puis, nous terminons par une brève synthèse des idées présentées dans ce chapitre.

Comme nous l'avons déjà souligné l'approche d'André Lefebvre, entre autres, s'apparente à la philosophie de Carl Rogers. C'est en fait la méthode des découvertes par soi-même. Ce qui est véhiculé ici par Lefebvre, et que nous croyons très important, c'est que l'individu retient beaucoup plus facilement ce qu'il apprend par sa propre démarche à travers son expérience.

D'un autre côté, l'approche de Micheline Johnson nous a permis de souligner la valeur éducative de la référence visuelle et la présentation du matériel historique pour l'enfant. Ces deux entités, en plus d'éveiller l'intérêt, facilitent le repérage des situations historiques dans le temps. De plus, elles contribuent à élargir le cadre de référence de l'individu et à mieux saisir les opérations mentales en histoire liées au concret et à l'abstrait.

Dans une même ligne de pensée, Christian Laville se réfère au cadre de référence de l'individu. Celui-ci souligne que l'enseignement de l'histoire au niveau secondaire devrait être une méthode pour comprendre et expliquer l'homme présent et passé. Il mentionne également que l'importance des événements historiques diffère selon l'individu qui en prend

connaissance et que le niveau d'importance dépend aussi des "cadres de référence" de celui-ci (Laville 79 : p.32). De ce fait, vis-à-vis la méthode et la démarche historique, "il devient nécessaire d'élargir autant que faire se peut le cadre de référence de celui qui devra effectuer ce processus (Laville 79 : p.32).

Dans un même ordre d'idée, Roger Saucier, influencé par le courant institué par Paul Maréchal sur l'étude de l'histoire par la méthode de l'histoire locale, a développé le secteur de la didactique de l'histoire locale au Québec. Même si selon lui, il n'y a pas de méthode québécoise en histoire, l'étude des groupes restreints et des communautés locales demande à l'individu qui s'y consacre, de l'imagination et de la sympathie afin d'arriver à "reconstruire le point de vue d'une autre personne par notre imagination..." (Saucier 75 : p.9). Or, si cela demande des qualités d'authenticité, de précision et d'imagination sympathique, c'est surtout le contact avec les "évidences", par exemple les archives et les lieux historiques, qui permettent à l'imagination de devenir "une faculté créatrice propre à la reconstruction de l'histoire" (Saucier 75 : p.9). Saucier, selon nous, rejoint ici les propos de Micheline Johnson soulignant l'importance de la référence visuelle et la présentation de matériel historique chez l'enfant.

De même, Saucier mentionne que l'étude des faits passés demande un effort d'imagination. Donc, le fait d'être mis en relation avec des documents ou des lieux historiques favorisera ce phénomène de "la reconstruction de l'histoire".

Pour nous, il est important vis-à-vis la démarche et la connaissance historique de recourir à la formation extrascolaire. De fait, nous n'orientons pas notre approche essentiellement en milieu académique, car il ne faut pas oublier que l'individu retient bien

plus ce qu'il apprend par sa propre démarche et à travers sa propre expérience. Ainsi, nous croyons que tout ce qui se rapporte, de près ou de loin, à la muséologie peut fournir le matériel et l'occasion pour un tel apprentissage.

De plus, nous envisageons globalement la démarche historique de l'individu "enfant ou adulte", sans faire de démarcation entre le monde scolaire et le monde adulte. Nous estimons que le contact de l'individu avec des documents, du matériel historique ainsi que la visite de musée, d'expositions ou de sites historiques sont des activités éducatives et culturelles. Ces activités sont susceptibles d'élargir le cadre de référence de l'individu, mais aussi de l'amener à débiter sa propre démarche historique et à s'appropriier progressivement son passé.

2.2 Les établissements de diffusion du matériel historique et l'éducation extrascolaire

Ce deuxième volet du cadre de référence a pour objectif d'analyser le rôle éducatif et culturel du matériel historique et des établissements de diffusion de ce matériel (ex.: centres d'interprétation, sites historiques), dans un contexte d'éducation extrascolaire. De cette façon, nous envisageons de faire le lien entre l'éducation extrascolaire et une forme éducative qui peut être dispensée par les sites historiques et les centres d'interprétation.

Pour rendre évident ce rapport, nous devons donc, dans un premier temps, définir les formes d'éducation extrascolaire et, dans un deuxième temps, préciser ce que nous entendons par formes de diffusion du matériel historique. Ayant défini les termes utilisés, nous établirons ensuite un rapport entre les deux points précédents. Nous aborderons par la suite,

les principes d'une démarche éducative et d'une démarche didactique. Nous essaierons, en traitant de ces deux derniers points, d'en dégager des éléments d'utilisation pratique.

2.2.1 De l'extrascolaire aux formes de diffusion du matériel historique

a) Les formes d'éducation extrascolaire

Dans cette partie du chapitre, nous nous entretenons de la diversité des voies éducatives, effectives dans le monde actuel. La vision globale de l'éducation véhiculée par les organismes mondiaux de développement et d'éducation (UNESCO, IED) ⁵ nous guidera dans cette voie.

En éducation, depuis quelques décennies, des courants nouveaux alimentent des approches pédagogiques novatrices. Ces découvertes tendent à renouveler les habitudes de travail, l'autonomie et l'acquisition du savoir. Ces activités ont pour but final d'améliorer l'ensemble de la vie et des relations humaines. De ces courants éducatifs nous viennent les principes de l'éducation permanente que les organismes de développement et d'éducation définissent par le concept d'autodidaxie.

L'autodidaxie s'exprime principalement par une conception globale ayant pour objectif final l'éducation en permanence. Partant de ce principe éducatif, les rôles d'éducation et de formation doivent être réajustés dans le temps et dans l'espace. Le réajustement se produit dans le temps parce que l'individu peut avoir accès à l'éducation, même lorsqu'il a terminé

⁵ United Nations Educational Social and Cultural Organisation et Institut d'Etudes du Développement.

ses apprentissages scolaires. Il se produit dans l'espace parce que les formes éducatives ne sont pas dispensées essentiellement par des institutions d'enseignement, mais par d'autres modèles associés au vécu de l'individu. On peut donc affirmer que l'autodidaxie oriente l'individu vers le développement de sa culture et de son autonomie.

Lorsque l'on examine l'organisation du système éducatif actuel, le principe fondamental en est le processus d'acquisition des connaissances qui se poursuit tout au cours de la vie de l'individu. Ce principe peut s'associer à l'auto-évaluation et l'auto-formation.

Le rapport de l'UNESCO de 1972 "Apprendre à être", s'exprime sur une conception globale de développement de l'éducation en relation avec les principes d'éducation continue. Selon ce rapport, il existe trois types principaux de formation: l'éducation diffuse, l'éducation extrascolaire et l'éducation scolaire (Furter 76 : p.30). Par la formation scolaire, on entend le système institutionnalisé et scolarisé dont le but principal est l'enseignement des connaissances de base. Nous n'élaborons pas davantage sur cette forme bien connue. Elle est cependant essentielle, parce que ce sont les acquisitions que l'individu utilise et organisera dans la formation diffuse et extrascolaire. Nous tentons plutôt de définir les formes d'éducation diffuses et extrascolaire en relation avec le contexte historique de notre recherche.

- L'éducation diffuse

Du rapport de l'UNESCO en 1972, on retient de l'éducation diffuse qu'elle vient "du processus réellement permanent grâce auquel tout individu adopte des attitudes et des valeurs, acquiert des connaissances grâce à son expérience quotidienne, aux influences de son milieu

et à l'action de toutes les institutions qui l'incitent à modifier le cours de sa vie" (Furter 76 : p.30).

Ce même rapport souligne, entre autres, le peu d'importance accordé à cette forme éducative dans notre monde contemporain. Il souligne que l'éducation diffuse a un potentiel qui devrait être plus exploité, car il ouvre la voie à des activités d'auto-instruction et d'auto-formation.

- L'éducation extrascolaire

Les courants d'éducation permanente et d'auto-formation auront permis de mieux cerner le concept d'éducation en général et de délimiter le domaine du scolaire et de l'extrascolaire.

Le système scolaire très organisé se retrouve à un moment donné impuissant à répondre aux besoins des individus d'une collectivité. Certains de ces besoins sont comblés par des activités extrascolaires. L'ensemble des activités éducatives non scolarisées se transforment en parasystème éducatif. Les formes extrascolaires se situent à la périphérie du système scolaire. De plus, on ne peut réellement qualifier l'éducation extrascolaire de "système", car c'est en fait une réunion de différents modèles ou orientations qui se retrouvent en opposition et en réaction au système scolaire organisé. Pierre Furter définit l'éducation extrascolaire comme étant l'ensemble "des interventions organisées, mais non intégrées à l'enseignement, qui permettent à des clientèles spécifiques (...) d'acquérir rapidement un apprentissage en fonction de ses problèmes et de ses besoins impérieux." (Furter 76 : p. 82).

Pour lui, ces formes seront temporaires parce qu'elles s'organisent toujours selon des besoins éventuels. De même, elles peuvent se limiter à des activités purement culturelles. Il semble important de spécifier que la limite entre le scolaire et l'extrascolaire ne se situe pas au niveau des interventions organisées ou non organisées. Selon les définitions suggérées par le rapport de l'UNESCO et de l'Institut des Etudes du Développement, l'éducation scolaire s'adresse à " (...) une population non encore engagée dans la production (...) ", donc encore jeune et non expérimentée (Furter 76 : p.30).

Afin de mieux préciser les formes de l'éducation extrascolaire, nous utilisons la description que Furter en fait dans un document de l'UNESCO de 1984. Ce concept désigne donc à la fois l'éducation des adultes (de par sa clientèle), la formation continue (la formation professionnelle), l'éducation non formelle (apprentissage non structuré par des activités d'auto-formation) et l'éducation parasystémique (en marge des institutions officielles).

On constate alors que l'éducation "non formelle" est une forme éducative semblable à la formation diffuse que nous avons définie dans la partie précédente. Le fait est qu'il nous apparaît ne pas y avoir de différence entre ces deux notions. Le document de l'UNESCO de 1984 classe l'éducation "non formelle" comme un sous-élément de l'éducation extrascolaire, alors que le rapport de l'UNESCO de 1972 "Apprendre à être", auquel fait référence l'article de Pierre Furter datant de 1976, fait la distinction entre éducation extrascolaire et éducation diffuse.⁶ Nous tâcherons donc dans ce qui suit de définir sur quelles formes de diffusion du matériel historique, peuvent s'exercer les formes d'éducation non formelle et diffuse.

⁶ Il est question de trois principales formations dans ce rapport: la formation diffuse, la formation extrascolaire et la formation scolaire.

b) Les formes de diffusion du matériel historique

L'intérêt que l'homme porte à l'histoire est lié à la culture. Cet intérêt se révèle par le besoin de connaître les aspects de la vie de l'homme dans le temps et l'espace. Le but de cette démarche est d'abord d'apprendre à connaître le patrimoine et à l'apprécier. Afin de favoriser cette démarche et de conserver les objets ou documents en bon état, ceux-ci sont classés et répertoriés dans des établissements privés ou publics. Ces biens sont la propriété de l'Etat ou de particuliers. Il revient à ces établissements de conserver, classer et interpréter ces objets ou documents. Nous voulons alors nous questionner afin d'identifier quels sont ces types d'établissements qui doivent rendre accessibles leurs collections au public, et aussi interpréter tout ce matériel au bénéfice de ce public.

- Les musées

Le Conseil International des Musées (ICOM) définit les musées ainsi:

"(...)les musées sont considérés comme des institutions permanentes à but non lucratif, au service de la société et de son épanouissement, ouvertes au public et qui acquièrent, conservent, communiquent et présentent un témoignage matériel de l'homme et de son environnement à des fins d'étude, d'éducation et de contentement " (ICOM 89 : p.4).

D'après cet organisme, la description mentionne aussi les bibliothèques, les centres d'archives, les centres de conservation des ressources naturelles, les centres scientifiques et même les parcs zoologiques.

Dans un même sens, André Lefebvre se réfère à la définition du musée de Statistique Canada qui énumère les fonctions suivantes soit : "...de conserver, d'étudier, d'interpréter et d'exposer ". Alors que, toujours selon lui, les objets du musée sont identifiés comme étant "...de nature artistique, scientifique, historique et technologique " (Les Actes du Colloque de la Société des musées québécois 85 : p. 12).

Si l'on compare ces deux définitions, on en déduit que le musée est un établissement public ou privé, voué à divers rôles qui s'exercent sur d'infinies possibilités matérielles. On ne peut que rejeter l'image du musée que s'en font la plupart des gens, comme étant un établissement très strict où sont alignés depuis de nombreuses années les mêmes tableaux destinés à l'usage exclusif d'une élite culturelle. On doit plutôt entrevoir le rôle éducatif de tels établissements dotés d'une mission culturelle, visant à donner de l'information et à transmettre des connaissances au plus large public possible.

- Les centres d'interprétation

C'est à partir d'une définition du musée que nous arrivons à mieux cerner ce en quoi consiste un centre d'interprétation. Hélène Lamarche nous présente une définition très simple du musée comme étant: " un espace où sont conservés et présentés au public.(...) des biens représentatifs de la nature de l'homme." (ibid : p.64). Selon cette dernière, les biens en question sont soit : " (...) des objets, des bâtiments, des sites, voire des écosystèmes " (ibid.: p.64).

En réalité, cette définition très générale de musée sous-entend qu'il s'agit d'établissements orientés vers la conservation et l'interprétation d'objets au sens large. De

fait, les centres d'interprétation sont des établissements publics, dont la vocation est plus particulièrement orientée vers l'interprétation d'objet, de documents, de l'histoire ou autre. Si l'on envisage la perspective du rôle éducatif de ces établissements, on ne peut donc pas réellement faire une distinction entre le musée et le centre d'interprétation. Or, dans les Actes du Colloque sur le Musée et l'Éducation, publiés par la Société des musées québécois, les conférenciers utilisent presque essentiellement le terme "musée".

Conséquemment, nous ne ferons pas de distinction profonde entre ces deux termes, à moins de le spécifier expressément dans le texte (nous utiliserons l'expression: "institution muséale", qui porte moins à confusion). La seule subtilité identifiée se perçoit dans une certaine particularité, qui fait des centres d'interprétation des établissements habituellement situés dans un milieu ou un espace géographique correspondant aux thèmes interprétés. Ce qui n'est pas toujours le cas des musées dont la localisation n'est pas reliée à leur raison d'être.

Si on compare les activités éducatives d'un centre d'interprétation et celles d'un musée d'art, on s'aperçoit que, pour le musée d'art, les activités sont liées à la perception de l'objet esthétique. Pour le centre d'interprétation, la perception esthétique de l'objet tend à se substituer à la connaissance et à la compréhension de l'histoire, de façon à amplifier la notion d'évocation par un mode de connaissance intuitif.

Pour conclure ce point, nous nous permettons d'utiliser les propos de Furter, qui expriment bien l'importance que peut avoir l'éducation diffuse dans l'exploitation des musées et des centres d'interprétation. Celui-ci souligne que l'éducation diffuse est liée au développement culturel et de fait, à la possibilité pour l'individu d'être en contact avec ces

biens culturels. Face à ce développement, il est question d'"accès", de "diffusion", de "qualité culturelle du milieu" et de "participation" (Furter 76 : p.78).

Après avoir défini les termes de l'éducation extrascolaire et ceux se rapportant à la diffusion du matériel historique, nous pouvons déjà entrevoir les possibilités formatives et éducatives qui se dégagent des musées et des centres d'interprétation. C'est donc en tenant compte du contenu historique qu'ils véhiculent, que nous abordons les points suivants consacrés à une démarche éducative et à une démarche didactique dont l'objectif est d'aborder le potentiel formatif du musée.

2.2.2 Une démarche éducative

Ainsi, ayant vu quelles étaient les formes de diffusion du matériel historique et l'éducation extrascolaire, nous voulons présenter dans ce qui suit le rôle éducatif de celles-ci.

a) Education et instruction

Nous avons précédemment mentionné deux principaux types de formation opposés. D'un côté, nous avons une intervention formative scolarisée et institutionnalisée utilisant un cheminement précis par groupe d'âge. D'un autre côté, nous avons une intervention formative moins structurée et associée à l'éducation diffuse que nous avons déjà définie.

On pourrait facilement associer l'instruction à la première et l'éducation à la seconde, mais nous évitons de tomber dans de telles classifications, car nous considérons que ces deux concepts ne peuvent pas se dissocier dans le cas présent. Que l'on priorise l'une ou l'autre

de ces interventions, il est important que l'accent soit mis sur le développement intellectuel et culturel de l'individu. Selon Pierre Furter, le but de ces interventions formatives est " de susciter, de soutenir et de prolonger un processus actif d'acquisition continue de chaque individu au sein de chacune des situations qu'il affronte par la transformation de son vécu culturel ." (Furter 76 , p 77).

b) Les rôles des institutions muséales

Les institutions muséales ont pour fonctions principales la recherche, la conservation et l'éducation. La fonction éducative y est associée à la diffusion des connaissances selon le caractère individuel de chacune des institutions. La fréquentation des lieux pour le public en général est libre et donc voulue, sauf à certains moments pour la clientèle enfantine qui fréquente ces établissements sur des heures de classe. Il semble qu'une telle fréquentation motivée par un intérêt personnel stimule la curiosité de l'individu et ouvre la voie à des avenues nouvelles (Godwin 53 : p.220).

Le rôle de ces institutions varie avec la spécificité de chacune d'elles mais, globalement, il s'articule autour de la diffusion des connaissances et d'une sensibilisation à la perception esthétique. Celles-ci contribuent à transmettre la culture à un peuple. Les établissements, dont la raison d'être est l'interprétation du passé, ont pour tâche de situer l'homme dans la société ainsi que l'individu par rapport aux autres dans le temps et dans l'espace (Actes de Conférence de l'ICOM 72 : p.83-84). Ce qui amène le visiteur à respecter et mieux comprendre le passé et à évaluer son influence sur le monde actuel ainsi que son évolution.

- l'école et les institutions muséales

Lorsque l'on compare les institutions d'enseignement aux institutions muséales et les méthodes que chacune d'elles utilisent pour faire connaître le passé, on s'aperçoit que le musée est plus orienté vers la perception d'objets visuels alors que les institutions d'enseignement utilisent moins l'objet perçu. Arlette Blanchet, du Musée d'Art contemporain, lors d'une communication sur le "Musée , ressource éducative" exprime bien cette distinction : "Au musée, il y a prééminence de l'objet physique, traité sous son aspect historique, technique et esthétique, tandis, que l'école donne priorité à l'histoire discursive" (Blanchet 80 : p.11).

De plus, de façon assez concise, la muséologie arrive à présenter au visiteur une vision globale du patrimoine alors que l'école parvient plus difficilement à ce but.

- la clientèle

Le musée est fréquenté par une clientèle diversifiée qui se compose d'enfants, d'adultes, de touristes, de spécialistes ou de néophytes. Leurs perceptions sont différentes selon les groupes constitués et elles varient également en fonction des individus. En dehors de l'école, l'adulte qui conduit son enfant au musée le fait bien souvent dans le but de procurer à celui-ci une expérience ou un savoir, qu'il a peu de chance d'acquérir à l'école

Le groupe d'adultes qui vient visiter le musée a un intérêt commun. Mais chaque individu du groupe a son propre système de référence et ce système doit s'ajuster aux informations données par le musée. Contrairement au groupe d'adultes, le groupe d'enfants

en visite scolaire forme un groupe plus homogène qui se connaît déjà et où il y a moins de chance qu'il y ait eu élaboration d'un système de référence très structuré, à moins d'une préparation très spécialisée.

c) L'objet et la muséologie

L'institution muséale utilise l'objet pour communiquer un savoir aux visiteurs. Dans un premier temps, cette communication est non verbale. Cet objet, témoin du passé, contient un message qui sera décodé par le visiteur. C'est à l'établissement concerné que revient le rôle de faire parler l'objet en question, de le situer dans un contexte particulier. C'est un langage qui circule entre l'objet, le visiteur et le muséologue et qui contribue à mettre en valeur les objets présentés.

- le niveau de rapport de l'objet

L'objet est un signe. Il possède une signification historique qui lui confère un pouvoir d'évocation. Par ce pouvoir d'évocation, le concept ou l'objet éveille l'esprit, provoque une réaction qui fait passer le visiteur d'un état passif à un état plus actif d'où se dégage de l'intérêt pour l'objet en question. C'est à ce stade que s'engage un processus qui opère une modification et change l'objet en "image", en "idée" ou en "concept". Waldisa Russo, dans une communication sur l'interdisciplinarité en muséologie, identifie les différents niveaux de ce processus : "...la conscience, l'internalisation, la conceptualisation, l'alimentation du répertoire de la mémoire, la mise en route du sens critique qui élabore des comparaisons" (Russo 84 : p.58).

Le niveau de rapport entre l'objet et l'individu qui s'y intéresse, ne sera pas le même s'il se situe dans un musée d'art ou dans un centre d'interprétation historique. Si le visiteur observe une collection de tableaux de l'époque contemporaine, l'aspect esthétique prend beaucoup d'importance. Lorsque le même visiteur observera une série de photos ou d'objets anciens, l'aspect esthétique sera remplacé par le pouvoir d'évocation de l'objet. Quel que soit le type d'établissement fréquenté, le processus par lequel le visiteur transpose l'objet-idée-concept dans son intellect, suivra le même cours.

Dans les deux cas, le visiteur aura à faire appel à sa perception, sa mémoire, son imaginaire, son sens critique. Dans les deux cas, le niveau de rapport de l'objet au sujet "regardant" est d'abord la perception du sujet "regardant", pour ensuite s'intégrer dans le processus mental de l'individu que Russio a si bien défini.

Quel que soit le type d'institution muséale et la signification historique ou esthétique de l'objet, il revient à l'institution concernée d'utiliser les moyens qui placeront l'objet dans un contexte particulier, de façon à établir avec le visiteur une communication de qualité. C'est ce que nous examinons dans la prochaine section en définissant les principes d'une démarche didactique.

2.2.3 Une démarche didactique

Si nous avons auparavant donné un aperçu des principes de l'éducation muséale, nous essayons dans ce qui suit de brosser un bref tableau des principes d'une démarche didactique. Nous devons par ailleurs, pour définir cette démarche, tenir compte autant du

milieu scolaire qui fréquente occasionnellement les institutions muséales que du public adulte en général.

a) Ambiguïté des rôles

La fréquentation des institutions muséales, comme on l'a déjà vu est libre et motivée par l'intérêt que suscitent les éléments présentés. Le visiteur est autonome et responsable des notions qu'il veut bien acquérir. Par ce choix, comme le souligne Hélène Lamarche dans une communication sur le musée et l'éducation, il y a "intention délibérée", le visiteur ne peut pas être passif, il utilise son " jeu de référence qui lui est personnel et qui lui sert à décoder les oeuvres présentées " (Société des Musées québécois 85 : p.65)

Pierre Ansart, sociologue français et conférencier invité à un colloque sur le Musée et l'Education, entrevoit une contradiction entre les principes de l'éducation muséale et le fait d'amener des groupes scolaires visiter les musées.

Celui-ci constate que ce ne sont pas tous les adultes qui fréquentent les musées. Or, il en est de même pour les enfants. Ceux-ci n'ont pas tous un support familial valorisant ces visites. Face aux finalités que veut se donner le musée, il identifie une autre contradiction qui s'exprime par un besoin de mettre l'enfant en contact avec des objets en dehors de son univers familial. Pierre Ansart souligne que l'enfant est habitué de fonctionner avec des objets accessibles (de consommation) qu'il peut manipuler. Alors qu'au musée, étant protégés, les objets ne sont pas accessibles. L'enfant ne peut que les regarder passivement comme il regarderait les mêmes objets à la télévision. Une dernière contradiction vient d'un

désir de faire naître des émotions et un goût esthétique à l'enfant par la fréquentation des institutions muséales, alors que ces visites sont présentées dans un cadre scolaire.

La principale critique de Pierre Ansart repose sur le fait que, dans le milieu scolaire, on donne trop d'importance à l'acquisition de "savoir-faire" plutôt qu'au "développement personnel", à la "sensibilité artistique", et au "plaisir esthétique". Il soutient qu'il est très important d'utiliser des modèles didactiques afin d'équilibrer ces contradictions et de faire que les visites au musée ne soient pas "routinières" (Société des Musées québécois 85 : p.19).

b) La didactique muséale en histoire

Par contre, d'autres participants à ce même colloque sur le Musée et l'Education soutiennent que les ressources muséales doivent être utilisées pour enrichir les programmes en sciences humaines. Pour eux, l'institution muséale devient un moyen didactique. Pour les non initiés, enfants ou adultes, les objets du patrimoine historique ne dégagent pas nécessairement un message. Il faut que le visiteur intègre l'image de l'objet dans son processus mental et qu'il se réfère à son vécu et sa mémoire, qu'il utilise son propre cadre de référence. Il faut encore si les visiteurs sont jeunes, présenter les objets dans leur contexte permettant ainsi à l'enfant de "... développer sa notion de temps historique".. et la fonction sociale de cet objet à l'époque (Ibid. : p. 22).

Il semble qu'une didactique muséale en histoire doit obligatoirement exploiter le contexte physique et social qui entoure l'objet regardé, surtout si les sujets n'ont pas déjà une expérience (visuelle ou auditive) de l'objet. De fait, on ne peut essentiellement compter sur la

valeur esthétique de l'objet pour découvrir et comprendre celui-ci. Il est donc important de développer des moyens afin de guider et enrichir le décodage effectué au cours d'une visite d'un site historique. Ces moyens se révéleront lors d'une démarche didactique.

c) Un modèle didactique

Le modèle didactique délimite des "intentions" et organise "l'action". C'est en fait un outil, un moyen pour arriver à un but précis. D'après Geneviève Racette, un modèle didactique se compose principalement "d'objectifs à atteindre", d'un "contenu à apprendre", d'une "démarche à suivre" et de "méthode d'évaluation" (Société des Musées québécois 80 : p.15).

C'est donc à la lumière de ces informations que le modèle didactique tendra à exploiter le contexte physique et social qui entoure le ou les objets ayant une signification historique. L'objet devient prétexte à communiquer un savoir. La démarche didactique est un outil qui transforme le contenu à apprendre. Ainsi, l'objet, grâce à certains messages qui sont décodés, acquiert un pouvoir d'évocation qui rend le spectateur intéressé au contenu qui est véhiculé.

Comme nous l'avions vu précédemment, Waldisa Russio identifiait différents niveaux dans l'ensemble de ce processus⁷ où l'objet devient un concept et s'inscrit dans le répertoire de la mémoire de l'individu. Ce processus d'appropriation d'un concept auquel vient se joindre une démarche didactique pertinente, est susceptible d'éveiller l'esprit et d'intégrer un

⁷ Ces différents niveaux étaient: "l'internalisation, la conceptualisation, l'alimentation du répertoire de la mémoire, la mise en route du sens critique qui élabore des comparaisons" (Russio 84 : p.58)

savoir dans le vécu et le cadre de référence de chacune des personnes confrontées à cette démarche.

Il semble d'après nos recherches que ce soit surtout dans le monde de l'éducation (scolaire) qu'il est question de modèles didactiques. Nous avons constaté que les écrits portent sur l'utilisation des modèles didactiques en relation avec des activités réservées au monde scolaire et en fonction des programmes.

Nous présentons dans le schéma qui suit deux démarches nécessaires à l'étude de l'histoire. La première définit la démarche didactique. La deuxième représente l'action par laquelle l'objet ou le concept s'intègre au processus mental de l'individu.

1 : démarche didactique selon Geneviève Racette (Société des musées québécois 85 : p.16)
objectif -> contenu -> démarche -> méthode d'évaluation

2 : processus d'intégration d'un concept selon Waldisa Russio, (84 : p.58):
internalisation-> conceptualisation-> alimentation du répertoire de la mémoire-> sens critique et comparaison

Si l'une caractérise un fonctionnement (un moyen) et l'autre un processus personnel et intériorisé (un objectif), nous croyons qu'ils se complètent efficacement et contribuent à percevoir positivement tout ce qui est relié à l'étude de l'histoire.

Synthèse et conclusion

Les principaux concepts développés dans la première partie du chapitre portaient sur l'évolution de l'étude de l'histoire, les courants en didactique de l'histoire et l'appropriation du passé. De ces courants en didactique de l'histoire, nous avons particulièrement retenu l'approche de Micheline Johnson. Celle-ci soutient que l'enseignement de l'histoire et les activités culturelles extrascolaires contribuent à développer le concept de temps historique et à élargir le cadre de référence.

Dans la deuxième partie du chapitre, nous décrivons les établissements de diffusion du matériel historique et certaines formes de l'éducation extrascolaire. Ainsi les concepts élaborés dans cette partie correspondent à une approche particulière qui fait de l'ensemble des réalités historiques, des éléments qui alimentent la connaissance historique et le développement culturel et intellectuel.

D'une part, l'éducation diffuse est liée au développement culturel et aux contacts qu'une personne a avec des biens culturels. Chez l'enfant, c'est la culture qui fait le lien entre le concept de temps, l'étude de l'histoire et le développement de l'esprit logique. Ces éléments, en interaction les uns avec les autres, élargiront le cadre de référence de l'enfant ou de l'adulte, pour lui permettre de développer sa formation intellectuelle.

D'autre part, la référence visuelle en histoire favorisera l'acquisition du concept de temps historique. L'objet (ou l'image) possède un pouvoir d'évocation. Il est un élément essentiel à la référence visuelle. Dans les centres d'interprétation ou les musées, on exploite

le pouvoir d'évocation lié à l'objet ou l'image. Lors de ces visites, le cadre de référence personnel de chaque individu sert à comprendre le contexte général de ce qui est présenté.

Les ressources muséales ont pour fonction d'enrichir les programmes de sciences humaines en présentant des objets dans un contexte favorisant le décodage des images perçues et leur interprétation au vécu et au cadre de référence. De la même façon, en étudiant l'histoire, les images mentales et le savoir sont intégrés au vécu et au cadre de référence. La fréquentation des sites muséaux et l'étude de l'histoire sont susceptibles de susciter l'intérêt et d'influencer le développement intellectuel de la personne. Les démarches de Racette et de Russio décrites précédemment contribuent à produire cet état de chose.

Le monde des musées et le monde scolaire sont deux entités différentes. On reproche au système scolaire d'être trop préoccupé par l'apprentissage des savoir-faire et par l'étude de l'histoire discursive. Les institutions muséales de leur côté ont une approche orientée vers la perception des objets. Celles-ci ont le privilège d'utiliser à bon escient les possibilités que l'école ne peut exploiter. Elles auraient aussi avantage à consulter les objectifs généraux des programmes scolaires du ministère de l'Education afin d'organiser des visites qui répondent aux objectifs des programmes tout en comblant les lacunes du système scolaire. D'autre part, le système scolaire aurait intérêt à enrichir ses programmes scolaires par des visites aux institutions muséales et à collaborer avec celles-ci. Nous soulignons la nécessité de laisser les composantes d'une éducation diffuse librement accessible à tous. C'est bien souvent dans ces conditions et dans ce contexte que s'éveille le goût pour l'histoire et que se posent les actions qui permettent d'accéder à une meilleure connaissance de notre histoire.

Pour terminer, même si le contenu de ce chapitre laisse entrevoir de nombreuses possibilités, notamment en proposant une démarche intuitive et extrascolaire, nous devons tenir compte des moyens dont nous disposons, des limites de la recherche et des recommandations du premier comité de lecture lors de la présentation du projet de recherche. Ces recommandations nous ont orientée vers une démarche plus classique qui nous a conduite à développer des thèmes historiques, parallèlement à certains objectifs des programmes scolaires. Nous sommes consciente que les avenues proposées dans le deuxième volet de ce chapitre ne seront pas toutes utilisées dans cette recherche. Cependant, il était nécessaire de les présenter car elles font partie d'un ensemble d'éléments qui constitue la trame de la recherche. En tenant compte de cette orientation, nous pourrions donc dans le prochain chapitre, aborder les étapes méthodologiques de la recherche.

CHAPITRE 3

LA MÉTHODOLOGIE

CHAPITRE 3

LA METHODOLOGIE

Introduction

Nous présentons dans ce chapitre les étapes méthodologiques que nous nous proposons de réaliser afin de répondre à la question de recherche et de réaliser nos intentions de recherche.

L'objet de la recherche concerne un thème historique auquel nous ajoutons une dimension éducative. A partir du problème de recherche, des objectifs et des limites de la recherche, nous avons établi un plan qui se répartira sur trois étapes méthodologiques. La première étape portera sur la recherche bibliographique et sera une consultation auprès d'intervenants ou d'experts dans le domaine. La seconde étape verra à préciser la démarche méthodologique de classification des données. La troisième étape tendra à organiser les données selon le cadre méthodologique de classification retenu.

Ainsi, la recherche en cours utilisera une démarche d'investigation relevant à la fois de l'étude théorique et descriptive.

3.1 La documentation

La documentation a pour objectif de rechercher les éléments qui nous permettent de nous alimenter et nous guider dans notre recherche.

3.1.1 Les recherches bibliographiques

Cette étape vise à présenter en deux modalités, la recension de la documentation écrite sur le thème du commerce des fourrures pour le secteur du lac Abitibi. Le but en est de prendre connaissance des sources premières et secondes, et de recenser les données* pertinentes à la recherche.

Les démarches méthodologiques ont consisté à:

- procéder à un échantillonnage des documents;
- sélectionner des données;
- analyser ces données (résumés, fiches de lecture);
- synthétiser et organiser thématiquement ces données.

A partir de lectures faites sur l'ensemble de la documentation écrite (volumes, articles, archives), nous avons dans un premier temps, utilisé une grille de lecture intuitive. Celle-ci fut inspirée d'une grille de lecture suggérée dans les Cahiers de Méthodologie de l'UQAM (p.70)⁸. Cette grille vise à classer les thèmes et sujets principaux d'un volume. Il nous semblait important de regrouper et de classer les ouvrages consultés en raison de leur diversité. Nous avons retenu les informations se rapportant aux sujets suivants:

- les écrits ayant rapport à l'histoire du commerce des fourrures entre Amérindiens et Blancs;

* Données: ce sont l'ensemble des caractéristiques, des éléments qui concernent le sujet de la recherche.

⁸Ce cahier de méthodologie est un guide méthodologique conçu par l' UQAM. La grille dont nous nous sommes inspirée, ne s'applique pas à un champs d'étude particulier.

- ceux pouvant donner un aperçu général du commerce des fourrures au Canada;
- ceux se rapportant à l'histoire du commerce des fourrures au Québec;
- ceux, plus rares, qui traitaient de l'histoire du commerce des fourrures au lac Abitibi;
- parallèlement les écrits qui étudiaient le mode de vie des Amérindiens aux périodes pré-historiques et historiques;
- les écrits traitant des compagnies de fourrures (allant des coureurs des bois à la Compagnie de la Baie d'Hudson);
- une consultation de documents d'archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Cette grille de lecture intuitive, nous a permis de situer l'ampleur du sujet traité de façon générale. Elle nous a aussi amenée à constater qu'en délimitant le sujet, et en se limitant à la région du lac Abitibi, les écrits sont beaucoup plus restreints. Cette grille de lecture nous semble satisfaisante parce qu'elle nous a permis de faire un tri dans l'échantillonnage des données bibliographiques et de dresser un premier classement des données historiques (une façon de structurer ces données).

Il a été plus facile à l'aide de cette grille de lecture, de faire une première analyse critique des données. Cette grille nous a aussi permis de préciser et de cerner les lectures à faire et les points à éclaircir. Ainsi, lors de la recension des écrits, l'échantillonnage visait l'exhaustivité des documents écrits touchant le sujet de la recherche. La cueillette de données écrites se réalisa à partir d'une lecture critique et sélective des volumes retenus lors de l'échantillonnage. Ce choix se fit selon la pertinence des volumes, en rapport avec la recherche. L'analyse critique des données fut effectuée à l'aide d'une grille d'analyse sur les ouvrages consultés de même que par des résumés critiques et des résumés analytiques (UQAM 87 : p.71 -74).

3.1.2 Consultation et recension auprès de groupes ou intervenants

Alors que la recherche documentaire précédente nous a amené à recenser surtout la documentation écrite touchant le thème de la traite des fourrures au lac Abitibi, la consultation et la recension auprès de groupes ou d'intervenants nous permet de consulter des documents particuliers que possèdent certaines personnes ou certains organismes. Ceci, afin de compléter la revue de littérature effectuée en bibliothèque. Nous avons pu faire une synthèse des diverses réalisations faites par quelques groupes et intervenants régionaux afin de diffuser des connaissances sur ce thème historique.

Lorsqu'il est question de groupes et d'intervenants, il s'agit de regroupements ou d'individus particulièrement intéressés à l'histoire régionale directement par leur travail ou indirectement par intérêt personnel. Certaines sociétés d'histoire possèdent des documents qui ne sont pas toujours disponibles en bibliothèque. Cela explique pourquoi nous avons consulté ces regroupements et ces intervenants, dans le but d'enrichir nos recherches bibliographiques et nos données historiques. Nous avons ainsi rencontré Jean Gagnon et la société d'histoire de Gallichan ainsi qu'un intervenant de la bande algonquine Abitibiwinini.

- la société d'histoire de Gallichan

Dans un premier temps, nous avons consulté des membres d'un comité de la municipalité de Gallichan très intéressé à la promotion du Fort Abitibi. Ce comité s'est surtout fait connaître lors du 300^{ème} anniversaire du passage du Chevaliers de Troyes au lac Abitibi en 1986. Il avait organisé à Gallichan, une exposition d'artefacts et de photos ainsi

qu'un montage audiovisuel. Toutes ces activités étaient reliées au thème de la traite des fourrures au lac Abitibi. Ce comité, devenu par la suite officiellement la Société d'histoire de Gallichan, avait hérité des dossiers de la Société d'histoire de La Sarre. Ainsi, nous avons pu consulter les dossiers de cette société d'histoire ainsi que les dossiers de Jean Gagnon, un membre du comité de Gallichan.

- la bande Abitibiwinni:

Dans un deuxième temps, nous sommes entrée en contact avec un intervenant de la bande Abitibiwinni, soit la bande algonquine de la réserve Pikogan près d'Amos. Cette bande se compose d'Algonquins ayant déjà habités au lac Abitibi et dont l'histoire est en relation directe avec le sujet de notre recherche. La bande Abitibiwinni est actuellement intéressée à la promotion du site de la Pointe aux Indiens au lac Abitibi. Elle oeuvre à l'élaboration d'un projet de mise en valeur de ce site. Ces échanges ont contribué à enrichir nos connaissances sur le sujet de notre recherche et à mieux saisir le cheminement de ce peuple jadis directement concerné par le commerce des fourrures.

Cette étape relève à la fois d'une démarche descriptive et théorique. Les procédés méthodologiques utilisés ont été les suivants :

- consultations et rencontres des intervenants reliés à des sociétés d'histoire, au comité de promotion de la municipalité de Gallichan et de groupes amérindiens;
- échantillonnage et cueillette des données écrites;
- synthèse de ces données;
- synthèse des réalisations faites par le comité de Gallichan;
- synthèse des échanges avec un intervenant de la bande Abitibiwinni.

Le procédé méthodologique utilisé pour la synthèse des réalisations faites par le comité de Gallichan et des échanges avec les intervenants de la bande Abitibiwinni était inspiré d'un modèle de sommaire de rencontre (summary contact) de Miles et Huberman (Miles et Huberman 1984 : p.50-51). A l'aide du sommaire de rencontre, nous dressions après chaque entretien ou échange téléphonique avec un intervenant, un bref rapport nous permettant de noter les observations suivantes : le nom de la personne, la date, le groupe ou l'association en cause, la raison de ce contact, les informations recueillies et les démarches à faire suite à cette rencontre ou de cet échange. Cet outil nous permettait de tenir à jour les informations recueillies et de les analyser par la suite.

Ces étapes méthodologiques nous ont permis de réaliser une partie du rapport de recherche ayant trait à la situation actuelle de la bande Abitibiwinni en rapport avec leur occupation passée de la région du lac Abitibi. Egalement, nous avons pu faire une brève mise en situation des groupes et des intervenants intéressés à ce sujet.

3.2 Le modèle de classification retenu

Cette étape se réfère à l'objectif #1 de la problématique. Elle vise à faire une exploration des modèles de classification des données historiques dans le but d'organiser les données recensées précédemment. Nous présentons les démarches que nous avons effectuées auprès du ministère des Affaires culturelles, de Parcs Canada et des Archives nationales du Québec en vue d'identifier un modèle de classification approprié à nos

objectifs. Nous précisons ici que la classification des données consiste à organiser et à structurer un contenu historique de manière à pouvoir l'articuler et le présenter par la suite sous diverses formes.

3.2.1 Recherche d'un cadre méthodologique de classification des données

Ayant en main des données historiques, nous étions à la recherche de modèles utilisés au Québec concernant l'élaboration de documents pour le développement de centres d'interprétation. Nous avons voulu dans un premier temps, faire des recherches auprès d'intervenants des Archives nationales du Québec, du ministère des Affaires culturelles et de Parcs Canada dans le but de connaître le processus méthodologique utilisé par ces organismes pour la structuration de données historiques. Nous présentons ci-après, nos démarches auprès de ces organismes.

- les modèles au ministère des Affaires culturelles :

Le ministère des Affaires culturelles de par ses fonctions, a la responsabilité de soutenir la mise sur pied des centres d'interprétation. Le ministère confie l'élaboration des thématiques d'interprétation et des concepts de mise en valeur de ces centres à des firmes spécialisées dans le domaine. Par contre, il semble que ces firmes utilisent des recherches historiques locales pour étayer leur concept d'interprétation et de mise en valeur. Il n'y aurait donc pas de modèle de classification des données spécifiquement utilisé par le ministère des Affaires culturelles.

- les modèles aux Archives nationales du Québec :

Nous avons fait certaines recherches du côté des Archives nationales du Québec. Notre but était de savoir si celles-ci utilisaient un modèle de classification lors de la préparation d'expositions. Selon madame Louise-Hélène Audet du centre régional des Archives nationales du Québec, il n'y aurait pas de modèle qui serait particulièrement utilisé. La classification des fonds d'archives qui leur sont confiés, se fait beaucoup plus par thème selon la demande des propriétaires. L'organisation des données historiques s'effectue le plus souvent selon une progression chronologique ou selon une progression allant du général au particulier. D'après madame Audet, la structure utilisée lors de l'organisation d'expositions est plus souvent intuitive que fixée par un modèle élaboré à l'avance.

- les modèles de Parcs Canada :

Nous nous sommes adressés par la suite au Centre de recherche historique de Parcs Canada. Selon un intervenant du Département d'histoire et d'archéologie, il n'y aurait pas de cadre méthodologique particulier d'utilisé. Dans chaque projet, le responsable monte son propre cadre, selon les besoins et les objectifs du projet. Ceci se fait très intuitivement, le modèle est émergent selon les besoins.

- les modèles des centres d'interprétation :

Nous avons étudié le concept d'interprétation de certains sites historiques de l'Abitibi-Témiscamingue afin d'examiner leur mode d'élaboration. Les sites suivants étaient retenus: le Fort Témiscamingue, la Maison Dumulon de Rouyn-Noranda, l'école du Rang II

d'Authier. Après examen, deux modèles relèvent du ministère des Affaires culturelles et l'autre de Parcs Canada. Ces expériences n'offraient pas de modèle de classification applicable à nos données parce que leur technique d'élaboration est organisée en fonction des objectifs particuliers de chacun de ces centres d'interprétation. Cependant, nous pouvons retenir que les centres d'interprétation procèdent dans un premier temps, à une recherche d'interprétation historique et élaborent par la suite un concept d'interprétation et de mise en valeur à partir de la recherche historique de base.

Suite aux recherches précédentes et aux informations obtenues des intervenants concernés, nous avons donc choisi un cadre méthodologique de classification des données de nature dite émergente que nous définirons dans les pages suivantes.

3.2.2 Un modèle émergent

Le cadre méthodologique s'inspire des informations fournies par madame Audet, directrice régionale des Archives nationales du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Le cadre retenu présente trois modes de structuration des données, soit : une progression allant du général au particulier, une progression chronologique et une progression par thèmes.

Ce travail de classification nous amènera dans notre rapport de recherche à présenter une synthèse des données historiques en rapport avec les objectifs de la recherche. Cette partie historique sera modelée selon la structure que nous suggérons ici. Elle sera exposée avec plus de détails dans le point 3.3.1 de la méthodologie.

1) une progression du général au particulier

Cette progression du général au particulier présente tout d'abord le sujet du commerce des fourrures dans son ensemble, pour en venir plus spécifiquement à ce commerce dans la région du lac Abitibi. Cette partie permet de comprendre quel était l'enjeu du commerce des fourrures et les implications locales de ce commerce. Elle est présentée dans la partie 4.1 du quatrième chapitre.

2) une progression chronologique

La progression chronologique permet de présenter des événements successivement dans le temps. Cette progression en facilite le repérage et assure une vision plus structurée d'une suite d'événements conduisant habituellement à une situation précise. Cette partie est présentée dans le point 4.2 du quatrième chapitre et le point 5.1 du cinquième chapitre.

3) une progression thématique

La progression thématique consiste à développer de façon particulière certains sujets. Elle permet d'exploiter plus librement un sujet donné. De plus, les éléments ainsi organisés permettent une ouverture à une clientèle plus large. Cette partie sera présentée dans le sixième chapitre.

3.2.3 Justification du cadre méthodologique

Nos recherches nous ont permis de constater que Parcs Canada, les Archives nationales du Québec ou le ministère des Affaires culturelles ne disposent pas d'un modèle de classification pouvant être généralisé. Ces démarches nous ont également fait constater que les cadres de classification des données émergent des objectifs, des contextes et des données disponibles. Ainsi, nous avons fait un rapprochement entre les modèles de classification employés par les divers utilisateurs et la démarche méthodologique en recherche qualitative suggérée par Miles et Huberman. Ces auteurs proposent une démarche méthodologique particulière à la recherche qualitative, où le chercheur accède à un modèle ou une structure que les auteurs qualifient d'émergente. Celle-ci s'associe beaucoup plus à un modèle déductif plutôt qu'à un instrument standardisé. La structure sera éclairée par les concepts de la recherche. Elle devra être justifiée et expliquée par le chercheur (Miles et Huberman 1984 : p.17-37). Ainsi, le cadre méthodologique de classification des données que nous utilisons est émergent. Il fait référence à une progression allant du général au particulier, à une progression chronologique et à une progression thématique. La démarche suggérée est à la fois intuitive et exploratoire.

Le choix de ce cadre nous apparaît pertinent, étant donné les objectifs de la recherche de faire une synthèse et un modèle d'élaboration des données sur le thème du commerce des fourrures au lac Abitibi. Ce choix s'inscrit dans les limites de la présente recherche, soit une structuration des données en vue de permettre une utilisation diversifiée de ces données (éducation, centre d'interprétation).

3.3 La classification des données

Le but de cette étape est d'utiliser les données écrites recueillies aux points 3.1.1 et 3.1.2 et de les structurer selon le cadre méthodologique suggéré au point 3.2.2. Ainsi, à l'aide du cadre méthodologique de classification des données, nous présenterons la structure qui nous permettra d'articuler et de classer nos données historiques. De plus, nous y avons ajouté des thèmes qui serviront de modèle et qui pourront être développés de façon plus détaillée. Par la suite, nous justifierons le choix de ces thèmes.

3.3.1 Cadre méthodologique pour la classification des données historiques

Nous présentons les données historiques sur le commerce des fourrures au lac Abitibi, organisées selon le modèle émergent proposé au point 3.2.2.

1. Histoire des fourrures : (progression du général au particulier)

1.1 L'enjeu des fourrures

- un pays qui favorise les déplacements par eaux
- la découverte du passage vers l' Ouest
- intérêt pour un commerce lucratif
- rôle de Radisson et Des Groseillers
- la route des fourrures

1.2 Historique (progression chronologique)

- a) Avant la présence française
 - habitudes des Amérindiens
 - les différents groupes amérindiens
- b) La période française
 - les Amérindiens
 - les coureurs des bois
 - les marchands
 - les compagnies de fourrures
 - l'expédition de d'Iberville
 - la C.B.H. (1670), la charte
 - philosophie
 - étendue
 - fonctionnement
 - employés
- c) Après la conquête
 - la C.N.O. (1790) -étendue
 - philosophie (fonctionnement)
 - employés (voyageurs)
 - méthodes
- d) Après la fusion (C.N.O. et C.B.H.)
- e) Déclin des fourrures

1.3. Histoire du commerce des fourrures dans la région du lac Abitibi (progression chronologique)

- a) Présence de la C.B.H.
 - poste ou fort Abitibi
 - les postes ou avant-postes
- b) Contexte particulier pour la région du lac Abitibi
 - axe nord-sud de la route des fourrures
 - point stratégique par rapport au versant de la Baie James
 - avantage de cette route pour la C.N.O., par rapport aux autres régions
 - présence de la C.B.H. et avant-postes
 - commerce en déroute et changement de tactique pour la C.B.H.

2. Les amérindiens et la traite des fourrures:(progression thématique)

- le castor
- le commerce des fourrures et l'alcool
- alimentation, maladie et famine
- canots
- réorganisation sociale à partir des postes de traite

3.3.2 Choix des thèmes:

Nous présentons certains thèmes relatifs à l'histoire des fourrures que nous avons spécifiquement choisis à partir de l'ensemble des données historiques. Ces thèmes vous seront présentés dans le sixième chapitre. La thématique sera développée de façon à suggérer une activité éducative en milieu scolaire ou pour un centre d'interprétation.

la peau de castor : la valeur et l'importance de cette monnaie d'échange

les activités autour du poste de traite

3.3.3 Justification de la présentation de ces thèmes

C'est en nous inspirant des fondements retenus dans le cadre conceptuel, des limites et des retombées de la recherche que nous avons choisi les thèmes précédents, lesquels seront traités d'une façon plus spécifique que les autres thèmes dans notre rapport de recherche. Ces thèmes peuvent être utilisés à la fois par le milieu scolaire et le monde des musées. De plus, ceci nous permet en même temps de nous préoccuper davantage du milieu scolaire et de répondre par le fait même à l'orientation de recherche dont il est question à la fin du deuxième chapitre.

C'est aussi en rapport avec la question de recherche que nous suggérons une utilisation didactique de ces thèmes. Ces orientations se situent dans le sens de la question de recherche qui est de savoir comment organiser la documentation sur l'histoire de la traite des fourrures au lac Abitibi dans une perspective didactique. Ces orientations devront aussi répondre à la perspective éducative et culturelle véhiculée dans la problématique et le cadre conceptuel.

Les orientations véhiculées dans le cadre conceptuel touchent, entre autres, des concepts liés à la didactique de l'histoire, à la didactique muséale et au concept de temps historique. C'est en rapport avec ces différents concepts que nous justifions de développer les thèmes choisis.

De plus, le programme des sciences humaines au primaire a pour objectif de faire découvrir à l'enfant le temps et l'espace. Au deuxième cycle, il a pour objectif d'initier les enfants à l'histoire, à la géographie et à la vie économique et culturelle. Entre autres, il exploite des thèmes relatifs aux populations amérindiennes, au peuplement français du 17^{ième} siècle et aux changements dans l'occupation du sol (Programme de science humaine 1981 : p.50-51). Ces thèmes rejoignent ceux que nous envisageons d'exploiter et de développer dans le rapport de recherche. Ils sont accessibles à un programme scolaire, mais également à certains types d'expositions reliées à la didactique muséale.

Conclusion

Notre objectifs était d'élaborer un modèle de classification des données historiques sur le thème du commerce des fourrures au lac Abitibi. Lorsque nous utilisons le terme classification des données, nous suggérons une façon particulière de structurer les données historiques que nous avons recueillies à la première étape méthodologique comprenant la recherche bibliographique et la recension des écrits. C'est à la seconde étape que nous avons présenté le cadre méthodologique de classification des données. Alors qu'à la troisième étape, nous avons classé les données selon le cadre méthodologique et proposé certains

thèmes à développer. Ce sont les données historiques classifiées, plus particulièrement la structure proposée que nous retrouvons au point 3.3.1. de ce chapitre.

Ainsi, les chapitres 4 et 5 de ce rapport de recherche présentent l'ensemble des données historiques classifiées selon le cadre méthodologique retenue et ceci avec tout le contenu historique associé au modèle de classification. Alors que dans le chapitre 6, nous présentons des thèmes particuliers à l'histoire du commerce des fourrures que nous tenterons de développer, de façon à ce qu'ils soient utilisés lors d'activités éducatives en milieu scolaire ou dans un contexte d'éducation extrascolaire.

Dans l'ensemble, la recherche utilise une démarche d'investigation qui se rapporte à une étude descriptive et théorique. Notre cadre méthodologique de classification des données est émergent. Le sujet de la recherche étant d'ordre historique, il demeure que les procédés utilisés sont reliés à la recherche historique. Nous croyons que la méthodologie proposée jusqu'ici est suffisamment précise et qu'elle encadre bien notre recherche.

CHAPITRE 4

HISTOIRE DU COMMERCE DES FOURRURES

CHAPITRE 4

HISTOIRE DU COMMERCE DES FOURRURES

Introduction

Pour bien se situer dans le contexte de l'histoire des fourrures au Canada, il faut définir certaines particularités physiques et certains événements qui ont influencé le développement de ce commerce. C'est donc l'ensemble des événements relatifs à l'histoire de la traite des fourrures que nous allons présenter dans ce portrait synthèse.

4.1 L'enjeu des fourrures

Le Canada est doté d'un réseau hydrographique qui permet des déplacements d'est en ouest et du nord au sud à l'intérieur de son territoire. Avant l'arrivée des Européens sur le territoire, les Amérindiens ont très habilement utilisé ce réseau de lacs et de rivières pour se déplacer, afin d'assurer leur subsistance et commercer avec les autres groupes amérindiens qui vivaient à proximité de leur territoire.

A part quelques excursions Vikings à partir du 9^e siècle, c'est surtout le désir de découvrir un passage vers l'Ouest et la route des Indes qui conduit les Européens à aborder le continent américain (Brown 87 : p.21). Dès le 15^e siècle, les pays européens se lancent en effet dans une série d'expéditions dont le but est de ramener des richesses d'Orient et de découvrir le passage vers l'Ouest. Au début, c'est surtout la pêche à la morue et à la baleine qui attire les Européens à fréquenter les terres d'Amérique. Puis, vers la fin du 16^e siècle, le

commerce des fourrures se développe peu à peu. Jusqu'à cette époque, les différentes populations amérindiennes habitant le territoire vivaient en majorité de la chasse et de la pêche bien que certaines pratiquaient une forme d'agriculture (Ethnoscop 84 : p.15). Cet échange de fourrures contre des produits européens incite les Amérindiens à piéger plus intensément le castor et les autres animaux à fourrure modifiant ainsi leur façon de vivre (Innis 1956 : p.12).

Le commerce des fourrures était très lucratif pour les Européens, particulièrement celui de la peau du castor très en demande en Europe. C'est au cours du 17^e siècle, qu'un réseau de voies de communication s'organise progressivement à partir du Saint-Laurent pour s'étendre vers le nord et vers l'ouest en direction des Grands Lacs. Ce réseau se développe en fait autour des routes d'eau utilisées par les Amérindiens depuis fort longtemps. Peu à peu, le commerce des fourrures prend forme pour devenir un système bien articulé et très lucratif. Des regroupements de marchands et des compagnies de fourrures voient le jour et se livrent souvent une lutte très féroce dans le but d'agrandir ou conserver leur territoire, leurs clients et leurs privilèges.

Au début de la période de contact entre les Européens et les Amérindiens, ce sont surtout ces derniers qui se déplaçaient vers les postes de traite du Saint-Laurent pour vendre leurs fourrures. Mais, peu à peu, de plus en plus d'intermédiaires prirent place dans le commerce des fourrures. De sorte, qu'on ne peut s'empêcher de souligner le rôle que certains d'entre eux jouèrent dans l'organisation de ce commerce tels que Radisson et Des Groseillers qui marquèrent le commerce des fourrures en Nouvelle-France, et furent en quelque sorte les instigateurs d'une structure commerciale très puissante que fut la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Il ne faut pas oublier qu'à l'époque, les puissances européennes étaient préoccupées à la fois par des besoins mercantilistes et coloniaux d'expansion territoriales (Lamontagne 74 : p.13). Le commerce des fourrures a donc mobilisé tout autant les Amérindiens, les Canadiens que les Européens. Cependant, ce sont surtout les Amérindiens qui étaient à la base de la chaîne commerciale de ce système dont le mode de vie a été perturbé par tout ce qu'ont pu leur apporter les Européens.

Nous présenterons l'historique du commerce des fourrures modelé selon une progression chronologique tel que mentionnée dans le cadre méthodologique. Chaque période est riche en événements qui ont modifié la vie des Amérindiens de ce pays et ont façonné l'histoire, la vie politique et économique de la Nouvelle-France.

Nous nous permettons dans le cadre de cette synthèse historique de mettre l'accent sur une des grandes voies de communication de l'époque reliant le Saint-Laurent au versant de la Baie James. Cette route du nord traversait la région de l'Abitibi-Témiscamingue qui constituait à l'époque une importante zone d'approvisionnement en fourrures.

4.2 Historique

Nous proposons donc les repères chronologiques suivants : avant la présence française et européenne au pays, pendant la présence française, après la conquête, après la fusion des grandes compagnies de fourrure et le déclin du commerce des fourrures.

4.2.1 Avant la présence française

C'est vers la fin de la dernière période glaciaire, il y a 12,000 ans environ, que les ancêtres des Amérindiens ayant peuplé l'ensemble du Canada arrivèrent de Sibérie en traversant les glaces occupant le détroit de Béring. Après quelques milliers d'années, ils occupaient en bonne partie toute l'Amérique du Nord (Brown 87 : p.20). Avec le retrait des eaux du lac proglaciaire Ojibway-Barlow il y a près de 7,900 ans, le couvert végétal put s'installer sur les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie James et ainsi permettre à des groupes d'Amérindiens d'occuper ce territoire (Ethnoscop 84 : p.5).

Ces premiers occupants appartenaient à la grande famille linguistique des Algonquiens. Sur le territoire du Québec actuel cohabitaient à cette époque deux grandes familles linguistiques : les Algonquiens et les Iroquoiens.⁹

Il est difficile de préciser à quel groupe algonquien les premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue pouvaient appartenir à l'époque, même si différents auteurs ont souvent mentionné que ce territoire lors de la période de contact avec les Européens était habité par les Algonquiens. Nous croyons en effet qu'ils étaient de culture apparentée aux Algonquiens, mais ils pouvaient l'être tout aussi bien aux Cris de la Baie James situés plus au nord. En nous référant à l'étude récente de l'anthropologue Roland Viau, nous nommerons (carte #1 et

⁹ Selon l'anthropologue Roland Viau, la famille algonquienne comprenait les Algonquiens, les Cris, les Népissingues, les Montagnais, les Attikamèques, les Ojibwés, les Micmacs et plusieurs autres groupes amérindiens. Le terme Algonquin désigne les groupes amérindiens dispersés dans la vallée de l'Outaouais et des régions avoisinantes. Certains auteurs utilisent aussi le terme Outaouais pour les nommer. Suite aux hostilités avec les Iroquois vers le début du XVII^e siècle, les groupes algonquiens durent se réfugier plus au nord à l'intérieur des terres. Toujours selon Viau, la famille iroquoienne comprend les Iroquois, les Hurons, les Pétuns, les Neutres, les Eriés et les Susquehannocka. Les Iroquois originent d'une alliance politique réalisée entre 1450 et 1600, entre plusieurs groupes aussi appelés les Cinq Nations : les Mohawks, les Onéidas, les Onondagas, les Cayugas et les Sénécas (Viau 92 : p.30-32).

#2) "Abitibis" les groupes occupant la région du lac Abitibi et "Témiscamingues" les groupes occupant les terres entourant le lac Témiscamingue (Viau 92 : p.3).

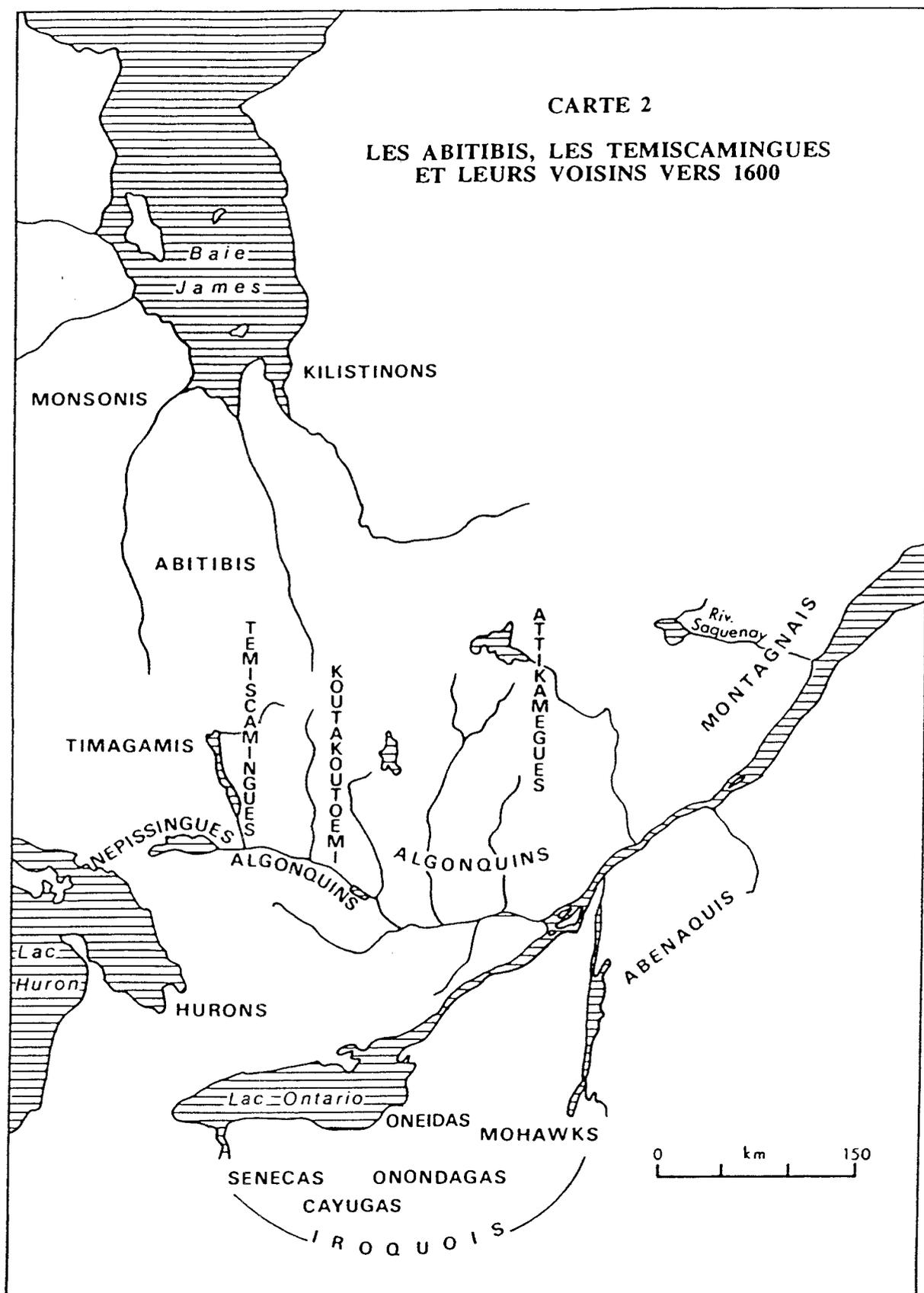
- habitudes de vie

Les Amérindiens se nourrissaient principalement des produits de la chasse et de la pêche, ainsi que de la cueillette et de culture potagère pour certains d'entre eux. Ils vivaient en groupes plus ou moins importants et structurés selon qu'ils soient de type nomade ou sédentaire. Avant les contacts avec les Européens, c'est principalement la tradition orale et les fouilles archéologiques qui nous renseignent sur les différentes cultures amérindiennes. Ainsi donc, ils vivaient en relations étroites avec leur environnement, la nature, les saisons et les animaux qu'ils chassaient. Ce mode de vie se reflétait dans leur religion et leur culture.

La principale activité des Amérindiens était la recherche de nourriture. Les hommes pêchaient et chassaient le gros gibier. Les femmes fabriquent les outils, la poterie, les vêtements et les pièges. Elles préparaient les peaux. Les familles et les chasseurs utilisaient le canot pour se déplacer en été et la raquette ou les chiens en hiver.

- les différents groupes

Des groupes linguistiques situés à l'Est du Canada ce sont les Iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent qui étaient les plus sédentaires. Composés de plusieurs nations, ils étaient souvent hostiles. Ils vivaient dans des villages en grands groupes organisés et pratiquaient l'agriculture. Avant la période de contact avec les Européens, plusieurs groupes occupaient les territoires de la vallée du Saint-Laurent. Il semble que ce soit la diminution du gibier dans



Référence : VIAU, Roland, (1992), Gens des terres, gens du nord : L'occupation amérindienne de l'Abitibi-Témiscamingue au moment du contact avec les Européens (1660-1680), Montréal,

ce secteur, particulièrement le castor, qui soit une des causes de leur déplacement vers le sud et vers l'ouest.

Les Hurons, situés au Nord du lac Ontario, appartenant au groupe linguistique des Iroquoiens, étaient reconnus comme étant des commerçants. Ils cultivaient le maïs et d'autres plantes potagères qui leur fournissaient une bonne part de leur nourriture. Ils chassaient à l'occasion pour se nourrir et pour obtenir des peaux pour les vêtements. La pêche était pour eux une activité plus importante que la chasse. Ils échangeaient leurs produits agricoles contre les fourrures des Algonquiens.

Ces derniers, Algonquins, Cris, Montagnais étaient des nomades chasseurs, pêcheurs et cueilleurs. La plupart habitaient les forêts de l'arrière-pays de l'Est du Canada. L'hiver, ils se déplaçaient en petits groupes sur leurs territoires de chasse. Ils chassaient le gros et le petit gibier leur fournissant les fourrures et le cuir nécessaires à la fabrication des vêtements et des raquettes. L'été, ils pratiquaient surtout la pêche et campaient en bordure des lacs (Brown 87 : p.40).

A partir de la fin du 9e siècle, quelques groupes amérindiens (Béothuks, Micmacs et Malécites) vivant sur les rives de l'Atlantique eurent des contacts sporadiques avec les Scandinaves et des Basques (Brown 87 : p.21-44). Ce n'est cependant qu'à partir de la fin du 15e siècle, que la période de contact avec les Européens s'amorcera définitivement. Les produits européens échangés contre des fourrures s'acheminèrent très rapidement à l'intérieur des terres de l'Est du Canada par la filière commerciale des Algonquiens et des Iroquoiens (Brown 87 : p.82).

C'est donc principalement grâce à ce réseau d'échange bien en place et très bien organisé que le système de la traite des fourrures pourra être implanté sur toute l'étendue de l'Amérique du Nord. Ce sont également les itinéraires de voyage des Amérindiens et leurs habitudes de vie qui permirent aux Européens d'explorer le continent et de survivre dans cette nature sauvage difficile.

4.2.2 La période française

Dans l'Est du Canada, les contacts des Amérindiens avec les Européens ne se font réellement sentir qu'après les voyages de Jean Cabot en 1497 et de Jacques Cartier en 1534. A cette période, les Européens se montraient beaucoup plus intéressés par les riches fourrures et le littoral poissonneux du pays que par la possibilité d'y faire l'agriculture. C'est au cours du 16e siècle, que se manifeste un intérêt croissant pour le commerce de plus en plus lucratif des fourrures et surtout pour la peau de castor très en demande en Europe (Innis 56 : p.12). C'est également la concurrence entre Anglais et Français pour obtenir le contrôle de ce commerce qui influencera les contacts entre Blancs et Amérindiens.

Le commerce des fourrures a ainsi modifié le mode vie des Amérindiens. Ce commerce a aussi créé entre certaines nations des rivalités pour le contrôle des routes commerciales ou des territoires plus riches en fourrures. Il a introduit chez les groupes amérindiens l'alcool et des maladies contre lesquelles ils n'étaient pas immunisés (Brown 87 : p.26).

A la fin du 17e siècle, si le commerce des fourrures occupait un bonne place dans l'économie de la Nouvelle-France, c'est à la fois parce que le castor était en demande et que

les intermédiaires et coureurs des bois de ce commerce connaissaient bien la langue et les coutumes amérindiennes. Peu à peu, les Amérindiens ont remplacé leurs outils traditionnels par des objets européens échangés contre des fourrures . Ils ont introduit très vite dans leur mode de vie les haches, les chaudrons et les armes qui leur permettaient d'accomplir certaines tâches plus facilement et plus rapidement (Innis 56 : p.23).

- les Amérindiens

La rivière des Outaouais était une voie de communication stratégique dans le commerce des fourrures parce qu'elle reliait la vallée du Saint-Laurent à la région des Grands Lacs et aux territoires de la Baie d'Hudson. Ainsi, au début de la période de contact avec les Européens, les groupes algonquiens de la vallée de l'Outaouais détenaient un rôle-clé d'intermédiaire entre les Hurons et les Français. Ils contrôlèrent le commerce des fourrures devant traverser cette région jusqu'au deuxième voyage de Champlain au pays des Hurons en 1615. Par la suite, les Hurons désireux d'échanger directement avec les Français durent acquitter un droit de passage afin de traverser les territoires algonquiens de l'Outaouais (Ethnoscop 84 : p.17).

C'est pour s'emparer de ce riche commerce que les Cinq Nations iroquoises, moins bien pourvues de fourrures sur leur propre territoire, se lancent dans des hostilités qui obligent les groupes de la vallée de l'Outaouais à se disperser aux extrémités de leur territoire. Ceci eut pour effet de développer le commerce des fourrures avec les groupes amérindiens situés à l'intérieur des terres plus au nord où les fourrures sont plus belles et cela même si les Anglais étaient déjà installés à la Baie d'Hudson, vers 1670. Ainsi, comme nous le verrons plus loin, le contrôle de la traite de fourrures des territoires de la Baie James, des lacs Abitibi

et Témiscamingue et de l'Outaouais supérieur deviendra très important pour les commerçants français.

Les alliances commerciales des groupes amérindiens se sont par le fait même modelées aux rivalités des grandes puissances anglaise et française pour le commerce des fourrures. Ainsi, les Nations iroquoises se sont alliées aux Anglais et aux Hollandais pour acheminer leurs fourrures en Nouvelle-Angleterre, alors que les Algonquins, les Hurons et d'autres groupes firent alliance avec les Français. C'est donc dans un tel contexte que s'élabora toute l'organisation de la traite des fourrures pour les Amérindiens dans l'Est du Canada.

- les coureurs des bois

A la fin du 17^e siècle, même si la Nouvelle-France est ouverte à la colonisation, ce n'est pas encore là l'investissement le plus prospère pour la France. Ainsi pour la colonie, la traite des fourrures s'annonce une entreprise beaucoup plus florissante que la construction navale ou l'agriculture. A la suite des hostilités des Nations iroquoises, la structure mise en place pour acheminer les fourrures des alliés vers les postes de traite des Français n'est plus possible, on verra donc une nouvelle forme d'intermédiaire apparaître : le coureur des bois. Celui-ci, à la fois commerçant, aventurier, explorateur et trafiquant, ira, le plus souvent sans en avoir la permission, au devant des fourrures sur les territoires de trappe des Amérindiens (Brown 87 : p.162).

A l'origine, sous l'intendant Talon, la traite des fourrures en Nouvelle-France devait se faire essentiellement à Montréal, Québec et Trois-Rivières de façon à garder les colons près des rives du Saint-Laurent. Une fois par année le roi accordait à un nombre limité de

citoyens dans le besoin la permission d'aller commercer directement avec les Amérindiens en dehors des marchés de traite. Après l'arrivée de Frontenac en Nouvelle-France en 1672, même s'il était interdit d'aller "courir les bois", cette activité se développa d'une façon très bien camouflée sous la conduite de quelques seigneurs bien placés (Laflamme 76 : p.3-8).

A cette période, on note plusieurs voyages ayant pour but d'explorer le territoire, de pousser plus à l'ouest ou vers le nord, où tout simplement d'aller à la recherche de fourrures. L'on pense ici à Radisson, Des Groseillers, Jolliet, Marquette, La Salle et d'autres moins connus. Certains voyages se font à titre officiel, d'autres ne sont pas sanctionnés par les autorités comme il en a été pour Des Groseillers en 1654 lors de son voyage vers l'Ouest (Brown 87 : p.162).

C'est à la suite d'un de ces voyages vers les Grands Lacs, où il fréquente des Amérindiens de la Baie James, que Médart Chouart Des Groseillers, accompagné de son beau-frère, Pierre Esprit de Radisson, apprend par des Cristinaux (Cris) l'existence des riches territoires de la Baie d'Hudson. L'année suivante en 1655, ils s'y rendent sans permis. Malheureusement, à leur retour, une bonne part des profits sur la vente des fourrures sert à payer l'amende levée contre eux. Des Groseillers se rend sans succès en France afin d'être remboursé (Frégault 68 : p.59).

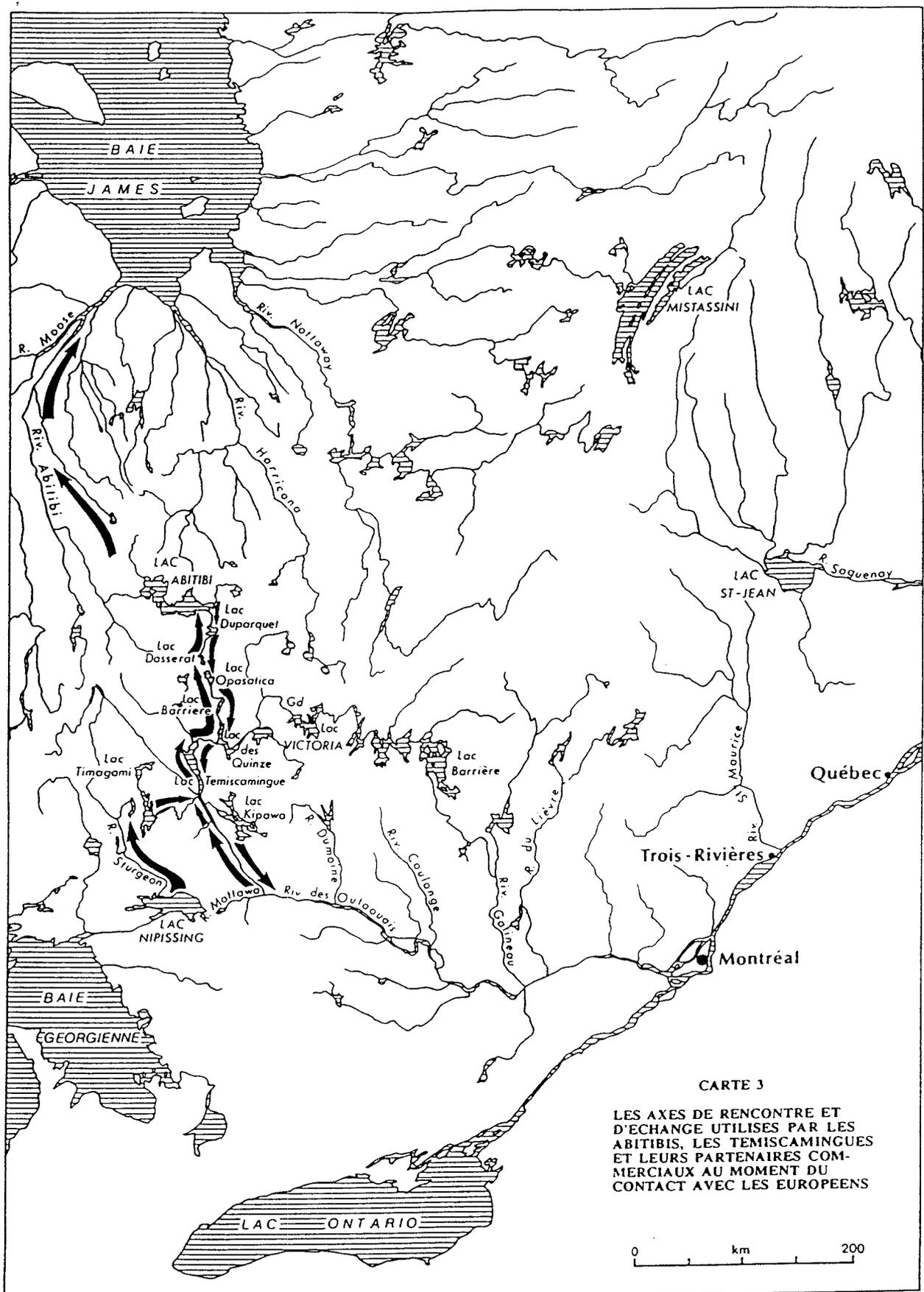
A la suite de cet incident, les deux coureurs des bois gagnent l'Angleterre et reçoivent l'appui du duc d'York et du prince Rupert pour un projet relatif au commerce des fourrures¹⁰. Ils avaient auparavant proposé un tel projet aux autorités françaises et aux

¹⁰ Ceux-ci envisagent de mettre sur pied un réseau commercial de transport de fourrures qui acheminerait les cargaisons par la Baie d'Hudson, permettant de transporter à la fois de plus grosses quantités de fourrures et d'objets d'échange et de diminuer par le fait même le temps et les coûts du transport à l'intérieur des terres.

marchands de Boston. Colbert en 1663 avait refusé de s'engager dans ce projet qui selon lui pourrait compromettre ses efforts pour favoriser l'agriculture et la colonisation en Nouvelle-France (Brown 87 : p.92).

Le premier voyage de Radisson et Des Groseillers, à la Baie d'Hudson pour le compte des Anglais est financé par un syndicat qui deviendra la Compagnie des Aventuriers et par la suite la célèbre Compagnie de la Baie d'Hudson. Après un premier hiver de commerce avec les Cris, ils reviennent en Angleterre l'été suivant avec des fourrures de belle qualité. Les profits sont très intéressants de sorte que Radisson repart cette même année et qu'on songe à consolider ce réseau commercial si lucratif. Ainsi Charles II, roi d'Angleterre signa le 2 mai 1670 la charte de ce qui se nomme "Le Gouverneur et la Compagnie des Aventuriers d'Angleterre trafiquant dans la Baie d'Hudson".(Frégault 68 : p.60).

Avec l'occupation de la Baie d'Hudson par les Anglais, débute pour plusieurs décennies une compétition très forte avec les marchands et compagnies françaises pour le contrôle du commerce de ce territoire. C'est également le contrôle de la voie de communication (carte #3) par l'intérieur des terres qui prend plus d'importance, soit le réseau qui permet, à partir du lac Abitibi de traverser la ligne de partage des eaux et d'atteindre le lac Témiscamingue, l'Outaouais supérieur et le Saint-Laurent. Par le fait même, de nombreux postes et avant-postes français sont créés le long de ces voies de communication afin de couper l'accès aux postes anglais de la Baie d'Hudson. Le territoire des Abitibis, de par sa facilité d'accès par la Baie d'Hudson, sera particulièrement impliqué dans les conflits pour contrôler ce commerce.



CARTE 3
 LES AXES DE RENCONTRE ET
 D'ÉCHANGE UTILISÉS PAR LES
 ABITIBIS, LES TEMISCAMINGUES
 ET LEURS PARTENAIRES COM-
 MERCIAUX AU MOMENT DU
 CONTACT AVEC LES EUROPÉENS

Référence : VIAU, Roland, (1992), *Gens des terres, gens du nord : L'occupation amérindienne de l'Abitibi-Témiscamingue au moment du contact avec les Européens (1660-1680)*, Montréal, p.9, (manuscrit non publié).

- les marchands

Les marchands ont joué un rôle important dans le développement du commerce des fourrures en Nouvelle-France. C'est surtout après l'installation des Anglais à la Baie d'Hudson que le marché des fourrures se transforme. A cette époque, des postes de traite furent construits le long des grands axes de communication navigables pour y faire le commerce des fourrures. Ces postes¹¹ avaient une vocation militaire mais aussi commerciale (Ethnoscop 84 : p.22). Avant la paix de 1701, ils devaient surtout protéger des attaques iroquoises les groupes amérindiens alliés des Français qui y venaient avec leurs fourrures. De plus, les postes et les avant-postes servaient à l'entreposage des fourrures et de refuge aux marchands ou à leurs hommes engagés pour faire la traite. Plusieurs de ces postes furent installés le long de la rivière des Outaouais, des cours d'eau des bassins du lac Témiscamingue et du lac Abitibi. Un permis est ainsi accordé à Charles Joseph d'Ailleboust pour aller traiter aux postes Témiscamingue et Abitibi en 1683 (Laflamme 75 : p.8).

Les guerres successives qui opposent la France et l'Angleterre entre 1689 et 1713 auront certaines répercussions sur le commerce des fourrures en Nouvelle-France et les tentatives pour s'approprier des postes de traite appartenant aux Anglais. Pendant la dernière guerre entre les deux puissances européennes, on connaît un surplus de fourrures sur le marché français. Un décret royal suspend les congés de traite aux coureurs des bois et aux marchands. On doit fermer certains postes et avant-postes notamment dans l'Outaouais supérieur (Brown 87 : p.171). Le commerce des fourrures a connu un déclin pendant cette

11 Les principaux postes de traite étaient Carillon, du Long-Sault, de la Petite Nation, Lièvre, Coulonge, des Joachims, Dumoine, Mattawa, Mondéon, Témiscamingue, Abitibi et Saint-Germain (Dunn 75 : p.12).

période de guerres. Le traité d'Utrecht de 1713 marque la fin des hostilités entre la France et l'Angleterre et amène la reprise du commerce des fourrures. Les marchands montréalais s'engagent alors dans des activités commerciales souvent illégales, ne détenant pas les permis nécessaires pour faire la traite (Ethnoscop 84 : p.32). Jean-Baptiste d'Ailleboust de Musseaux fut un des marchands qui en 1714 se rendit trafiquer sans permis les fourrures jusqu'au poste Témiscamingue. Cependant, en 1716, le gouverneur Vaudreuil amnistia tous les coureurs des bois.

La reprise du trafic des fourrures, en partie illégal, dans l'Outaouais supérieur, entraîna la réouverture des postes Témiscamingue et Abitibi à la fois pour occuper le territoire à la suite du traité d'Utrecht, empêcher les Amérindiens de vendre leurs fourrures aux Anglais et pour contrôler le commerce et la circulation sur les voies navigables. Cependant, même si Vaudreuil n'eut pas la permission de la cour pour réouvrir officiellement ce poste, il envoya des militaires au poste Témiscamingue pour y assurer une surveillance. Ce poste était entretenu et approvisionné par le marchand Paul Guillet qui pouvait, pour se rembourser tout en partageant les profits avec le gouverneur, y faire le trafic des fourrures ainsi qu'aux lacs Abitibi, Timagami, Kipawa et autres (Laflamme 75 : p.42).

Paul Guillet, avec la protection de Vaudreuil, a eu la main haute sur la traite des fourrures dans la région des lacs Abitibi et Témiscamingue pendant presque 30 ans. Les pressions des autres marchands pour obtenir le droit d'y faire le commerce et les changements politiques mèneront à l'affermage de ce territoire de 1724 à 1727, puis au rétablissement du régime des congés de 1727 à 1742 et ensuite, à l'affermage par enchère de 1742 à 1760. En plus de servir les intérêts de la colonie, l'affermage devait être une tentative visant à mieux contrôler la semi-clandestinité dans laquelle s'exerçait le commerce des

fourrures et les excès dont faisaient souvent les frais les Amérindiens. Malgré tout, Guillet demeura pendant toutes ces années le principal commerçant dans cette région des lacs Témiscamingue et Abitibi, grâce aux méthodes de traite très particulières qu'il aura su développer (Laflamme 75 : p.65-102).

- les compagnies de fourrure

La principale difficulté dans le commerce des fourrures en Nouvelle-France réside dans les énormes coûts du transport engendrés par les distances à parcourir. Ces coûts vont d'ailleurs augmenter à mesure que le commerce pénètre à l'intérieur des terres. Afin de contrer ce problème, les marchands ont intérêt à monopoliser le commerce de façon à contrôler les prix pour leurs bénéfices et à s'assurer un plus grand nombre de fourrures. La concurrence cependant est forte et le monopole ne peut être acquis pour plusieurs années consécutives. De là surgira l'idée de s'associer avec des concurrents éventuels (Brown 87 : p.89).

Après quelques années chez les Anglais, Radisson et Des Groseillers sont déçus de la façon dont ils sont traités. Ceux-ci repassent en France où on leur accorde leur pardon. On suggère à Radisson de se mettre en rapport avec Charles Aubert de la Chesnaye, un prospère marchand de la Nouvelle-France. C'est suite à cette rencontre qu'est mis sur pied en 1682 la Compagnie du Nord, une société de traite regroupant les principaux marchands de Nouvelle-France et des actionnaires français. Un des objectifs de la création de la Compagnie du Nord était entre autre d'empêcher les Anglais d'acquérir les plus belles fourrures (Frégault 68 : p.64). Radisson et Des Groseillers retournent à la Baie d'Hudson en 1682, cette fois pour le compte des Français et de la Compagnie du Nord et s'emparent du Fort Bourbon, de

grandes quantités de fourrures et d'un bateau qui sera remis au gouverneur général De La Barre. Le gouverneur, qui n'approuve pas cette prise, remet le bateau aux Anglais. Radisson très offensé offre de nouveau ses services à la Compagnie de la Baie d'Hudson, laquelle préfère avoir ce coureur des bois de nouveau à son service. Radisson retourne à la Baie d'Hudson, redonne les fourrures et le Fort Bourbon aux Anglais. C'est donc suite à ce dernier agissement de Radisson que la Compagnie du Nord financera en 1686 une expédition commandée par le Chevalier de Troyes pour aller déloger les Anglais à la Baie d'Hudson (Frégault 68 : p.61).

- l'expédition du Chevalier de Troyes

Cette expédition de 1686 avait pour but de chasser les Anglais de la Baie d'Hudson. Elle se composait de 100 hommes. Parmi les officiers sous les ordres du Chevalier de Troyes, on retrouve les trois frères Lemoyne : Jacques de Sainte-Hélène, Pierre d'Iberville et Paul de Maricourt accompagnés du père Silvy et du coureur des bois Saint-Germain. D'Iberville et Sainte-Hélène devaient défendre les intérêts de la Compagnie du Nord. Ils partent de Montréal le 30 mars 1686 en traîneaux en emportant canots, vivres et munitions. Après avoir remonté la rivière des Outaouais, jusqu'au lac Témiscamingue, ils remontent les rivières Blanche, Windigo et Kanasuta et atteignent au début juin le lac Abitibi où ils ont pour mission d'y construire un fort. On poursuit le voyage sur la rivière Abitibi et la rivière Monsoni. Ils atteignent le Fort Monsoni situé sur les rives de la Baie James vers le 21 juin 1686 (Frégault 68 : p.69).

Ce voyage d'une durée de 85 jours fut long et pénible et marqué de portages difficiles. Les Français prirent au cours de cet été de 1686 les trois forts anglais situés à la Baie James,

soit le fort Monsoni (ou Saint-Louis, Hayes, Moose Factory), le fort Rupert et le fort Albany (ou Sainte-Anne) (Frégault 68 : p.70). L'expédition reprit la route du retour le 19 juillet sauf d'Iberville qui demeura avec ses hommes à la Baie d'Hudson jusqu'à l'automne suivant. De retour dans la vallée du Saint-Laurent, il se rend en France où il obtient un navire avec lequel il retourne à la Baie d'Hudson pour le compte de la Compagnie du Nord ayant pour mission de ramener une cargaison de fourrures. Ce qu'il fit avec succès.

De 1690 à 1697, Pierre Le Moynes d'Iberville dirigea pour le compte de la Compagnie du Nord plusieurs expéditions à la Baie James et à la Baie d'Hudson dans le but d'y déloger les Anglais et d'y conquérir leurs forts entre autres le Fort Nelson (ou Bourbon) capturé de façon très spectaculaire surtout en 1697. Plusieurs de ces forts furent pris et repris au cours de ces années. Il semble, d'après les dires mêmes du héros, que la Compagnie du Nord manquait de vigueur et n'arrivait pas à conserver ses conquêtes (Frégault 68 : p.181). Le traité d'Utrecht, qui met fin en 1713 à la guerre de Succession d'Espagne, assure aux Anglais l'occupation de la région de la Baie d'Hudson et de toutes les terres situées au sud jusqu'à la ligne de partage des eaux. Les Français quittèrent définitivement la Baie d'Hudson (Brown 68 : p.174).

- la Compagnie de la Baie d'Hudson

De par sa charte royale signée par Charles II d'Angleterre, la Compagnie des Aventuriers ou Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) possédait le monopole du commerce des fourrures sur toutes les terres comprises dans le bassin hydrographique de la Baie d'Hudson. Cette charte n'était pas très précise, ne faisant pas état de colonisation ni de christianisation. Elle reconnaissait l'autonomie des Amérindiens mais les considérait comme

les sujets de la compagnie sur son propre territoire. La charte de la CBH ne fut légalisée par le Parlement de Londres qu'en 1690. Elle ne fut contestée que par la France après le traité d'Utrecht, plus de 23 ans plus tard (Newman 85 : p.150).

La CBH était une compagnie privée qui n'avait pas à occuper un territoire au nom d'une puissance royale. Son principal objectif était de faire des profits. De Londres, les propriétaires et administrateurs imposaient des règles et dirigeaient l'entreprise sans trop savoir quelles étaient les contraintes du commerce et les conditions de la vie à la Baie d'Hudson. Toutes les transactions et les décisions touchant la compagnie étaient effectuées dans le plus grand secret. La discrétion était de mise chez ses employés. On exigeait d'eux qu'ils agissent pratiquement comme des militaires (Newman 85 : p.190).

Entre 1671 et 1681, la CBH établit une série de postes de traite à l'embouchure des rivières Rupert, Moose, Albany et Hayes. De par sa charte, l'étendue de son territoire se composait à la fois du Nord du Québec et de l'Ontario, du Manitoba, d'une partie de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest ainsi que le Sud de l'Alberta (Brown 87 : p. 93).

Le personnel de la Compagnie était très bien hiérarchisé. A chaque emploi correspondait des tâches et des pouvoirs bien précis. On retrouvait trois types d'employés : les agents principaux (Chief Factors), les négociants principaux (Chief Traders) et les agents non gradés. L'autorité et l'obéissance avaient une grande importance. Les employés étaient tous soit Anglais, Ecossais ou Orcadiens¹². Ces derniers étaient souvent engagés pour

¹² Les Orcades sont des îles au Nord de l'Angleterre près de la mer du Nord et du 59e parallèle. Les conditions climatiques ressemblent quelque peu à celles de la Baie d'Hudson. La CBH appréciait chez les Orcadiens leur capacité d'être réservés, méticuleux et obéissants.

occuper des emplois subalternes. Ainsi, leurs conditions de vie difficiles alliées à l'autorité à laquelle ils étaient soumis ne leur permettaient pas de se révolter (Newman 85 : p.87-193).

Les postes de cette compagnie de fourrures étaient presque tous semblables. C'était une architecture de défense construite de forme carrée en billes verticales avec bastion sur lesquels on pouvait installer des canons. Dans la cour se distribuaient les pavillons, les entrepôts, le magasin et les hangars selon l'importance du poste. On y échangeait les fourrures contre les objets de traite habituellement disponible chez la CBH, soit les couvertures en laine avec rayures de couleur, les chaudrons et ustensiles de cuivre plus légers que ceux des Français et le rhum anglais bon marché (Newman 85 : p.190-211).

C'est vers la fin du 19^e siècle que la CBH connut son apogée. Même si ses adversaires les plus farouches ont su lui mener une concurrence sans merci, elle avait l'avantage de posséder des territoires de traite accédant directement à la mer qui lui permettait d'acheminer ses fourrures en quelques semaines par bateaux en Angleterre après le dégel de la Baie d'Hudson. La Compagnie du Nord-Ouest, sa principale rivale, devait au contraire compter quelques mois avant que ses cargaisons, venant par canot de l'Ouest des Grands Lacs, n'atteignent Montréal.

4.2.3 Après la Conquête

En 1760, la Nouvelle-France est définitivement conquise par l'Angleterre. C'est le Traité de Paris de 1763 qui vient confirmer son nouveau statut de colonie anglaise. Le

commerce des fourrures se réorganise lentement après la Conquête. La Compagnie de la Baie d'Hudson reçoit confirmation des droits acquis sur ses territoires. A Montréal, les marchands anglais s'imposent dans le commerce des fourrures. Les explorateurs poussent toujours plus vers l'Ouest les territoires propices à la traite des fourrures. Les problèmes qui découlent de l'association des Blancs et des Amérindiens dans le commerce des fourrures ne seront pas amoindris par ce changement de régime colonial. La maladie et la décadence culturelle dont ils font les frais depuis le 17^e siècle ne feront que s'amplifier.

- la Compagnie du Nord-Ouest

La Compagnie du Nord-Ouest (CNO) est née de l'association de négociants de Montréal qui s'allient dans le but de se protéger pour mieux concurrencer la CBH. Même si la restructuration définitive de la compagnie date de 1783, des marchands écossais itinérants se regroupent dès 1776 pour former la dite compagnie. Certains concurrents s'y grefferont au cours des décennies suivantes comme la Compagnie des XY qui s'y fusionne en 1804 (Brown 87 : p.278).

Contrairement à la CBH, la CNO n'avait pas de charte. Elle devait défendre le territoire qu'elle se donnait le droit d'occuper. Son réseau commercial était continuellement en extension. Elle comptait dans ses rangs des explorateurs renommés tels Mackenzie et Fraser. Ses dirigeants et employés y étaient très aventureux et téméraires. Ainsi ses bourgeois et employés parcouraient tout le pays du nord au sud et d'est en ouest. Partant de Montréal, ils voyageaient par le Saint-Laurent, vers la rivière des Outaouais pour aller vers le nord, ou bien ils transitaient par les lacs Nipissing et Supérieur pour accéder aux territoires situés à l'ouest

et au nord et atteindre les bassins de l'Arctique et du Pacifique. Ils sillonnaient même plusieurs des états du Nord-Ouest des Etats-Unis (Newman 87 : p.33).

Le quartier général et les entrepôts de la Compagnie du Nord-Ouest se trouvaient à Montréal (Lachine). Un autre quartier plus éloigné se situait à Grand-Portage à l'Ouest du lac Supérieur, lequel fut transféré à Fort-William par la suite. Des postes et avant-postes de traite étaient distribués de façon à couvrir tout le territoire de la compagnie. Les employés faisant le voyage aller-retour du quartier général aux postes de traite en canot avec les fourrures et les marchandises étaient appelés "voyageurs". Ceux-ci menaient une vie rude, pagayant du matin au soir et transportant de lourdes charges dans les nombreux portages malgré les moustiques, le froid, la chaleur et la pluie. Beaucoup d'entre eux étaient des francophones de la vallée du Saint-Laurent. Même si leur travail était souvent indispensable au commerce des fourrures et était apprécié par certains bourgeois de la CNO, d'autres les trouvaient cabotins et impétueux¹³. On pouvait faire la distinction entre les voyageurs saisonniers qui ne faisaient que le voyage aller-retour aux quartiers généraux et les hommes du Nord qui allaient troquer les fourrures et passaient l'hiver au pays des fourrures.

Chez la CNO, la discipline y était moins sévère et la hiérarchie moins importante qu'à la CBH. Les commis avaient la possibilité, moyennant un bon rendement, d'accéder à des postes plus élevés et de se faire entendre par les dirigeants. Le côté négatif de ce manque de rigueur chez les négociants et les employés de la CNO a quand même mené à un laisser-aller dans les postes de traite et à des abus envers les Amérindiens, soit : les maladies transmises,

13 David Thompson les qualifiait de vaniteux, téméraires, insouciant et libertins et selon lui : "Ils ne savent que parler de chevaux, de chiens, de canots, de femmes et d'hommes forts, capables de se battre vaillamment". (Newman 87 : p.57).

les unions entre les Blancs et Amérindiennes et l'utilisation de l'alcool pour attirer les trappeurs amérindiens à venir à eux plutôt qu'aux concurrents.

La CNO, comme sa rivale, laissa des traces pas toujours bienfaisantes pour tous les Amérindiens avec qui elle commerçait. Même si la concurrence avait l'avantage de faire monter le prix des fourrures et baisser celui des marchandises, elle apportait également tous les désavantages des moyens utilisés pour s'accaparer le plus de fourrures. Il semble cependant que la CNO, en développant d'est en ouest son réseau de traite et en défendant son territoire contre les marchands américains plus au sud, aurait contribué à préserver les frontières du pays contre les désirs d'expansion des marchands américains (Newman 82 : p.31-57).

4.2.4 La fusion de la CBH et de la CNO

Pendant plusieurs années, la Compagnie de la Baie d'Hudson se contenta d'attendre que les Amérindiens viennent troquer leurs fourrures aux postes de traite, alors que les Français, et plus tard les marchands anglais, surnommés "Peddlars ou Canadiens", allaient au devant des Amérindiens pour troquer leurs fourrures ou tout simplement pour les empêcher d'aller aux postes de la CBH. Un peu plus tard, lorsque leurs concurrents s'installaient dans des postes à proximité de ceux de la CBH pour mieux les surveiller, les "Peddlars ou Canadiens" avaient développé une façon efficace d'empêcher les Amérindiens de se rendre aux postes ou avant-postes de la CBH. Ils pratiquaient un commerce en "déroutine" qui consistait à aller chercher directement les fourrures sur les terrains de chasse des Amérindiens et à intercepter ceux-ci dans leurs déplacements.

On ne peut affirmer jusqu'à quel point les Amérindiens étaient intimidés ou forcés de laisser leurs fourrures aux intercepteurs. Cependant, dans le journal de bord du poste Abitibi de la CBH, il est souvent question de trappeurs amérindiens qui ne sont pas venus porter leurs fourrures pour payer leurs dettes contractées les années précédentes parce qu'ils ont été interceptés par les concurrents. Devant la forte concurrence, la CBH adopte les méthodes de ses adversaires avec beaucoup de difficultés, parce qu'elle manquait de personnel pour le faire (Brown 87 : p.278).

La CNO était très intéressée à développer la traite dans le secteur des lacs Témiscamingue et Abitibi, même au prix de fortes pertes financières. Dans un premier temps, cette concurrence détournait l'attention de la CBH et l'empêchait de développer des postes plus à l'ouest de la Baie d'Hudson. Ces manoeuvres de la CNO avaient des visées plus ambitieuses, qui étaient de construire des postes à Moose Fort et à York Factory et d'acheminer comme le faisait la CBH ses fourrures et ses marchandises par la mer, plutôt que par terre, ce qui était très coûteux (Mitchel 77 : p 54-55).

Les difficultés qu'a connu le marché des fourrures entre 1809 et 1815 ainsi que les coûts élevés du transport que devait rencontrer la CNO sont en grande partie responsables de la fusion de la CNO et de la CBH en 1821. La CNO, dont les dirigeants étaient les propriétaires, se trouva en difficulté lorsqu'elle eut atteint les limites de son expansion vers le Pacifique. Les profits et les dividendes étaient importants pour poursuivre l'expansion de la traite. A la CBH, le cas était différent, les gouverneurs n'étaient pas propriétaires de l'entreprise. Ils pouvaient diminuer plus facilement les dividendes (Newman 87 : p.252).

La fusion de la CNO et de la CBH en 1821 marquera donc une nouvelle étape dans le commerce des fourrures pour les employés de chacune des compagnies ainsi que les Amérindiens. Plusieurs postes ou avant-postes seront abandonnés. Le réseau de traite est divisé en deux secteurs : le secteur nord relevait de York Factory et le sud de Moose Factory. Le poste Abitibi devait être confié au secteur du sud (Mitchell : p.131).

La fusion amena une période d'incertitude pour l'avenir de certains postes et provoqua beaucoup d'insatisfaction pour les officiers et agents des deux compagnies. Cependant, elle était l'issue d'un conflit qui durait depuis plusieurs années et mettait fin aux hostilités entre les deux compagnies. L'avantage de cette fusion pour les Amérindiens fut sûrement de ne plus avoir à faire les frais de la concurrence des différents agents des postes de traite et de l'utilisation de l'alcool liée à cette pratique.

4.2.5 Le déclin des fourrures

Le déclin du marché des fourrures est lié à différents facteurs dont les plus importants relèvent à la fois de la baisse de la demande pour la peau de castor et du développement de la colonisation agricole conduisant à une occupation de plus en plus marquée du territoire.

Au 19^e siècle, la demande pour la fourrure du castor, qui avait été jusqu'ici l'élément-clé du commerce des fourrures pendant des décennies, se trouva donc à la baisse. Bien que les autres fourrures soient relativement en demande, la venue sur le marché des produits provenant de l'élevage des animaux à fourrures et de variétés de fourrures venant d'Amérique du Sud menaçait les activités de la CBH.

Les découvertes effectuées par les explorateurs, qui permirent d'ouvrir le continent à une plus grande exploitation du commerce de fourrures, ouvrirent aussi la voie à l'expansion territoriale des Eurocanadiens et à la colonisation. Les terres défrichées et occupées par les colons repoussaient les frontières des terrains propices au trappage des animaux à fourrure et des territoires de chasse des Amérindiens (Francis 84 : p.61).

En 1869, la Compagnie de la Baie d'Hudson renonce à son monopole et lègue la terre de Rupert à la nouvelle Confédération canadienne contre un dédommagement et le droit de conserver ses postes de traite et certains terrains. Cependant, le marché des fourrures connaît une telle baisse que la CBH ne nomme plus d'agents à ses postes à partir de 1887 (Newman 87 : p.450).

Dans la région du Témiscamingue et de l'Abitibi, la traite connaîtra aussi des difficultés. Au Fort Témiscamingue, dès 1848, le commerce des fourrures est de moins en moins prospère. Les "Témiscamingues" y vivent dans la misère. Le poste cesse ses opérations dès 1900 alors que le poste Abitibi, plus au nord, sera en opération jusqu'en 1921. Pour ce dernier, ce n'est pas directement l'industrie forestière et la colonisation qui pousse les "Abitibis" à migrer vers d'autres terrains de chasse. La construction d'un barrage sur la rivière Abitibi à Iroquois Falls, par la "Abitibi Power and Paper" hausse le niveau de l'eau de plusieurs pieds, inondant les terrains giboyeux des rives du lac (Couture 83 : p.103).

Le commerce des fourrures fut le principal lien entre les Amérindiens et les Eurocanadiens qui les amena à fréquenter sporadiquement les postes de traite. Le déclin du commerce des fourrures, la rareté du gibier et la régression des territoires de chasse placèrent les Amérindiens dans une situation précaire. Les réorganisations sociales, souvent

malhabiles, tentées par les dirigeants eurent pour conséquence de placer les Amérindiens dans un environnement où ils étaient amenés à dépendre des Blancs d'une façon plus fatidique qu'ils avaient connue lors de la traite. Il s'éloignèrent alors de plus en plus de leur mode habituel de subsistance et de leur culture.

Conclusion

Le commerce des fourrures fut sans contredit l'élément moteur qui a le plus influencé l'histoire de la Nouvelle-France pendant plusieurs décennies. Le système de la traite s'est tout d'abord organisé en étroite relation avec le mode de vie des Amérindiens. Il s'est calqué sur les réseaux d'échange commerciaux mis en place par les différents groupes d'Amérindiens, à travers tout le pays. L'exploration du pays a été façonnée par les besoins de la traite des fourrures. Ce sont également les besoins économiques des marchands et des compagnies de traite qui ont modelé l'exploitation du marché des fourrures. Les Amérindiens furent les premiers impliqués dans ce commerce qui a souvent mené à une exploitation à outrance des ressources animales et des ressources humaines à la base du commerce des fourrures.

Nous avons vu au début de ce chapitre, qu'avant la période de contact avec les premiers Européens, les Amérindiens sillonnaient le pays et s'échangeaient différents produits. Avec la période de contact débutèrent pour les Amérindiens de l'Est du Canada des changements irréversibles de leurs habitudes de vie apportés par les coureurs des bois, explorateurs, intermédiaires, marchands et compagnies de fourrures, autant sous le régime français qu'après la conquête. Les hostilités anglo-françaises auront suscité des alliances et des conflits entre les groupes amérindiens.

L'exploitation de la traite des fourrures s'intensifia progressivement à partir du 18^e siècle. C'est surtout la concurrence entre les diverses compagnies qui a caractérisé la traite des fourrures jusqu'à la fusion de la CBH et de la CNO. Les deux compagnies ont été les figures dominantes dans tout le pays. La fin du 19^e siècle a été marquée par le déclin du commerce des fourrures engendré par une série de facteurs qui ont amené les Amérindiens à adopter un mode de vie en marge de la société blanche.

Le commerce des fourrures a jeté le monde amérindien dans une autre civilisation sans trop de transition. Ils ont bien sûr profité des biens matériels mis à leur disposition, mais ils auront en même temps eu à faire les frais de cette concurrence effrénée que se faisaient les compagnies pour acquérir les fourrures, en utilisant l'alcool avec démesure. Dans toute l'histoire sociale du commerce des fourrures, les Amérindiens auront été le groupe social le plus marqué de tous les acteurs impliqués dans ce système commercial. Lors du déclin du commerce des fourrures, les compagnies ont pu s'adapter et se transformer alors que les Amérindiens s'en sont sortis beaucoup plus affaiblis.

CHAPITRE 5

HISTOIRE DU COMMERCE DES FOURRURES AU LAC ABITIBI

CHAPITRE 5

HISTOIRE DU COMMERCE DES FOURRURES AU LAC ABITIBI

Introduction

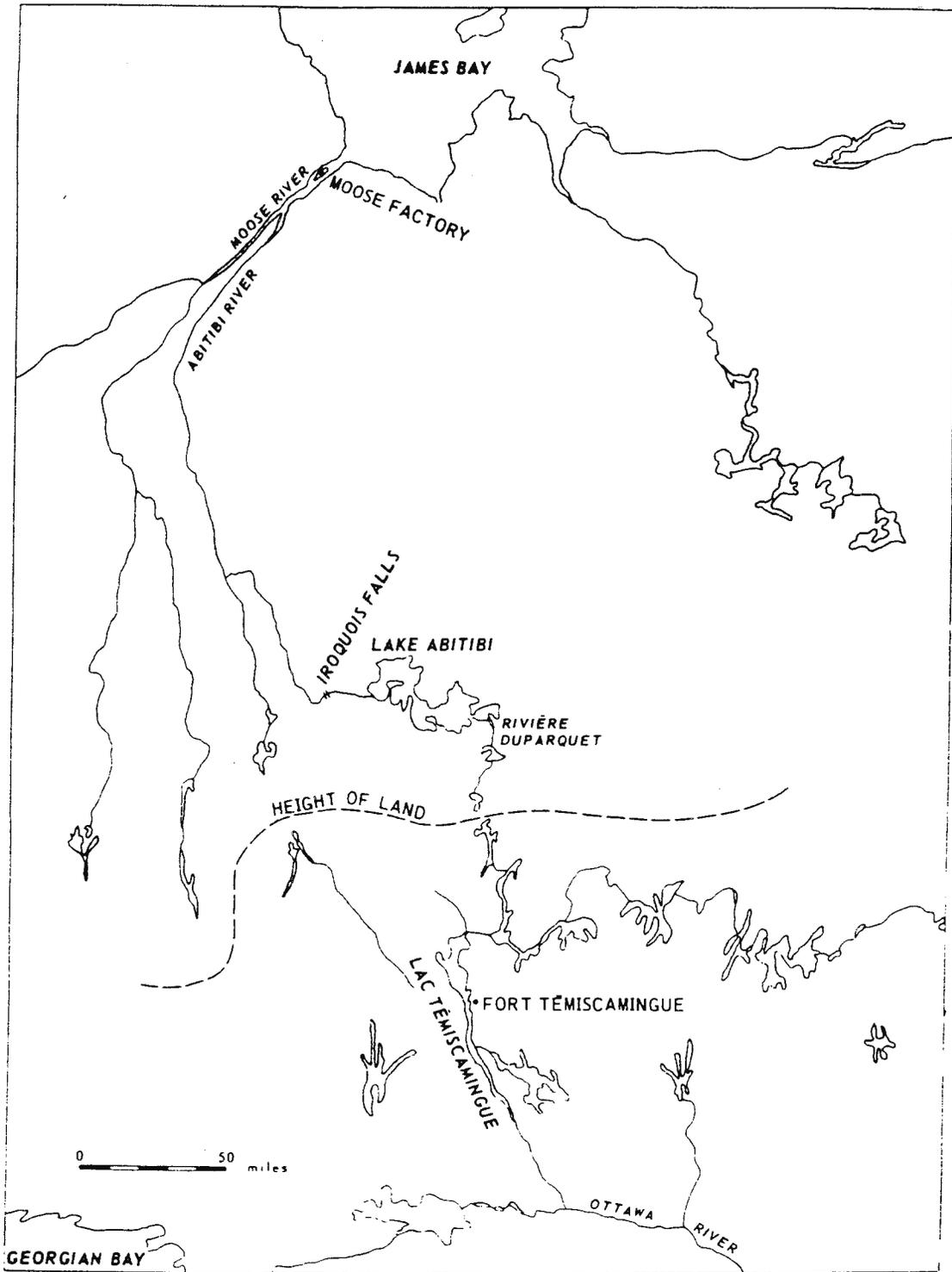
La situation géographique du lac Abitibi permet d'atteindre, à la fois, la Baie James par la rivière Abitibi et les principaux centres de la Nouvelle-France par les voies d'eau situées au Sud de la ligne de partage des eaux, entre autres le lac Témiscamingue et la rivière des Outaouais.

Selon nous, la particularité du commerce des fourrures dans la région du lac Abitibi réside dans sa proximité de la ligne de partage des eaux qui permettait aux Amérindiens d'accéder à deux grands réseaux hydrographiques, l'un s'écoulant vers le nord et l'autre vers le sud (carte 4). Pendant plusieurs années, les Anglais et les Français se sont arrachés les fourrures et la clientèle des Amérindiens de cette région qui ont eu à subir à la fois les inconvénients et les avantages liés à cette concurrence.

C'est donc les données historiques d'un aspect très particulier du commerce des fourrures en Nouvelle-France, organisées selon le cadre méthodologique de classification retenu dans le troisième chapitre, que nous présenterons dans ce cinquième chapitre. Nous traiterons d'abord de l'historique des postes de traite qui se sont succédés au lac Abitibi et dans les régions avoisinantes. Nous ferons ensuite ressortir le contexte particulier du commerce des fourrures de ce secteur. Finalement, nous brosserons un bref tableau de ce que sont devenus les Abitibis.

Carte 4

La ligne de partage des eaux de l'Abitibi-Témiscamingue



Référence : LEE, Thomas E., (1979), The Fort Abitibi Mystery, Centre d'études nordiques, Université Laval, Québec, (coll. Paléo-Québec), p.7.

5.1 Présence de la CBH et des autres compagnies des fourrures

Un poste de traite fut érigé au lac Abitibi dès 1686 lors de l'expédition du Chevalier de Troyes financée par la Compagnie du Nord. Cette expédition devait aller déloger les Anglais à la Baie d'Hudson. Ce poste, tout comme Fort Témiscamingue et tous les autres postes fortifiés sous le régime français, devait défendre la région entourant le lac Abitibi et protéger cette route commerciale qu'empruntaient les Blancs et les Amérindiens.

Déjà vers 1670, donc bien avant la construction du Fort Abitibi, un coureur des bois nommé Pierre Lamoureux sieur de Saint-Germain faisait la traite des fourrures sur la rivière Abitibi. Il y établit un poste dont la mission était d'empêcher les Amérindiens d'aller vendre leurs fourrures aux Anglais à la Baie d'Hudson (Couture 79 : p.5). C'est le plus ancien poste de traite connu dans la région du lac Abitibi.

Vers 1679, le premier Fort Témiscamingue fut construit sur une petite île du lac Témiscamingue. Ce poste militaire aurait été l'un des plus importants de la vallée de l'Outaouais. Les hommes de ce poste devaient protéger le territoire environnant et empêcher les Amérindiens d'aller vendre leurs fourrures aux Anglais et ceux-ci de venir traiter dans les environs (Dunn 75 : p.140).

Déjà en 1683, un permis de traite pour le secteur des lacs Témiscamingue et Abitibi aurait été accordé à Charles-Joseph d'Ailleboust (Laflamme 79 : p.8). En 1685, le roi de France accordait à la Compagnie du Nord le monopole de la traite pour 20 ans dans la région du lac Abitibi et le droit d'y créer un poste, ce qui fut fait l'année suivante. En 1689, la

Compagnie du Nord donna à contrat un permis de traite aux postes Abitibi et Témiscamingue. La traite y fut cependant abandonnée vers 1694.

Selon l'historien Jean Laflamme, il semble que la route du Témiscamingue ait été évitée à cause des incursions iroquoises et ceci, jusqu'au traité de paix de 1701 avec les nations iroquoises (Laflamme 79 : p.12). Ainsi vers 1688, les employés de Fort Témiscamingue auraient été décimés par les Iroquois. Toujours selon Laflamme, ce poste fut abandonné à partir de cette date ainsi que le fort Abitibi. Les Amérindiens devaient donc se rendre dans l'Outaouais ou commercer avec des coureurs des bois du lac Nipissing pour échanger leurs fourrures (Mitchell 77 : p.10). Beaucoup préféraient toutefois les échanger chez les Anglais à la Baie d'Hudson où ils craignaient moins d'y rencontrer des Iroquois (Laflamme 79 : p.17). Par contre, selon Ivanhoé Caron, le fort Abitibi aurait été occupé par des traiteurs français jusqu'en 1763 (Caron 18: p.54).

Après le traité de paix avec les Iroquois, le poste Abitibi ne fut pas officiellement réouvert. Le marché des fourrures était en difficulté suite à la guerre de Succession d'Espagne. Ce n'est qu'après le traité d'Utrecht de 1713 que le commerce des fourrures reprit son essor. Les négociants montréalais y développèrent un système de traite plus ou moins légal qui consistait à aller au devant des Amérindiens, si bien qu'on crut bon de réouvrir les postes et avant-postes de l'Outaouais supérieur qu'on regroupa sous le vocable de "Poste de Témiscamingue".

L'exploitation des postes Témiscamingue et Abitibi fut confiée à Paul Guillet, un marchand montréalais protégé par le gouverneur Vaudreuil. Ces postes fonctionnaient dans une quasi-illégalité car Vaudreuil n'eut jamais le consentement officiel du roi pour opérer ces

postes (Ethnoscop 84 : p.32). De sorte que les bénéfices encourus alliés aux plaintes des autres marchands menèrent à certains changements dans l'accréditation des permis de traite. Paul Guillet demeura pourtant le principal traiteur des postes Abitibi et Témiscamingue jusqu'à sa mort en 1753. Son neveu Charles Héry continua la traite après sa mort (Laflamme 79 : p.110).

Pendant tout le régime français, ce sont surtout les efforts tentés par les négociants français pour empêcher les Amérindiens de porter leurs fourrures aux Anglais à la Baie d'Hudson qui auront marqué le commerce des fourrures dans le secteur du lac Abitibi. Avec la Conquête de 1760, les Français abandonnèrent les postes Abitibi et Témiscamingue qu'occuperont très vite les négociants anglais indépendants (Mitchell 77 : p.23). Ces "Peddlars" ou "Canadians", comme l'appelait la Compagnie de la Baie d'Hudson, deviendront leurs plus acharnés concurrents. Au lac Abitibi, les marchands anglais auraient construit ou occupé un ancien poste français qui fonctionna désormais sous le nom de Pano's settlement. Ce poste aurait été situé sur la rive ouest de la rivière Duparquet se jetant dans le lac Abitibi (Mitchell 77 : p.23).

En 1783, des négociants montréalais s'associèrent pour former la Compagnie du Nord-Ouest. Quelques-uns d'entre eux achetèrent en 1795 les postes du lac Témiscamingue dont faisait alors partie le poste Abitibi. Les postes du district du Fort Témiscamingue appartenant à la CNO étaient les suivants : Abitibi, Waswanipi, Grand Lac, Frederick House, Matawagamingue et Flying Post (Couture 83 : p.11).

La Compagnie de la Baie d'Hudson se contentait jusqu'ici d'opérer son commerce essentiellement dans la région de la Baie James et de la Baie d'Hudson. Devant la

concurrence des "Peddlars", elle fut toutefois dans l'obligation d'installer des postes à l'intérieur des terres au sud de "Moose Fort". Entre 1781 et 1785, elle établit aussi "Brunswick House" et "Frederick House". Vers 1794, elle fit construire le poste Abitibi ou "Abitibi House" qu'elle abandonnera en 1812 à cause de la trop forte concurrence (Mitchell 77 : p.42). La Compagnie du Nord-Ouest restera seule à commercer au lac Abitibi jusqu'à sa fusion avec la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1821. Son poste du lac Abitibi fut alors pris en charge par la CBH qui l'opéra jusqu'en 1922. Le poste fut déménagé à La Sarre situé à proximité de la gare de La Sarre. Il fut en opération quelques dizaines d'années dans cette ville d'Abitibi.

5.1.1 Le poste ou le fort Abitibi

Le premier Fort Abitibi aurait été construit à l'embouchure de la rivière Duparquet qui se jette dans le lac Abitibi. (Carte 5). Sa construction date de l'expédition du Chevalier de Troyes à la Baie d'Hudson. Même si le Chevalier de Troyes donne une bonne description de l'emplacement de ce fort dans le journal de son expédition de 1686 (Caron 18 : p.55), les fouilles archéologiques faites jusqu'ici dans ce secteur n'ont pu en déterminer l'emplacement exact. L'on sait qu'il fut construit en trois jours et qu'il était de dimension suffisante pour héberger de trois à quatre employés. Selon certains auteurs, ce fort n'aurait été occupé que deux ans, le secteur ayant été abandonné vers 1688 à cause de la présence des Iroquois. Cependant, selon les auteurs Caron et Voorhis, des traiteurs français auraient utilisé ce poste jusqu'en 1763 (Caron 18 : p.54 et Voorhis 30 : p.28).

Le poste Abitibi ou "Abitibi House" de la CBH était situé sur une pointe de terre de la rive est du lac Abitibi à l'embouchure de la rivière Duparquet, couramment appelée la Pointe aux Indiens (carte 5, #1). Plusieurs constructions s'y seraient succédées. Le premier poste fut bâti en 1794. De 1812 à 1821, la CBH abandonna la région du lac Abitibi à la CNO. En 1870, le poste Abitibi comprenait dix bâtiments dont la maison du bourgeois, les entrepôts, la glacière, les quartiers du personnel, l'église, la grange et l'étable¹⁴.

Après la conquête, les "Peddlars" ou les marchands montréalais intéressés au commerce des fourrures construisirent eux aussi un poste de traite au lac Abitibi sur la rive Ouest de la rivière Duparquet, pas très loin de son embouchure. Ce poste se nommait "Pano's Settlement (carte 5, #3). Ce nom vient d'une déformation de Panneton, nom du bourgeois du poste à cette époque (Mitchell 77 : p.22). Ce poste aurait été occupé par les "Pedlars" jusque vers 1783, année de la fondation de la CNO et par la suite probablement par celle-ci jusqu'à la construction vers 1794 du poste de la CBH de la pointe aux Indiens. A partir de cette date, il semble que la CNO ait eu l'habitude d'installer ses postes à proximité de ceux de la CBH pour mieux surveiller ses activités et s'assurer une concurrence efficace (Mitchell 77 : p.27).

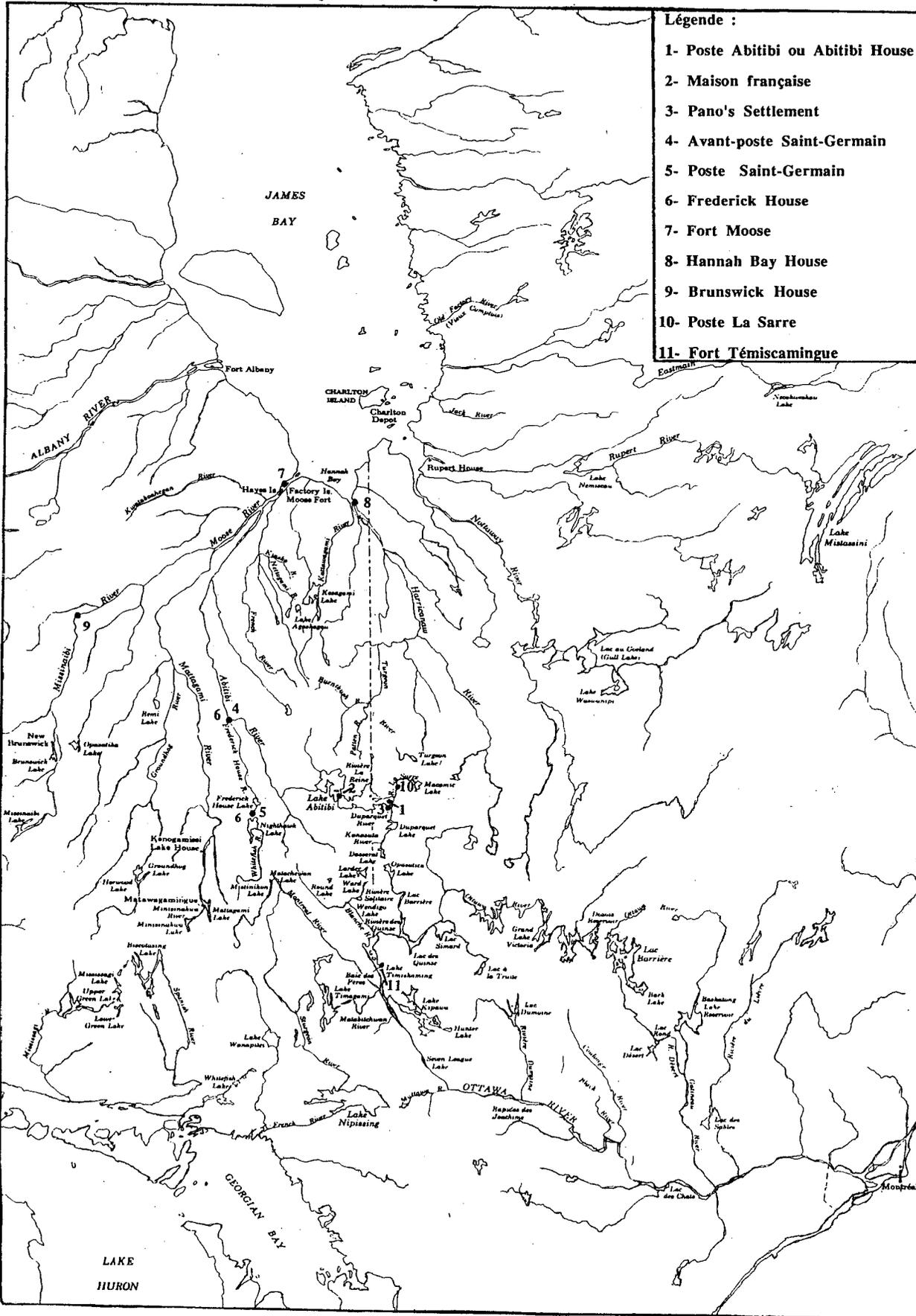
5.1.2 Les autres postes ou avant-postes

Plusieurs postes ou avant-postes ont été construits, reconstruits, déplacés ou ont tout simplement disparu pendant l'époque florissante du commerce des fourrures. Leur création, leur déplacement et leur disparition ont fluctué au gré de la concurrence et des rivalités entre

¹⁴ Les archives de la CBH contiennent quelques dessins datant de 1870 et montrant les bâtisses construites sur le plateau de la Pointe aux Indiens.

Carte 5

Les postes et avant-postes du secteur du lac Abitibi



les compagnies de fourrures. Après la fusion de 1821 entre la CBH et la CNO, il y eut une certaine stabilité dans le maintien de ces postes. Nous présenterons certaines informations sur les différents postes qui étaient installés à proximité du lac Abitibi. Nous situerons ces postes sur la carte 5.

- Fort Témiscamingue : (# 11)

Le premier Fort Témiscamingue fut construit par des traiteurs français vers 1679 sur une île du lac Témiscamingue. Il fut déménagé par la suite sur la rive est du lac. C'était un poste de traite très important dont dépendaient les autres postes de l'Outaouais supérieur. Vers 1795, il fut acheté par les négociants montréalais de la CNO qui en fut propriétaire jusqu'à la fusion de 1821. Contrairement au poste Abitibi où la CNO et la CBH se partageaient la même clientèle et se menaient une forte concurrence, ce n'est qu'après la fusion de 1821 que la CBH apparaît dans le secteur du lac Témiscamingue.

- la Maison française (#2)

Ce poste était situé dans la partie Sud-Ouest du lac Abitibi, près du détroit qui sépare le lac en deux parties. Construit avant 1688 selon Voorhis, il fut d'abord occupé par des traiteurs français, puis en 1695 par la Compagnie du Nord et à partir de 1783 par la CNO . Il fut abandonné lors de la fusion de 1821 (Voorhis 30 : p.28).

- le poste et avant-poste Saint-Germain (#5 et #4)

Ce poste fut construit par le sieur de Saint-Germain vers 1673, donc bien avant les forts Témiscamingue et Abitibi. Il était situé sur la rivière Abitibi, à la sortie du lac Piscoutagamy ou Nighthawk en Ontario, avec un avant-poste au confluent de la rivière Abitibi. Sous le régime français, il fut l'un des premiers établissements de traite installés

dans le secteur du lac Abitibi. Sa fonction était d'empêcher les Amérindiens d'aller porter leurs fourrures aux Anglais (Laflamme 79 : p.5)

- Frederick House (#6)

Ce poste appartenant à la CBH fut d'abord érigé en 1783 au confluent de la rivière Abitibi sur le site de l'avant-poste Saint-Germain. Il fut déménagé en 1785 sur le site du poste Saint-Germain près du lac Piscoutagami ou Nighthawk. Il fut fermé en 1794 puis réouvert en 1798 sur un nouvel emplacement près du lac Frederick House (Voorhis 30 : p.70). Il fut définitivement fermé en 1813 après le massacre de ses occupants (Mitchell 77 : p.84).

- Fort Moose (#7)

Ce fort de la CBH, qui porta aussi à certains moments de son histoire les noms de Monsoni, Monsipi, Saint-Louis, La Hayes et Moose Factory, était situé à l'embouchure de la rivière Moose à la Baie James. Il a été construit par Des Groseillers en 1671. C'était un poste de grande importance pour la CBH. Ce fort fut capturé par les Français lors de l'expédition du Chevalier de Troyes en 1686 (Voorhis 30 : p.119).

- Pano's Settlement (#3)

Ce poste de la CNO au lac Abitibi se trouvait sur la rive ouest de l'embouchure de la rivière Duparquet. Il fut d'abord occupé par des "Peddlars" à partir de 1763, et par la suite par la CNO vers 1783. La CNO, qui avait l'habitude de se construire très près de ses concurrents pour mieux les surveiller, se serait installée à proximité de ceux-ci sur la rive opposée en 1797. Lorsque la CBH déménagea de nouveau sur une île près de la pointe, la CNO les suivit également en 1800 (Mitchell 77 : p.23-69).

- le poste La Sarre (#10)

Ce poste de la CBH fut ouvert après la fermeture du poste Abitibi en 1914. Il était installé à environ 9 milles de celui-ci, près de la voie ferrée dans la ville de La Sarre. Ce poste a été en fonction jusqu'en 1954 (Voorhis 30 : p.101).

- Hannah Bay House (#8)

Ce poste de la CBH à la Baie James était situé à l'embouchure de la rivière Harricana. Les Abitibis localisés au nord du lac Abitibi pouvaient accéder à ce poste par les rivières Turgeon et Harricana (Voorhis 30 : p.80).

- Brunswick House (#9)

Ce poste de la CBH fut construit sur la rivière Missinaibi en 1744. Il fut reconstruit près du lac Brunswick en Ontario en 1788 et nommé New Brunswick House (Voorhis 30 : p.44)

5.2 Contexte particulier pour la région du lac Abitibi

Sous le régime français, la traite des fourrures dans l'Outaouais supérieur, notamment aux lacs Abitibi et Témiscamingue, était secondaire selon Laflamme, car elle dépendait d'intérêts privés. Elle n'a pas été aussi étudiée par les historiens que la traite dans les régions de l'Outaouais inférieur, des Grands Lacs ou du Saint-Laurent (Laflamme 79 : p.1). Cependant, le poste Abitibi avait ceci de particulier : sa situation géographique en faisait non seulement un poste de relais pour les provisions, mais elle permettait de s'emparer des

fourrures du versant de la Baie James, surtout après le traité d'Utrecht de 1713 qui rendait aux Anglais les forts de la Baie James conquis par les Français.

Après la Conquête de 1760, les "Peddlars" installés au lac Abitibi engagent la plupart du temps des francophones habitués à la vie dans les bois. Leur habitude d'aller au devant des Amérindiens sera immédiatement adoptée par les "Peddlars" et par la Compagnie du Nord-Ouest. Cette façon de traiter en "déroutine" sera particulière aux Canadiens et amènera la Compagnie de la Baie d'Hudson à établir de nouveaux postes à l'intérieur des terres et l'obligera à envoyer, elle aussi, ses employés au devant des Amérindiens (Mitchell 77 : p.12).

La CNO avait l'intention d'établir des postes à la Baie James, dont l'un près de Fort Moose. Ceci lui aurait permis d'exercer une meilleure concurrence sur sa rivale et également d'acheminer des provisions par la Baie James aux postes Abitibi et Témiscamingue plutôt que de les acheminer par l'intérieur des terres. Cependant, la CBH déjouait les plans de la CNO et installait un poste au lac Abitibi en 1794. Par la suite la CNO entreprit de surveiller et de mener une forte concurrence à sa rivale (Mitchell 77 : p.42).

La CNO était tiraillée entre le désir de conclure une entente avec la CBH et celui d'ouvrir des postes à la Baie James. L'entente entre les deux compagnies consistait à ce que l'une d'elle abandonne un secteur de façon à laisser à l'autre la main mise sur le commerce des fourrures. De cette façon, la concurrence était éliminée ainsi que les coûts et le temps que demandait aux employés le commerce en "déroutine". En 1812, la CBH ferme "Abitibi House" et laisse tout ce secteur à la CNO. En revanche, la CNO se retire de "Frederick House" (Mitchell 77 : p.84).

La forte concurrence exercée par la CNO avait pour but de forcer une entente avec la CBH, mais aussi de tester sa fameuse charte afin de savoir si elle détenait vraiment le monopole du commerce à la Baie d'Hudson. Effectivement, la CBH apprit en 1803 par ses aviseurs légaux qu'elle ne pouvait empêcher d'autres sujets britanniques de faire le commerce des fourrures sur ce territoire (Mitchell 77 : p.75).

Le poste Abitibi avait une importance stratégique pour la CNO car il gardait ouverte la frontière nord du district du Témiscamingue et il était le point ultime de sa défense contre la CBH. Le poste Abitibi était un des postes prospères du district du Témiscamingue. Ainsi, au lendemain de la fusion, le nombre de ballots de fourrures récoltés à l'hiver 1822 était de 46 pour le poste Abitibi alors que le poste Témiscamingue n'avait enregistré que 32 ballots (Mitchell 77 : p.81-127).

En fait, la CNO était intéressée à développer le secteur du Témiscamingue y compris son poste Abitibi, même au prix de pertes financières. Ceci parce qu'une forte concurrence dans la région des lacs Abitibi et Témiscamingue canalisait les énergies et l'attention de la CBH et l'empêchait de développer des postes à l'Ouest de la Baie d'Hudson, l'un des secteurs les plus florissants de la traite des fourrures que la CNO voulait se garder (Mitchell 77 : p.55).

5.3 Histoire contemporaine des Abitibis

Nous vous présentons dans ce qui suit quelques éléments qui mettent en relation la vie passée des Abitibis avec la vie contemporaine de ce peuple.

5.3.1 Historique

Tant avant qu'après la période de contact, les Abitibis se partageaient des territoires de chasse entre la rivière Abitibi en Ontario et la rivière Harricana au Québec. Ces territoires se situaient donc de part et d'autre du lac Abitibi, de la hauteur des terres jusqu'aux basses terres de la Baie James. Au début de l'été, les Abitibis quittaient leurs territoires de chasse pour se rencontrer au lac Abitibi où ils s'échangeaient des marchandises (Couture 83 : p.147). Après l'avènement des traiteurs et des postes de traite, c'est surtout autour des postes qu'ils se rassemblaient au début de l'été afin d'échanger leurs fourrures contre des marchandises diverses.

Le secteur du lac Abitibi présentait une position stratégique entre les marchands de la Baie d'Hudson et ceux de la vallée du Saint-Laurent jusqu'à la fusion des deux principales compagnies de fourrures en 1821. Après cette date, la CBH contrôlait le commerce de la région et la diminution de la concurrence lui permettait de réduire l'alcool donné aux Amérindiens. Par contre, l'exploitation forestière, la colonisation agricole et l'arrivée du chemin de fer ont progressivement perturbé à partir du début du 20^e siècle le mode de vie des Abitibis.

Dès 1905, le gouvernement du Canada entreprit des négociations avec les Abitibis afin qu'ils adhèrent au traité Numéro 9, aussi appelé traité de la Baie James. Par ce traité, les Amérindiens devaient céder leurs droits sur leurs territoires ancestraux, en échange de quoi le gouvernement leur fournirait une rente (annuité), des services à la communauté et créerait des

réserves. Ce traité concernait seulement les Amérindiens d'Ontario. Si bien que lorsque les commissaires rencontrèrent les Abitibis à leur campement d'été situé sur la rive Est du lac Abitibi près du poste de la CBH, ils ne purent que conclure une entente avec ceux ayant leurs territoires de chasse en Ontario parce que le Québec ne participait pas à ce traité. Par contre, ils promirent aux Abitibis dont les territoires de chasse se situaient au Québec¹⁵ de faire des pressions pour que le gouvernement favorise la création d'une réserve sur le territoire québécois (Morrisson 86 : p.60).

Finalement les Abitibis qui avaient leurs territoires de chasse en Ontario acceptèrent de signer le traité et de céder leurs droits territoriaux en juin 1906. La bande des Abitibis fut divisée en deux : Abitibi-Ontario, pour ceux qui chassaient en Ontario et Abitibi-Québec, pour ceux qui chassaient au Québec. Les groupes se choisirent des chefs et des conseillers. On créa pour la bande Abitibi-Ontario une réserve située à l'extrémité Ouest du lac Abitibi (Couture 83 : p.148).

Le gouvernement du Québec n'accepta pas la création d'une réserve pour la bande Abitibi-Québec. Le ministère des Affaires indiennes proposa alors aux Abitibis du Québec un compromis qui était de leur verser la même rente annuelle prévue dans le traité pour le groupe Abitibi-Ontario et de partager la réserve qui lui avait été assignée, à condition bien sûr que le groupe ontarien accepte également ce compromis. Ce qui fut fait. La bande Abitibi-

15 En 1912, lorsque le gouvernement fédéral prolongea la frontière nord, entre le Québec et de l'Ontario jusqu'à la Baie d'Hudson, il enjoignit aux provinces de reconnaître aux Indiens les droits acquis sur ces territoires. L'Ontario reconnaissait aux Indiens des droits de possession sur les territoires de chasse et avait participé aux négociations du traité no 9. Par contre, le Québec ne reconnaissait pas ces droits et estimait que les terres appartenaient à la couronne par droit de conquête. (Dans la lettre adressés à l'honorable surintendant général des Sauvages par les commissaires du traité Numéro 9, Morrisson 86 : p.100).

Québec accepta les termes du traité Numéro 9 et signa en juin 1908 au lac Abitibi, l'entente par laquelle ils "cédèrent à la Couronne tous leurs droits sur le territoire décrit dans le traité, de même que leurs droits sur leurs terres québécoises." (Morrisson 86 : p.61).

La réserve située du côté ontarien étant difficile d'accès, bien peu d'Abitibis s'y installèrent. Pour la plupart de religion catholique, ils étaient plus attirés par les communautés québécoises. La pointe du lac Abitibi où se trouvait le poste de la CBH continua d'être un lieu de rencontre. Par contre, l'inondation des rives giboyeuses du lac Abitibi à la suite de la construction du barrage d'Iroquois Falls en 1915 et le déménagement du poste Abitibi à La Sarre en 1922 ont tranquillement modifié les habitudes de vie des Abitibis. Ainsi la bande du lac Abitibi et d'autres groupes nomades de la rivière Harricana se regroupaient périodiquement l'été près d'Amos. La loi québécoise de l'instruction publique, qui obligeait tous les enfants de moins de seize ans à fréquenter l'école, incita les familles à abandonner leur mode de vie traditionnel et poussa les hommes à délaisser leurs familles pour rejoindre leurs territoires de chasse (Couture 83 : p.143).

La réserve de Pikogan fut ainsi créée en 1955. La bande Abitibi-Québec, connue plus tard sous le nom d'Abitibiwini, acheta 200 acres de terres à six kilomètres au nord d'Amos. A cette époque, ils étaient plus d'une centaine à vivre sous la tente au village Pikogan. En 1964, cinq cents Amérindiens y vivaient. Le gouvernement fédéral y fit construire quelques maisons et une église. Par la suite, un terrain de 92 acres fut ajouté à la réserve. Le village de Pikogan qui regroupe aujourd'hui plus de cinq cents personnes possède son école primaire, une salle communautaire, des bureaux du conseil de bande et plus de 70 maisons (Couture 83 : p.150 et Frenette 88 : p.241).

5.3.2 L'archéologie au lac Abitibi

Plusieurs fouilles archéologiques ont été effectuées sur les rives du lac Abitibi et à l'embouchure de la rivière Duparquet, entre autres celles dirigées par Roger Marois du Musée national d'Ottawa (1969, 1971-1977) et Thomas E. Lee (1965-1974).¹⁶

La Société archéologique de Sherbrooke a aussi fait des fouilles en 1973 ainsi que monsieur René Ribes du Musée d'archéologie préhistorique de Trois-rivières (1969-1970). Monsieur Joseph Bérubé de La Sarre a récolté de nombreuses pièces de surfaces qui font partie de la collection Bérubé qui est exposée à la bibliothèque de Saint-Laurent de Gallichan. Les pièces de cette collection datent des périodes historiques et préhistoriques. (Ribes 73 : p. 96). Archéo-08 a fait en 1988 l'inventaire et la classification de la collection Bérubé. Cet organisme a procédé à des fouilles au lac Abitibi au cours de l'été 1992, notamment sur le site Pano's Settlement.

Les nombreuses fouilles tentées dans ce secteur jusqu'à ce jour ont permis de localiser des sites relatifs à l'occupation blanche et amérindienne de ce territoire, bien que les rives argileuses du lac Abitibi soient laissées à l'érosion à cause du haussement du niveau du lac depuis 1915.

Aujourd'hui, les seuls vestiges de surface relatifs à l'histoire du commerce des fourrures au lac Abitibi se retrouvent sur le site du poste de la CBH. Le cimetière catholique

¹⁶ En 1971, monsieur Lee aurait tenté lors de ses recherches archéologiques de déterminer l'emplacement du site du premier fort Abitibi. Il nous livre dans son ouvrage "The Fort Abitibi Mystery" les résultats de ses recherches.

algonquin de la mission Saint-Siméon et celui de la CBH réunissent plusieurs épitaphes dont l'une datant de 1849 et témoignent de l'occupation blanche et amérindienne de ce secteur.

5.3.3 Les groupes intéressés à la mise en valeur du patrimoine du lac Abitibi

Certains regroupements et plusieurs particuliers sont intéressés à la mise en valeur et au classement officiel du site de la Pointe aux Indiens au lac Abitibi. A Saint-Laurent de Gallichan, municipalité située à proximité de ce site, un comité a été formé dans le but de promouvoir l'histoire de la Pointe aux Indiens. Un diaporama sur l'histoire du site a été réalisé en 1986. Il est encore présenté à la bibliothèque municipale de l'endroit et est aussi disponible aux Archives nationales du Québec à Rouyn-Noranda. La collection Bérubé est aussi exposée à Gallichan.

La bande Abitibiwini, dont le territoire ancestral incluait la région du lac Abitibi, est très intéressée à l'histoire de l'occupation de ce territoire par son peuple et à la promotion du site de la Pointe aux Indiens. Il arrive encore que les membres de la communauté de Pikogan se réunissent sur le site de la Pointe aux Indiens près de l'ancien cimetière algonquin afin de se souvenir et de souligner leur histoire.

Conclusion

Nous avons, dans ce chapitre, fait la synthèse de l'histoire du commerce des fourrures au lac Abitibi et des postes de traite de ce secteur. Nous avons également fait ressortir le contexte particulier qui caractérisait le commerce des fourrures au lac Abitibi. Il était aussi essentiel pour terminer le chapitre de présenter une synthèse des événements qui ont conduit

la bande Abitibiwini à ne plus résider au lac Abitibi. De plus, nous avons cru important de souligner les recherches archéologiques réalisées dans le secteur ainsi que d'identifier les groupes intéressés à la reconnaissance et la mise en valeur de l'histoire du commerce des fourrures et de l'occupation amérindienne au lac Abitibi.

CHAPITRE 6

THEMES EDUCATIFS SUR LA VIE DES ABITIBIS
ET L'HISTOIRE DU COMMERCE DES FOURRURES

CHAPITRE 6

THEMES EDUCATIFS SUR LA VIE DES ABITIBIS ET L'HISTOIRE DU COMMERCE DES FOURRURES

Introduction

Nous nous proposons dans ce chapitre d'exploiter des thèmes portant sur la vie des Abitibis en relation avec l'histoire du commerce des fourrures au Lac Abitibi. Ces thèmes ont été choisis au point 3.3.2 de la méthodologie et sont élaborés en fonction d'une démarche didactique proposée dans le cadre de référence (p.46 #1). Ils viennent donc compléter les données recueillies dans les deux chapitres précédants. Ils pourront faire connaître dans un premier temps les habitudes et le mode de vie des Abitibis ainsi que la situation difficile dans laquelle le commerce des fourrures les a placés. Dans un deuxième temps, ces thèmes feront connaître les événements liés au commerce des fourrures mettant en relation les traiteurs et les Amérindiens.

Suivant la démarche didactique proposée dans le cadre de référence, nous présentons tout d'abord le contenu des thèmes choisis et par la suite une démarche didactique qui, appliquée à certains thèmes, leur confère un pouvoir d'évocation suscitant un plus grand intérêt chez l'adulte ou l'enfant à qui ils sont présentés. Nous terminons en présentant les retombées de la recherche.

6.1 Thèmes relatifs au commerce des fourrures

Dans le quatrième et le cinquième chapitre nous avons élaboré une synthèse de l'histoire du commerce des fourrures en utilisant surtout une progression chronologique. A la lumière des informations présentées, nous choisissons dans ce chapitre-ci d'exploiter des thématiques touchant particulièrement les Abitibis et le commerce des fourrures. Les thèmes suivants ont été retenus : le castor, le canot, l'alimentation, les maladies, la famine, le commerce des fourrures et l'alcool, et la réorganisation de la vie sociale autour des postes de traite.

6.1.1 Le castor

Le castor est un mammifère rongeur très répandu dans toutes les parties de l'Amérique du Nord. La fourrure de cet animal fut très en demande au 16^e et 17^e siècles pour fabriquer principalement le chapeau de feutre très à la mode en Europe. Le chapeau de castor ressemblait à un chapeau haut de forme, mais sa forme différait selon la mode du moment. Elle dépendait aussi du statut social de son propriétaire (Newman 85 : p.76). Pour fabriquer le feutre, les chapeliers européens devaient raser le poil long, détacher la fourrure de la peau et utiliser le fond de la fourrure du castor. Il existait deux différents types de fourrures de castor : le castor de robe nommé "castor gras" et le castor parcheminé nommé "castor sec". La particularité du castor gras ou castor d'hiver était qu'il avait été porté par les Amérindiens comme vêtement d'hiver. En enduisant et en frottant la fourrure avec de la moëlle, les longs poils disparaissaient et la peau se séparait plus facilement de la fourrure. Le castor gras était très en demande car ces fourrures étaient faciles à transformer en feutre pour les chapeliers européens qui ne connaissent pas d'autres méthodes de fabrication du feutre. Au 18^e siècle,

le procédé permettant de séparer la peau de la fourrure étant dorénavant connu en Europe occidentale, la demande pour la peau de castor sec considéré de meilleure qualité supplante celle du castor gras. La fourrure de castor domine le marché des fourrures jusqu'à la fin du 19e siècle alors que la mode du chapeau de feutre est remplacée par le chapeau de soie (Brown 87 : p.88).

Si le marché des fourrures connaît un essor considérable à partir du 16e siècle, c'est effectivement à cause de la popularité de la peau de castor qui devint l'unité monétaire utilisée par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les registres et les comptes de la Compagnie font état d'une unité monétaire nommée "plues". Ce nom origine d'un mot tiré du vieux français. Une plue équivaut à une peau de castor adulte en bon état. Un fusil valait de dix ou douze peaux de castor ou de dix ou douze plues tandis qu'une couverture valait de deux à six peaux de castor. Plus tard, la compagnie utilisa des jetons de monnaie afin de fractionner plus facilement des valeurs marchandes inférieures à la valeur d'une peau de castor qui avait pour équivalence douze jetons de monnaie (Newman 85 : p.77).

Autrefois, les chasseurs Abitibis utilisaient des méthodes traditionnelles pour chasser le castor. Ils prenaient aussi grand soin de laisser suffisamment de femelles dans chaque hutte afin d'éviter de décimer ces animaux sur leur territoire de chasse. Leur survie était liée à celle du castor, de même qu'à celle du lièvre et de l'orignal. L'anthropologue Mc Pherson qui a procédé à une étude ethnologique à l'été 1930 sur la vie des Abitibis, décrit sommairement la façon dont ils chassaient le castor. On creusait un trou dans la glace et, à l'aide de pieux, on fabriquait un couloir dans lequel les castors cherchant à fuir s'engageaient pour être capturés dans un sac, puis tués. Auparavant, on pratiquait une ouverture dans le dessus de la hutte des castors afin d'y attraper ceux qui s'y trouvaient. Des chiens spécialement entraînés à

flairer les huttes de castor étaient utilisés pour localiser les huttes habitées. La viande du castor était reconnue comme une viande de premier choix par les Abitibis qui appréciaient particulièrement la queue. Selon l'anthropologue Mc Pherson, afin de ne pas offenser l'esprit de la chasse, on jettait les ossements des castors dans l'eau de sorte que les chiens ne puissent les manger. Depuis longtemps, le piège en acier a remplacé la méthode traditionnelle de trapper le castor. A une certaine période, les chasseurs blancs lui ont mené une chasse sans merci de sorte que le castor disparut presque complètement du territoire des Abitibis (Mc Pherson 30 : p.36-38).

6.1.2 Le canot

Pour les Amérindiens, le canot d'écorce a longtemps été le moyen de transport le plus pratique et le plus utilisé pour leurs déplacements sur grandes distances. Dans le secteur du lac Abitibi, la navigation en canot est possible de mai à novembre alors que pendant la période hivernale les raquettes ou le toboggan sont utilisés. De nos jours, le canot d'écorce n'existe pratiquement plus. L'anthropologue Mc Pherson affirme n'en avoir vu qu'un seul lors de son séjour au lac Abitibi à l'été 1930. Ce canot aurait été construit vers 1910. La plupart des jeunes Abitibis alors rencontrés n'avaient jamais vu construire un canot d'écorce. Mc Pherson nous donne d'ailleurs une bonne description de la façon de construire un canot chez les Abitibis. Ils taillent de trois à quatre pièces d'écorce de bouleau qui sont par la suite aplaties et cousues ensemble. Ces pièces d'écorce sont assujetties à une forme selon la grandeur de canot désirée. Ils assemblent les morceaux d'écorce avec des racines de sapins et ils enduisent les coutures à l'intérieur et à l'extérieur avec de la gomme de sapin. Ce canot d'écorce mesurait environ seize pieds. Par contre les grands canots utilisés par les compagnies de traite pouvaient mesurer jusqu'à quarante pieds. Le petit canot d'écorce des

Abitibis était léger et très maléable. Un seul homme pouvait le transporter dans les portages (Mc Pherson 30 : p.50-51).

L'écorce de bouleau était utilisée couramment par les Abitibis non seulement pour les canots, mais également pour fabriquer des paniers et des boîtes. Elle était taillée au début de juillet, par larges bandes sur le tronc des plus gros arbres (Mc Pherson 30 : p.48).

D'après le journal de la Compagnie de la Baie d'Hudson au poste Abitibi, il semble que, manquant de canots, les employés durent, dès la première année d'existence de ce poste en 1794, chercher à en acheter aux Abitibis. Il y est indiqué que des hommes avaient été envoyés pour demander à des Amérindiens de leur construire des canots. Même si du brandy leur avait été offert, ceux-ci n'acceptèrent pas le marché (HBCA 29/09/1794). Par contre, on signale à quelques reprises que des Amérindiens apportent des canots aux employés de la CBH. Plus tard, un des employés, Alexandre Belly, commence à construire un petit canot d'écorce (HBCA 16/06/1795). Les hommes de la CBH auraient donc appris à construire des canots. Le journal du poste mentionne en effet qu'à plusieurs reprises qu'à l'été 1796 les employés vont à la recherche d'écorce de bouleau et de cèdre pour les canots (HBCA 12-20/07/1796). L'achat de canots aux Amérindiens est fréquent et le prix payé varie selon la grandeur et l'âge du canot. Ainsi en 1801, un petit canot a été payé la valeur de 7 castors au poste Abitibi (HBCA 26/05/1801).

Pour les employés de la CBH, un plus grand nombre de canots était nécessaire afin de pratiquer le commerce en "déroutine" et d'être en mesure de concurrencer leurs compétiteurs. La réparation des canots était confiée à l'occasion aux Abitibis qui campaient à proximité du

poste pour la saison estivale. Selon le journal du poste, en mai 1824, un Abitibi nommé Young Black Foot s'occupait à cette tâche.

Pour faire le voyage de la Baie d'Hudson au poste Abitibi, la Compagnie de la Baie d'Hudson remplaça les grands canots utilisés pour le transport des marchandises par des bateaux plats plus résistants et pouvant transporter plus de matériel (Mc Pherson 30 : p.65).

6.1.3 L'alimentation, les maladies et la famine

- l'alimentation

Avant la présence des compagnies de fourrures au lac Abitibi, les Amérindiens de la région, qui mangeaient deux fois par jour, avaient un régime alimentaire basé sur les produits de la chasse et de la pêche et sur la cueillette de fruits. Par contre, ils ne cultivaient pas. Le seul animal qu'ils aient élevé, et cela très tardivement, fut le chien. Les Abitibis consommaient la viande de l'ours, du caribou, du chevreuil, de l'orignal, du lynx, du castor, du lièvre, du rat musquée, du porc-épic, de différents petits mammifères et d'oiseaux des bois et de rivage. La viande était consommée rotie sur le feu ou bouillie même si elle pouvait être à l'occasion séchée ou fumée. Toutes les parties de l'animal étaient consommées ou utilisées. Le poisson pouvait être roti, bouilli, séché ou fumé. Les bleuets étaient également séchés pour mieux se conserver. La graisse de l'ours et du castor avaient une grande place dans l'alimentation des Abitibis. Lorsque bouillie avec des bleuets séchés, elle constituait un met apprécié des enfants. On préparait le pemmican en mélangeant de la viande séchée et broyée avec de la graisse d'ours. Les oeufs de canards étaient mangés. Au printemps, on faisait bouillir la sève du bouleau pour faire du sirop. Pendant les périodes de famine, on

mangeait certaines variétés de racines ainsi que la partie intérieure de l'écorce du bouleau et du peuplier (Mc Pherson 30 : p.28-32).

Le lièvre et l'orignal constituaient la base de l'alimentation des Abitibis. Lorsque le lièvre se faisait rare, l'orignal passablement abondant dans le secteur du lac Abitibi, devenait, avec le poisson, une des principales sources de nourriture. Selon l'anthropologue Mc Pherson, les Abitibis n'observaient pas dans la chasse à l'orignal les mêmes précautions qu'avec le castor (Mc Pherson 30 : p.32-34).

En fréquentant les postes de traite, les Abitibis ajoutèrent principalement à leur régime alimentaire la farine avec laquelle ils fabriquaient une sorte de pain ou de crêpe. Ils ajoutèrent également d'autres denrées alimentaires disponibles au poste Abitibi. Les ustensiles de bois et d'écorce de bouleau furent par ailleurs remplacés par des ustensiles plus modernes qu'ils pouvaient se procurer en échange de fourrures. Les fusils et les pièges de fabrication européenne ou canadienne remplacèrent progressivement l'arc, les flèches et les collets utilisés pour tuer ou capturer le petit et le gros gibier. Mc Pherson, lors de son passage au poste Abitibi en 1930, souligne que l'arc était cependant encore utilisé pour chasser le canard, l'oie et les autres oiseaux des bois afin de ménager les munitions (Mc Pherson 30 : p.28-34).

- Les maladies et la famine

Selon l'étude de Mc Pherson, les maladies les plus fréquentes chez les Abitibis étaient la pneumonie, la rougeole, la grippe et les otites chez les enfants. La tuberculose fut à une certaine période la maladie qui causa le plus de décès chez ce peuple. Ces maladies étaient

souvent transmises lors des contacts avec les Eurocanadiens. La mortalité infantile était très élevée (Mc Pherson 30 : p.77).

Les Abitibis avaient deux alternatives pour soigner les maladies. Ils pouvaient recourir aux services du sorcier ou du shaman, lequel par des incantations ou autres pratiques pouvait chasser le mauvais esprit qui était la cause du mal. L'autre alternative était de consulter les vieilles femmes du groupe qui détenaient une précieuse connaissance des plantes médicinales. Les feuilles, les fleurs, les graines, les racines et l'écorce étaient séchées ou broyées puis conservées précieusement pour la préparation des infusions et des divers médicaments nécessaires pour soigner les maladies. Le bain de vapeur avait des propriétés curatives, notamment pour soigner les rhumatismes. Les Abitibis portaient aussi des amulettes afin de se prémunir contre la maladie (Mc Pherson 30 : p.75-78).

Certaines maladies dont souffraient les Abitibis étaient souvent liées à un état de malnutrition dû à la rareté de la nourriture. Les Abitibis souffraient périodiquement de famine surtout quand le lièvre se faisait rare. La malnutrition et la prédisposition aux maladies étaient amplifiées par les conditions climatiques rigoureuses de la région du lac Abitibi où l'hiver la nourriture était difficilement accessible. Devant ces conditions de vie très difficiles, les Abitibis tiraient avantage à se disperser par petits groupes sur tout le territoire afin d'augmenter leurs chances de survie. L'anthropologue Norman Clermont, cité par Roland Viau, estime qu'au 17^e siècle, la consommation en lièvre d'un groupe de dix Amérindiens devait s'élever en hiver à une quarantaine par jour environ. Si bien qu'un seul chasseur à l'époque avait besoin d'une superficie d'au moins 27 kilomètres carrés pour survivre (Viau 92 : p.16-17).

Autant pour les employés du poste de traite que pour les Amérindiens, le lièvre représentait une source de nourriture facilement accessible. Au poste Abitibi, de trente à cent lièvres par semaine pouvaient ainsi être capturés par les employés entre décembre et janvier. Lorsque le lièvre se faisait rare, les employés des postes de traite devaient puiser dans leurs réserves de farine (CBHA /11/1797-/03/1811). Les périodes de rareté chez cet animal étaient donc fortement ressenties par les Abitibis et par les employés des postes de traite. A la lecture du journal de bord du poste Abitibi, on constate que le nombre de lièvres diminue régulièrement pendant plusieurs décennies. Par exemple, le journal du poste en fait état entre les années 1797 et 1801, puis vers 1811 et 1826.

Selon le bourgeois du poste Thomas Fraser, l'hiver 1826 apporte la plus grande famine qu'il n'a jamais vue chez les Amérindiens depuis qu'il est dans ce pays. Ceux-ci quittent leurs territoires de chasse et reviennent au poste au milieu de l'hiver où un peu de nourriture leur est donnée. Ils sont mals vêtus, affaiblis et souvent malades. Certains sont obligés de manger leurs fourrures et leurs chiens pour survivre. Plusieurs sont morts au cours de l'hiver 1825-1826 (HBCA /01/1826-/05/1826).

Dans les archives de la CBH et le journal du poste Abitibi, les traiteurs utilisent très fréquemment le terme famine (starvation) ainsi que différentes autres formes dérivées de ce mot. Sans nier l'existence de périodes de grandes famines chez les Amérindiens, on peut quand même s'interroger sur la signification réelle de ce terme et tenter de comprendre quel était le message sous-entendu entre traiteurs et Amérindiens que véhiculait l'utilisation de ce terme. L'anthropologue Mary Black-Rogers, dans un article étudiant diverses significations du mot "starving" dans les activités de traite, nous fait très bien comprendre les nuances qui

entourent l'utilisation de ce terme. Elle identifie trois principaux sens donnés au mot famine, soit le sens littéral, le sens technique et le sens manipulatif.

Le sens littéral selon la vision du traiteur, correspond à une séquence d'événements qui commence par une carence alimentaire menant à une faiblesse, un manque d'efficacité pour chasser, se vêtir et se loger, puis conduit à une situation de famine. Le sens technique signifiait pour les Amérindiens avoir à choisir entre chasser pour se nourrir plutôt que de chasser pour les fourrures, car autrement ce serait la famine qui s'installerait. Pour l'Amérindien, c'était un choix de manger tout de suite le produit de sa chasse plutôt que de manger plus tard le produit de la vente des fourrures. Les traiteurs avaient intérêt à avancer de la nourriture et de l'équipement aux Amérindiens de sorte qu'ils aient à les rembourser en fourrures au printemps. En les attirant avec les cadeaux qu'on donnait aux meilleurs chasseurs, la stratégie des traiteurs visait à les maintenir au dessous d'un certain seuil de famine et de les envoyer chasser pour les fourrures alors qu'ils risquaient de tomber dans le cycle de la famine. Les Amérindiens qui se montraient indépendants vis-à-vis le cycle des fourrures et indifférents aux dettes contractées dans les postes de traite étaient considérés comme indolents ou paresseux.

L'usage manipulatif fait ressortir la différence entre deux cultures. Les traiteurs s'apercevaient que les Amérindiens prétendaient souvent souffrir de famine alors qu'il n'en était rien. Ils se rendaient aussi compte que ceux-ci exagéraient leurs conditions lorsqu'ils se présentaient au poste en annonçant leur situation de famine. C'était en fait un message indirect lancé aux traiteurs signifiant qu'ils mourraient de faim s'ils ne pouvaient aller offrir leurs fourrures à la CNO et obtenir de meilleurs prix. Madame Black-Rogers émet l'hypothèse que l'Amérindien dans sa relation au monde doit devoir faire pitié afin de

recevoir des pouvoirs des esprits plus puissants que lui. En d'autres termes, dans sa relation avec le traiteur, il jouait à paraître sans pouvoir et impuissant de manière à obtenir plus de pouvoir et d'avantages matériels (Black-Rogers 85 : p.1-26).

6.1.4 Le commerce des fourrures et l'alcool

L'organisation de la traite des fourrures se calqua sur le mode de vie et la culture des Amérindiens. Les traiteurs adoptèrent de nombreux rites liés à leurs cérémonies d'échange. La cérémonie de la traite et la remise des cadeaux font partie des coutumes ayant longtemps été pratiquées dans l'histoire du commerce des fourrures. Selon cette coutume, une quantité d'alcool est donnée en cadeau aux Amérindiens lorsque ceux-ci apportent des fourrures. L'alcool est une marchandise de troc et il est librement utilisé afin d'attirer les chasseurs. Longtemps surutilisé à cause de la concurrence accrue entre les différents marchands ou compagnies de fourrures, l'alcool demeure un des éléments les plus négatifs apportés par le commerce des fourrures dans la vie des Amérindiens (Francis 84 : p.44-45).

Dès le 18^e siècle, les marchands français échangeaient l'alcool contre des fourrures. Au début, la Compagnie de la Baie d'Hudson interdit à ses traiteurs d'échanger des fourrures contre de l'alcool. Elle était réticente à adopter les mêmes méthodes que les marchands montréalais et, plus tard, la Compagnie du Nord-Ouest. La CNO distribuait très largement l'alcool aux Amérindiens et l'utilisait afin de ramasser de plus grandes quantités de fourrures. Vers la fin du 18^e siècle, lorsque la concurrence se fit plus forte et les profits moindres, la CBH utilisa aussi l'alcool pour asservir les Amérindiens et fidéliser sa clientèle (Newman 85 : p.152-184).

Les marchands français donnaient surtout du brandy aux Amérindiens. La CBH utilisait de son côté un brandy anglais de sa préparation qui était à base de gin et d'eau. Après la conquête, les marchands montréalais eurent plus facilement accès au rhum provenant des colonies anglaises. Les Amérindiens préféraient le rhum de la CNO au brandy anglais de la CBH. Il semble que les Abitibis préféraient également le rhum. D'après les propos de Robert Folster, traiteur au poste Abitibi en 1795, le brandy anglais, qui devait être très dilué, n'affectait que très peu le comportement des Abitibis. On suggérait des recettes afin que la couleur et le goût de cette préparation se rapproche le plus de celui du rhum. Pour ce faire, on pouvait utiliser de la teinture d'iode, de la mélasse, du sucre et du piment fort afin d'en améliorer la couleur et le goût (Milchell 77 : p.50-51).

Dans le journal de Poste Abitibi de la CBH, il est souvent mentionné que les Amérindiens qui reviennent au poste en mai ou en juin pour y échanger leurs fourrures sont ivres. Malgré qu'il ne soit pas toujours clairement indiqué si l'alcool provient des Canadiens ou de la CBH, il semble que les chasseurs consomment sur place dès leur arrivée, l'alcool reçu en cadeau ou en échange de fourrures, et ce quelquefois durant plusieurs jours. Cette pratique incite des bandes à traîner près des postes en espérant partager l'alcool des nouveaux groupes de chasseurs qui arrivent avec leurs fourrures. Le journal de la CBH mentionne souvent que la CNO distribue de trop fortes rations d'alcool aux Amérindiens et qu'il n'est pas rare de voir de dix à quatorze gallons d'alcool dans un canot (Mitchell 77 : p.50). On peut toutefois supposer que la CBH a, bien sûr, elle aussi fait sa part afin d'asservir les Amérindiens.

Les missionnaires qui fréquentaient les postes de traite, prêchaient la tempérance. Ils désapprouvaient l'abus d'alcool dont les Amérindiens faisaient les frais. Ce n'est qu'après la

fusion de la CBH et la CNO, que l'alcool fut progressivement éliminé. Vers 1851, dans les postes de l'Est de la Baie James, il n'était ainsi plus permis de l'échanger contre des fourrures (Francis 84 : p.51).

6.1.5 Réorganisation de la vie sociale autour des postes de traite

Les Abitibis étaient des nomades qui vivaient de la chasse, de la pêche et de la cueillette des fruits. Les conditions de vie imposées par les hivers rigoureux les amenaient à vivre en petits groupes familiaux sur des territoires de chasse. L'été leur permettait des déplacements plus faciles et des regroupements sociaux plus larges. Les aînés de chacun des groupes familiaux exerçaient le rôle de leaders sur la famille. La fréquentation des postes de traite et des missions a amené les Abitibis à modifier quelque peu leur façon de vivre. C'est en fait l'ensemble de divers facteurs liés à leur acculturation qui est responsable des plus importants changements qui surviennent dans l'organisation sociale des Abitibis à partir du milieu du 19^e siècle (Mc Pherson : p.73-80)

L'organisation sociale des Abitibis gravitait autour des trois principales périodes d'activités de l'année. L'une d'elle correspondait à la période estivale de juin à août, pendant laquelle ils se réunissaient à leur lieu de rencontre d'été. Chaque famille possédait un petit territoire qui lui était attribué pour le campement d'été. Autrefois, les Abitibis avaient l'habitude de se retrouver à l'été sur les rives du lac Abitibi. Cependant, lorsqu'apparurent les postes de traite, ils fréquentèrent surtout la proximité des postes de traite de la CBH ou de la CNO et de la mission catholique Saint-Siméon situés à la Pointe aux Indiens pour y échanger leurs fourrures. La rencontre d'été avait une grande signification sociale pour les Abitibis. C'était le moment privilégié pour échanger, festoyer, acheter des marchandises,

rencontrer le sorcier ou le missionnaire. Ils pouvaient aussi se préparer pour la saison de chasse. Les hommes récoltaient l'écorce de bouleau et le cèdre pour les canots. Ils préparaient les pièges et les raquettes. Les femmes confectionnaient des vêtements et des couvertures. Elles cueillaient des plantes et les fruits sauvages qu'elles entreposaient dans des contenants avec une préparation de graisse d'ours (Mc Pherson : p.9-10).

Une autre période d'activité des Abitibis se déroulait à partir de septembre jusqu'au moment du gel. Au début de septembre, chaque groupe familial quittait le campement d'été pour se diriger vers son territoire de chasse d'hiver. Le voyage se faisait en canot et plus tard en canot à moteur. Le trajet pouvait être de plus de cent milles. Ils campaient le long du parcours. Rendus sur place les membres du groupe construisaient le wigwam ou montaient la tente ou construisaient une cabane. Ils poursuivaient les activités débutées à l'été et se préparaient intensivement pour l'hiver (McPherson : p.10-11).

La dernière période d'activité était la plus longue. Elle débutait avec les fortes gelées d'automne et se prolongeait jusqu'au printemps, jusqu'au dégel, lorsque les lacs et les rivières deviennent à nouveau navigables. Pendant cette période, la chasse et la trappe constituaient les principales activités. Les hommes avaient la charge des activités liées à la chasse et à la trappe alors que les femmes préparaient et entreposaient les fourrures. Les femmes avaient aussi à préparer les repas et à ramasser le bois pour chauffer la tente. Lors des périodes de mauvais temps, les trappeurs réparaient les pièges. Chaque groupe familial était très isolé pendant cette longue période d'activités (Mc Pherson : p.12-14). Le territoire de chasse était légué de père en fils, au plus vieux de la famille. En 1930, Mc Pherson avait dénombré quinze différents territoires de chasse appartenant aux Abitibis (McPherson : p74).

Dans le secteur du lac Abitibi comme dans tout le pays, la traite des fourrures était une activité importante pour les Amérindiens. C'était surtout la proximité des postes de traite qui poussait les Amérindiens à y apporter leurs fourrures au printemps et à y séjourner une partie de l'été. Un bon nombre d'Amérindiens travaillèrent aux différents postes comme employés saisonniers ou occasionnels. Les traiteurs avaient en effet un grand besoin de leurs services pour effectuer les tâches que les employés ne pouvaient faire. Ils étaient messagers, guides. Ils réparaient et fabriquaient les raquettes et les canots. Ils apportaient au poste des produits de la chasse (Francis 84: p.44-45). Ces travaux étaient surtout exécutés à l'été ou à l'automne, permettant ainsi aux Amérindiens de se rendre sur leurs territoires de chasse.

Dans l'histoire du commerce des fourrures au lac Abitibi, on peut distinguer certaines périodes qui furent caractérisées par la concurrence entre les marchands en place et la CBH. L'influence de cette concurrence sur l'organisation sociale des Abitibis a dû se faire sentir plus intensément dès que la CBH et la CNO s'installèrent au lac Abitibi, vers 1794, jusqu'en 1812 lorsque la CBH abandonna le secteur à la CNO. De 1812 à 1821, la CBH abandonne le Poste Abitibi à sa concurrente la CNO. Après la fusion des deux compagnies, la CBH est pratiquement la seule à occuper le secteur jusqu'en 1922, année où elle déménage à La Sarre, sauf lorsque la "Gagnon Trading Company " y installe un magasin près du poste Abitibi entre 1919 et 1922 (Lee 74 : p.62).

Les missionnaires ont aussi fortement influencé le mode de vie des Amérindiens. Même s'ils agissaient comme médiateurs et intermédiaires auprès des traiteurs et des autorités gouvernementales afin de les protéger contre les abus dont ils étaient victimes, les missionnaires étaient en accord avec la politique d'assimilation de l'administration des Affaires indiennes. Ils encourageaient ainsi les Amérindiens à délaisser leur mode vie

traditionnel de chasseur nomade, leurs valeurs spirituelles et leurs coutumes sociales. Les traiteurs toléraient la présence des missionnaires près des postes de traite à la condition qu'ils ne nuisent pas au commerce. Au début de la traite, les missionnaires dépendaient des traiteurs pour leur hébergement et leurs contacts avec les Amérindiens. Lorsque la concurrence était forte et l'alcool librement distribué, les traiteurs n'appréciaient pas toujours l'opposition et les critiques des missionnaires envers cette pratique. De plus, les traiteurs appréhendaient les missions d'été et les longs séjours des Amérindiens près des postes de traite parce que le gibier et le poisson des alentours ne pouvaient pas toujours subvenir aux besoins de plusieurs familles. Conséquemment, les réserves de marchandises des compagnies se trouvaient diminuées (Francis 84 : p.50-54).

La première mission n'eut lieu que très tardivement au lac Abitibi. En 1837, le sulpicien Charles Lefebvre de Bellefeuille y fondait une mission catholique (Martineau : p.69). Dans son journal de voyage, il mentionne que la CBH semble vouloir diminuer les quantités d'alcool données aux Amérindiens. Il associe d'ailleurs cette nouvelle politique de la Compagnie au fait que celle-ci tolère la tenue de missions sur son territoire (Trudelle 37 : p.29). Par la suite des missionnaires jésuites et oblats visitèrent périodiquement la mission du lac Abitibi.

La traite des fourrures est un des facteurs responsables d'avoir perturbé le mode de vie des Amérindiens. Ce qu'on peut reprocher aux traiteurs, c'est d'avoir utilisé l'alcool et l'endettement pour asservir les Amérindiens et particulièrement lors des périodes où la concurrence était forte. Cependant, si les Amérindiens les approvisionnaient bien en fourrures, les traiteurs n'avaient aucun intérêt à ce que ceux-ci abandonnent leurs coutumes, leur mode de vie et leurs cycles de chasseurs nomades. Ce qui n'était pas le cas de

l'administration des Affaires indiennes et des missionnaires qui préféreraient les voir abandonner leur mode de vie traditionnel, leurs coutumes. Ils ont aussi une bonne part de responsabilité dans l'acculturation des Amérindiens (Francis : p.43-45).

Les cinq thèmes que nous venons d'étudier viennent donc soutenir un contenu susceptible d'être développé dans un programme scolaire. Ce contenu pourrait également servir de base à l'élaboration d'un concept muséal. Afin de délimiter un objet d'apprentissage par rapport au contenu suggéré, nous choisissons de traiter plus spécifiquement deux thèmes secondaires et nous appliquons un modèle didactique cité dans le cadre de référence à deux thèmes dont nous avons choisis d'élaborer le contenu.

6.2 Les thèmes et la démarche didactique proposée

Comme nous l'avons mentionné au début de ce chapitre, l'objectif lié à l'exploitation des thèmes est de faire connaître le mode de vie des Abitibis, la situation difficile dans laquelle le commerce des fourrures les plaçait et les événements mettant en relation traiteurs et Amérindiens.

Afin de voir quels liens pourraient unir cet objectif et ceux en vigueur dans l'enseignement de l'histoire, nous avons effectué une recherche dans les programmes scolaires pour y repérer les objectifs généraux ayant un rapport avec le commerce des fourrures et la vie des Amérindiens. Ainsi, dans le programme d'étude des sciences humaines du deuxième cycle primaire, nous avons retenu l'objectif général no.5 qui est de s'initier à l'histoire du Québec et du Canada (MEQ 81 : p.44). Les objectifs terminaux traitant du mode de vie des Amérindiens avant la période de contact (5.3), de l'établissement

français aux 16e et 17e siècles (5.4) et au 18e siècle (5.5) peuvent être associés à des thèmes touchant le commerce des fourrures et les Amérindiens.

En consultant les programmes d'études en histoire au secondaire, nous avons pour le deuxième secondaire relevé l'objectif terminal suivant : caractériser l'expansion coloniale en Amérique, du 16e au 18e siècle (MEQ 82 : p.47). Le contenu du programme relatif à cet objectif doit faire ressortir les caractéristiques des différentes civilisations autochtones et européennes et les conséquences économiques et sociales de cette expansion coloniale. C'est dans le programme d'étude du quatrième secondaire, dans le premier module traitant de l'Empire français d'Amérique (MEQ 82 : p.22), que l'étudiant peut vraiment aborder l'histoire du commerce des fourrures. L'orientation de ce module est d'initier l'étudiant au rôle du commerce des fourrures dans le développement de l'Empire français. L'objectif général est de faire comprendre les fondements de l'Empire français d'Amérique. Les objectifs terminaux sont de décrire les conditions de l'exploration française en Amérique et d'expliquer la fonction du commerce des fourrures dans l'Empire français et son influence sur les rapports culturels entre les Amérindiens et les Français (MEQ 82 : p.22-23).

Même si le guide pédagogique d'histoire du Québec et du Canada au quatrième secondaire suggère des thèmes de réflexion, des mises en situation et une structure de contenu très valable (MEQ 84 : p.22-32), nous constatons que l'histoire du commerce des fourrures est surtout abordée par le biais de l'exploration française en Amérique. Il n'y a pratiquement pas de continuité après la conquête. Le programme n'est pas construit pour donner une vision globale de l'histoire du commerce des fourrures et des Amérindiens. Il y a peu de place pour l'utilisation des techniques de l'histoire locale et pour y aborder l'histoire régionale du commerce des fourrures et des Amérindiens.

Nous avons proposé dans le cadre de référence, un modèle didactique (réf. p.44) qui représentait les démarches nécessaires à l'étude de l'histoire. La première démarche faisait référence à un fonctionnement et s'avérait être un moyen pour atteindre un but précis. Elle se composait d'objectifs à atteindre, d'un contenu à apprendre, d'une démarche à suivre et d'une méthode d'évaluation. L'autre démarche proposée dans le cadre de référence (réf. p.46) caractérisait un processus mental d'intégration d'un concept (internalisation-conceptualisation-alimentation du répertoire de la mémoire-sens critique et comparaison). Faisant partie intégrante du processus mental de l'individu, cette démarche est intériorisée et entreprise individuellement. Elle s'intègre automatiquement à la première. Nous appliquons les éléments de la première démarche didactique (objectif-contenu-démarche-méthode d'évaluation) à deux sous-thèmes relatifs au commerce des fourrures : la valeur de la peau de castor comme monnaie d'échange et les activités autour du poste de traite.

Dans une démarche didactique, la détermination d'un contenu, conduit d'abord à délimiter les paramètres dans lesquels celui-ci sera développé (Allard et Boucher 91 : p.31). On précise un thème et on détermine une clientèle en tenant compte de l'âge et du niveau intellectuel des personnes auquel il s'adresse. Il est ensuite plus facile de déterminer le contenu.

Le premier thème secondaire traite de la valeur de la peau de castor comme monnaie d'échange. Ce thème secondaire est suggéré pour une classe d'âge de 9-10 ans, car il peut s'insérer dans le programme des sciences humaines du deuxième cycle du primaire en rapport avec les objectifs repérés dans ce programme . Le deuxième thème secondaire traite des activités autour du poste de traite. Ce thème est suggéré à des adolescents et aussi à des

adultes. Il peut également s'insérer dans le programme d'études de l'histoire générale de 2e secondaire et de l'histoire du Québec et du Canada de 4e secondaire en rapport avec les objectifs repérés précédemment dans ces programmes.

PREMIER THEME SECONDAIRE

- a) Objectif du thème secondaire #1 : La valeur de la peau de castor comme monnaie d'échange

L'objectif de ce thème secondaire est de mettre en relief la valeur de la peau de castor utilisée comme monnaie d'échange et son importance dans l'histoire du commerce des fourrures au lac Abitibi à l'aide d'informations contenues dans le journal de la Compagnie de la Baie d'Hudson au poste Abitibi.

- b) Contenu du thème secondaire #1 : La valeur de la peau de castor comme monnaie d'échange

Le journal du poste Abitibi était tenu très soigneusement par le traiteur en charge du poste. A chaque jour, les événements, la température et les activités y étaient consignés. A la fin du journal, on trouvait la comptabilité du poste présentée de manière très détaillée. L'unité monétaire utilisée était la peau de castor. Chaque année à la fin de juin, les peaux de castor rapportées au poste Abitibi étaient comptées, puis leur nombre noté dans le journal du poste et préparées pour être expédiées à Fort Moose (aujourd'hui Moose Factory) à la Baie James. Le tableau qui suit présente l'évolution des expéditions entre 1794 et 1801 (CBHA, B 1/a/1 à B 1/a/6).

Année	Nombre de peaux de castor
1794 à 1795	697
1796 à 1797	1,149
1798 à 1799	865
1799 à 1800	626
1800 à 1801	732

Dans le journal du poste les provisions et les marchandises vendues ou échangées sont consignées ainsi que leur valeur en peau de castor. Les marchandises les plus en demande étaient les fusils, les balles et la poudre à fusil. Les provisions les plus employées étaient la farine, le sucre, le porc, le lard, la mélasse, le gruau, l'orge et le thé. Le tabac et le brandy étaient aussi très populaires. Pendant l'année 1797, un vol de marchandises eut lieu dans l'entrepôt du Poste Abitibi. Ce vol est évalué à 164 peaux de castor et il est détaillé comme suit dans les comptes du journal du poste (CBHA, B1/a/3)

Item	(quantité)	Valeur en peau de castor
Couverture	(1)	6
Couvertures à rayures	(1)	4
Tissu	(40 verges)	80
Pierre à fusil	(400)	20
Fusil de 4 pieds	(2)	24
Fusil de 3 1/2 pieds	(1)	11
Poudre à fusil	(9)	6
Raquette	(13)	13
TOTAL		164

Les dépenses encourues par les employés ou par les Abitibis sont indiquées dans les comptes du journal. Le type de dépenses, la quantité, la date vendue ainsi que l'équivalent en peau de castor sont inscrits aux comptes. Les dépenses encourues pour la chasse à la perdrix pendant l'été sont indiquées de cette façon :

Item (quantité)	Valeur en peau de castor
Balle ou plomb (30)	6
Poudre à fusil	7
Perre à fusil (10)	1/2

Les cadeaux donnés aux chasseurs Abitibis, principalement du tabac et du brandy sont également indiqués dans le journal ainsi que leur équivalent en peau de castor. Ainsi le 1^{er} octobre 1797, un Abitibi qui apporte 26 castors au poste Abitibi reçoit le cadeau suivant (CBHA, B1/a/3) :

Item(quantité)	Valeur en peau de castor
brandy (1 1/2 pintes)	6
tabac (1 1/2 pintes)	1

Les comptes détaillent pour chacun des employés du poste le matériel acheté et indiquent l'équivalent en peau de castor. Les dépenses des employés se composent surtout de brandy, de tabac, de couvertures, de chapeaux et de chemises. Ce sont des employés ou des Abitibis qui acheminent la correspondance aux autres postes de traite comme à Frédérick House et à Fort Moose. Les dates de départ et d'arrivée y sont indiquées. Les messagers étaient souvent rémunérés en brandy pour ces voyages.

De plus, à la fin de chaque année, le journal présente le bilan des dépenses totales du poste qui regroupe les dépenses encourues pour les besoins du poste, les dépenses de correspondance et les présents donnés aux Abitibis. Pour l'année 1798 à 1799 le bilan est le suivant (CBHA, B1/a/4) :

Départ de fourrures :	865 peaux de castors
Dépenses pour les besoin du poste :	304 $\frac{5}{16}$ „
Présents donnés aux Abitibis :	337 $\frac{1}{6}$ „
Correspondance et transport :	23 „
Dépenses totales :	664 $\frac{3}{8}$ „

La peau de castor, l'unité monétaire utilisée dans les postes de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson, s'exprimait en plues. Les quantités de tabac et de brandy étaient décomposées jusqu'au seizième de leur équivalent en castor.

Item	Valeur en plues
Une chemise de coton	1 $\frac{1}{2}$
Un fusil de 4 pieds	12
Une bonne couverture	6
Une pinte de brandy	4
Un gallon de brandy	16
Un quart de pinte de brandy	1

c) Démarche à suivre pour le thème secondaire #1 : La valeur de la peau de castor comme monnaie d'échange

-Utiliser l'anecdote du vol de l'entrepôt cité dans le contenu comme déclencheur afin de susciter l'intérêt et introduire l'objet d'étude (Allard et Boucher 91 : p.45).

-Faire une mise en situation à l'aide du thème sur le castor en 6.1.1.

-Etablir un déroulement :

-par des questions faire ressortir l'importance de la fourrure du castor comme objet de troc et comme monnaie d'échange pour les Blancs et pour les Abitibis en les comparant;

-identifier les objets les plus en demande, leur valeur en peaux de castor et les comparer à leur valeur et leur utilisation aujourd'hui.

d) Méthode d'évaluation du thème secondaire #1 : La valeur de la peau de castor comme monnaie d'échange

-Faire une synthèse en fonction des objectifs du sous-thème.

DEUXIEME THEME SECONDAIRE

a) Objectif du thème secondaire #2 : Les activités autour du poste de traite

L'objectif de ce thème est de faire connaître à l'aide des informations contenues dans le journal du poste Abitibi, les activités qui se déroulaient autour du poste de traite, et ce tant pour les Abitibis que pour les employés du poste.

b) Contenu du thème secondaire #2 : Les activités autour du poste de traite

- L'approvisionnement du printemps et l'expédition des fourrures

A la fin de juin ou au début de juillet, plusieurs grands canots arrivaient au poste Abitibi en provenance de Fort Moose (Moose Factory) avec une cargaison de provisions et du matériel pour le poste. Fort Moose était un poste de première importance et toutes les provisions et les fourrures du poste Abitibi transitaient par ce poste. Le voyage en canot entre les deux postes pouvait prendre de 26 à 30 jours. L'arrivée de la cargaison du printemps était toujours un événement très attendu. Beaucoup d'Abitibis venus échanger leurs fourrures profitaient de l'occasion pour se rassembler près du poste pendant cette période. Quelques jours après l'arrivée de la cargaison, on rechargeait les canots avec les ballots de fourrures prêts à être acheminés à Fort Moose puis expédiés en Angleterre.

Le journal du poste Abitibi signale par exemple en date du 3 juillet 1799, l'arrivée de quatre canots de provisions avec un équipage de deux Blancs et treize Amérindiens. Le voyage depuis Fort Moose avait duré 30 jours. Il ventait si fort qu'ils durent abandonner 27 paquets de provision sur une île du lac Abitibi qu'ils retournèrent chercher le lendemain 4 juillet. Le vent était si fort sur le lac que les canots ne purent repartir pour Fort Moose avec 865 peaux de castor que le 7 juillet (CBHA, B1/a/4).

- L'approvisionnement d'automne

A l'automne, le poste Abitibi recevait une cargaison venant de Fort Moose afin d'avoir suffisamment de provisions pour passer l'hiver. Cette cargaison, moins importante que celle du printemps, arrivait normalement en octobre si la température le permettait.

Le 22 octobre 1800, le journal du poste mentionne que plusieurs Abitibis attendent l'arrivée des marchandises dont ils ont besoin. Le traiteur leur donne un petit peu de brandy et de tabac pour les encourager à venir traiter pour leurs dettes au printemps suivant. Le traiteur mentionne que la cargaison semble en retard et qu'il sera bientôt difficile de naviguer à cause de la température. Le 24 octobre, il y a déjà de la glace sur le lac. Le 27 novembre, le journal note qu'un Abitibi est venu au poste avec 6 peaux de castors, mais que le traiteur n'avait pas les articles demandés. Le chasseur est donc allé échanger ses fourrures au comptoir de la Compagnie du Nord-Ouest. En fait, les provisions ne purent être acheminées au poste Abitibi cet automne là. Le 3 mai 1801, un Abitibi nommé Accomacamish et sa bande voyant que les provisions d'automne ne sont pas rentrées, payent leur dette en fourrures et s'en vont traiter avec les concurrents. Le 5 mai 1801, Quitchen et sa bande arrivent au poste Abitibi pour y échanger leurs fourrures. Les concurrents de la Compagnie du Nord-Ouest leurs font parvenir du brandy de sorte que Quitchen et sa bande préfèrent aller échanger leurs fourrures chez les Canadiens. Le poste Abitibi ne sera approvisionné que vers le 6 mai 1801 (CBHA, B1/a/6).

- Les postes voisins du poste Abitibi

On profitait des déplacements en canot pour acheminer la correspondance aux autres postes. Mais pendant l'hiver, il pouvait être nécessaire d'acheminer du courrier à Frederick House qui était le poste de la HBC le plus proche et même à Fort Moose. Les employés du poste étaient chargés de cette tâche. Après la fusion de la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest, le courrier qui venait de Moose Factory passait par le poste Abitibi avant de se rendre à Fort Témiscamingue. Il y avait également beaucoup d'échanges entre Frederick House et poste Abitibi. Un portage permettait d'atteindre Frederick House par la rivière Abitibi. Le voyage aller-retour pouvait durer de 7 à 10 jours. Le 18 février 1799, un employé partait avec une lettre pour Fort Moose alors qu'un autre l'accompagnait jusqu'à Frederick House (CBHA,B1/a/4).

- Les concurrents

La Compagnie du Nord-Ouest avait l'habitude de surveiller de très près les activités de la CBH en installant ses postes à proximité de ceux de sa rivale. En juin 1794, alors que les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson s'affairent à construire le poste de traite et la maison du bourgeois Robert Folster, ce dernier indique dans son journal que les Canadiens (la CNO) construisent déjà une bâtisse près de sa maison (CBHA, B/1a/1).

La Compagnie du Nord-Ouest avait beaucoup plus d'employés que la CBH dont le nombre pouvait varier entre cinq et huit. Le 4 août 1794, Robert Folster mentionne qu'il y a déjà six hommes employés chez ses concurrents qui viennent de se construire tout près de son poste. Le 28 septembre, cinq Canadiens arrivent de Fort Témiscamingue. Avec le

bougeois qui est resté à l'ancien poste, le nombre d'employés chez la CNO s'élève à douze (CBHA, B1/a/1).

- Les corvées

Mis à part les travaux occasionnels que nécessitaient la construction des bâtiments du poste et l'obligation de pêcher et de chasser pour se nourrir, les employés avaient des corvées saisonnières à effectuer. Le printemps, ils devaient surtout ramasser les fourrures, les préparer, recueillir l'écorce de bouleau, couper le cèdre pour faire des pagaies, défricher le terrain, préparer le jardin, le clôturer, faire les semences et préparer le bois de construction coupé pendant l'hiver. L'été, ils devaient entretenir le jardin, visiter les filets de pêche, fendre et corder le bois de chauffage, préparer le caveau à légume et faire les foin. L'automne, ils devaient récolter les semences, le jardinage et les pommes de terre, saler le poisson, réparer les outils pour l'hiver, calfeutrer les bâtiments, sortir les embarcations de l'eau, préparer le bois pour les raquettes et couper du bois de chauffage. Les Amérindiennes s'occupaient du laçage des raquettes et de la confection des chaussures et des mitaines pour l'hiver. L'hiver, les employés devaient surtout ramasser les fourrures et chasser. Ils vivaient par groupe de deux ou plus dans des tentes et dans des campements temporaires dans le but de ramasser les fourrures des Abitibis comme le faisait leurs rivaux. Ils pouvaient ainsi vivre plus facilement des produits de la chasse. Ils revenaient au poste occasionnellement les dimanches.

c) Démarche à suivre pour le thème secondaire #2 : Les activités autour du poste de traite

- Afin d'éveiller l'intérêt et introduire l'objet d'étude, utiliser comme élément déclencheur (Allard et Boucher 91 : p.45) le retard du départ des fourrures du 7 juillet 1799 et l'attente de l'approvisionnement d'automne de 1800. Pour le premier déclencheur se référer aux énormes vagues qui déferlent sur le lac Abitibi par mauvais temps et le risque qu'encourait la navigation sur ce lac. Pour le deuxième déclencheur, se référer aux risques et aux difficultés que pouvaient comporter les gels hâtifs des cours d'eau pour la navigation.

- Faire une mise en situation et introduire le sujet à l'aide des thèmes 6.1.2, 6.1.3, 6.1.4 et 6.1.5.

- Établir un déroulement :

- faire ressortir l'importance que revêtait l'arrivée de la cargaison de provisions d'automne et du printemps et le départ des fourrures au printemps pour les Amérindiens et pour les traiteurs;

- à l'aide de la carte # 5, situer les postes et avant-postes voisins du Poste Abitibi;

- situer Frederick House, Fort Moose et le Fort Témiscamingue, évaluer le parcours à faire pour les atteindre, le temps alloué pour ce voyage et leur appartenance à la Compagnie de la Baie d'Hudson ou à la Compagnie du Nord-Ouest;

- faire ressortir les principales corvées des employés du Poste Abitibi et celles qui devaient être réservées aux Abitibis.

- situer l'arrivée de l'approvisionnement du printemps dans la période d'activité des Abitibis.

d) Méthode d'évaluation du thème secondaire #2 : Les activités autour du poste de traite

-A l'aide de l'objectif faire une synthèse des principaux aspects traités dans le contenu du thème en faisant état de la concurrence qui était toujours présente au lac Abitibi entre 1794 et 1811.

Nous présentons un modèle didactique qui associée à un contenu nous permet d'élaborer une démarche didactique. La démarche proposée peut se limiter à l'exploitation d'un contenu du thème secondaire. Elle peut puiser des informations dans le contenu des thèmes au début du chapitre et dans les synthèses historiques des chapitres quatre et cinq. L'utilisation des événements recueillis dans le journal du poste Abitibi comme source d'information et comme élément déclencheur, confèrent un pouvoir d'évocation aux notions véhiculées, permettant de susciter l'intérêt, d'assimiler des notions historiques et d'appréhender le déroulement des événements liés au commerce des fourrures au poste Abitibi. La démarche didactique appliquée aux deux thèmes secondaires, nous permet de dégager des pistes d'utilisation que nous identifions dans les retombées de la recherche.

6.3 Les retombées de la recherche

Les retombées de la recherche s'exercent à deux niveaux, l'un en relation avec le milieu scolaire et l'autre au niveau de la diffusion des connaissances historiques régionales. Au niveau scolaire, les objectifs généraux et terminaux repérés précédemment dans les programmes de sciences humaines et d'histoire au primaire et au secondaire, nous ont permis de définir les éléments de ces programmes qui auraient avantage à être enrichis en s'adaptant

à la région. La synthèse de l'histoire du commerce des fourrures au lac Abitibi et l'étude des thèmes touchant la vie des Abitibis en relation avec ce commerce sont des éléments que pourrait utiliser avec profit le monde de l'éducation pour mieux faire connaître le milieu régional. D'autre part les concepts véhiculés dans le cadre de référence concernant l'enseignement de l'histoire, les formes de diffusion du matériel historique et la démarche éducative proposée peuvent fournir des pistes intéressantes pour le milieu scolaire.

Au niveau de la diffusion des connaissances en histoire régionale, nous envisageons plusieurs pistes d'utilisation des données sur le commerce des fourrures au lac Abitibi. Cette recherche, au delà de la population régionale, s'adresse d'une façon plus spécifique aux groupes intéressés à la diffusion du patrimoine et aux sociétés d'histoire régionale. Une population plus concernée du secteur du lac Abitibi pourra s'impliquer davantage afin de mieux faire connaître cette partie de l'histoire du Québec. La bande algonquine Abitibiwinni pourra aussi utiliser ces données historiques dans ses démarches sur la reconstitution de son passé.

Cette synthèse historique et les thèmes développés peuvent fournir un élément de base à l'élaboration d'un concept muséal relié au sujet de la recherche. Certains éléments du cadre de référence exploitant l'éducation extrascolaire et les formes de diffusion du matériel historique font ressortir l'importance de la muséologie et des productions audiovisuelles dans la diffusion et l'acquisition de connaissances dans le domaine de l'histoire. Ces éléments peuvent comporter des pistes d'utilisation très intéressantes à envisager pour des groupes intéressés à la diffusion du patrimoine historique.

La Direction régionale du ministère des Affaires culturelles, confirme l'intérêt manifesté par des individus et des groupements pour la promotion du site de la Pointe aux Indiens. Les interventions des différents groupes intéressés demeurent par ailleurs isolées et limitées et ne sont pas toujours connues de la population. On peut toutefois souhaiter qu'un projet de développement d'un centre d'interprétation ou d'un site historique portant sur la traites des fourrures dans le secteur du lac Abitibi soit envisagé.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté le contenu de cinq différents thèmes touchant la vie des Abitibis et le commerce des fourrures. Ces thèmes visaient à faire connaître le mode de vie des Abitibis, l'influence du commerce des fourrures sur ce mode de vie et les relations qu'ils entretenaient avec les traiteurs. A partir du contenu des thématiques proposées, nous avons choisi d'exploiter deux thèmes secondaires en fonction de la démarche didactique proposée dans le cadre de référence. La présentation des retombées possibles de la recherche termine ce chapitre.

CONCLUSION

Le commerce des fourrures fut pendant plusieurs décennies à la base de l'économie et du développement de la Nouvelle-France. La région du lac Abitibi se situait sur le parcours d'une grande voie de communication d'abord utilisée par les Amérindiens et par la suite adoptée par les Blancs. Une des particularités du commerce des fourrures dans le secteur du lac Abitibi vient du fait que la région est située à la hauteur des terres, à la limite du bassin hydrographique nordique de la Baie James, et à proximité du bassin hydrographique du Saint-Laurent. Cette position stratégique plaçait la région du lac Abitibi et ses habitants au coeur des luttes mettant en place les forces concurrentes anglaises et françaises pour le contrôle de ce commerce.

L'histoire du commerce des fourrures au lac Abitibi est liée à l'occupation amérindienne de ce territoire. Elle présente un aspect peu connu de l'histoire régionale. Nous avons à coeur de mieux faire connaître ce patrimoine historique et de contribuer à la diffusion des connaissances sur le sujet. Les objectifs de la recherche étaient de faire la synthèse de la documentation sur le commerce des fourrures au lac Abitibi et d'élaborer une structure ou un modèle de façon à organiser les données et être en mesure de les utiliser dans une démarche éducative ou didactique. Les limites de la recherche nous astreignent à la recherche d'une instrumentation et d'informations pour promouvoir cet aspect de l'histoire régionale afin d'être en mesure d'intervenir.

La démarche de recherche relève de l'étude descriptive et théorique dans le but d'élaborer un modèle de classification des données historiques. Les procédés utilisés sont

donc reliés à la recherche historique. La première étape méthodologique consiste à faire la recherche bibliographique et la recension des écrits. La deuxième étape propose un cadre méthodologique de classification des données et la troisième étape nous amène à procéder au classement des données historiques et à développer certains thèmes historiques. Ainsi dans les chapitres quatre et cinq, les données historiques sont classifiées selon le cadre méthodologique retenu. Dans le chapitre six, certains thèmes particuliers à l'histoire du commerce des fourrures sont développés de façon à être utilisés dans des activités éducatives en milieu scolaire ou dans un contexte d'éducation extrascolaire.

Dans le cadre de référence, nous avons abordé différents concepts dont la connaissance historique, la valeur éducative de l'histoire et l'objet de l'histoire. Nous avons aussi exploré les formes d'éducation extrascolaire et diffuse ainsi que les formes de diffusion du matériel historique et des institutions muséales. A partir de ces éléments, nous avons pu dégager des éléments importants en relation avec l'histoire et les formes de diffusion du matériel historique.

L'étude de l'histoire est un instrument de formation intellectuelle amenant le développement de la perspective historique, permettant de comprendre, comparer et appréhender une suite d'événements passés. C'est aussi par l'apprentissage scolaire de l'histoire que se structure la conscience du temps chez l'enfant. Nous avons particulièrement retenu l'approche de Micheline Johnson qui soutient que l'enseignement de l'histoire et les activités culturelles extrascolaires contribuent à développer le concept de temps historique et à élargir le cadre de référence de l'enfant. La référence visuelle favorise l'acquisition de ce concept.

En abordant les formes d'éducation diffuse et extrascolaire et le potentiel éducatif des musées et des centres d'interprétation, nous avons associé cette approche au monde adulte, car l'acquisition des connaissances historiques et le développement culturel ne peuvent se limiter qu'à l'enfant et qu'au monde scolaire. L'éducation extrascolaire, s'exprimant par des activités culturelles, contribue à la formation intellectuelle et au développement du concept de temps historique. Les contacts avec les lieux historiques permettent à l'imagination de reconstruire l'histoire. Ce qui confirme l'importance de se référer à la muséologie et aux productions audiovisuelles dans l'acquisition des connaissances en histoire, mais principalement de susciter l'intérêt et d'utiliser le pouvoir d'évocation de l'objet, de l'image et du concept.

Le quatrième chapitre dresse un portrait synthèse du commerce des fourrures en Nouvelle-France. Il relate l'ensemble des événements qui ont marqué l'histoire de ce commerce. Le cinquième chapitre traite de l'histoire du commerce des fourrures au lac Abitibi en faisant ressortir le contexte particulier de ce secteur. Il présente les différents postes de traite qui étaient en place dans la région. Il fait également la synthèse des événements qui ont conduit la bande Abitibiwinni à abandonner le secteur du lac Abitibi. Le sixième chapitre exploite des thèmes sur la vie des Abitibis et sur l'histoire du commerce des fourrures au lac Abitibi. Le contenu des thèmes tend à faire connaître le mode de vie des Abitibis, leur situation difficile et les événements mettant en relation les traiteurs et les Amérindiens. Certains thèmes sont élaborés en fonction de la démarche didactique proposée dans le cadre de référence

Pour terminer, nous considérons avoir atteint le but et les objectifs de la recherche en élaborant la synthèse historique du commerce des fourrures au lac Abitibi, en organisant les

données historiques selon une structure émergente et en exploitant des thèmes selon une démarche didactique. La démarche didactique est un moyen pour enrichir et guider le décodage des concepts présentés ou des images utilisées. C'est aussi l'action par laquelle le concept s'intègre au processus mental de l'individu. La démarche didactique présentée suggère un modèle qui par l'emploi d'éléments déclencheurs est susceptible de créer l'intérêt.

Au niveau des retombées de la recherche, nous espérons que la démarche didactique puisse servir de modèle et le contenu historique soit à même d'enrichir les programmes scolaires. Les thèmes sont susceptibles de fournir des éléments de base à l'élaboration d'un concept muséal et à la diffusion du patrimoine historique. De plus, par le contenu des thèmes exploités, nous considérons avoir fait connaître le mode de vie des Abitibis, leur difficultés d'adaptation à un mode de vie très différent du leur, de même que leur impuissance face à certains événements découlant de la présence des Blancs sur leurs territoires. L'étude de l'histoire du commerce des fourrures nous permet de mieux saisir les événements et l'ensemble des facteurs qui ont mené ce groupe amérindien à vivre en marge de la société blanche.

BIBLIOGRAPHIE

ALLARD, Michel et BOUCHER, Suzanne, (1991), Le musée et l'école, Montréal, Hurtubise HMH, 136 p.

BEAUD, Michel et LATOUCHE, (1988), Daniel, L'Art de la thèse, Montréal, Boréal, 168p.

BLACK-ROGERS, Mary, (1985), Varieties of Starving : Semantics and Survival in the Subarctic Fur Trade, 1750-1850, Toronto, Royal Ontario Museum, 11 p.(for the Fifth North American Conference, Montréal, 29 mai - 2 juin 1985)

BOUILHET, H et GIRAUDY, D., (1977), Le Musée et la Vie, Paris, La documentation Française.

BROWN, Craig, (1987), Histoire générale du Canada, Montréal, Boréal, 694 p.

BUSINO, Giovanni, La permanence du passé, Genève, Droz, 1986, 238 p.

GROUPE DE RECHERCHE EN DIDACTIQUE DE L'HISTOIRE, L'enseignement de l'histoire au niveau universitaire, Montréal, éd. Boréal Express, 1970, 83 p.

CARON, Ivanhoé, éd., (1918), Journal de l'expédition du Chevalier de Troyes à la Baie d'Hudson en 1686, Beauceville, La compagnie de l'Eclaireur, 136 p.

CLAUSSES, Albert, (1969), "La perspective historique, fondement de toute culture", dans Les Cahiers de Clio, no.19, pp.5 - 10.

Collaboration, (1979), Musées et muséologie au Québec, nouvelles perspectives, Hypothèse de travail du Ministère des affaires culturelles du Québec.

Collaboration, (1987), Cahier de méthodologie, (4e éd), Montréal, UQAM, 231p.

Collaboration, (1988), Neuvième rapport annuel, 1987-88, Institut québécois de la recherche sur la culture, Bibliothèque Nationale, 95 p.

- CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES, (1972), Le musée au service des hommes aujourd'hui et demain: le rôle éducatif et culturel des musées, Paris ,ICOM, 136 p.
- COUSINET, Roger, (1950), L'enseignement de l'histoire, Paris, P.I.F., 214 p.
- COUTURE, Gilles, (1979), L'écologie d'une invasion, Bureau de recherche de l'Alliance Laurentienne des Métis et des Indiens sans-statut du Québec, 75 p. (texte manuscrit)
- COUTURE, Yvon H., (1983), Les Algonquins, Val d'Or, Edition Hyperborée, 184p.
- DESLAURIER, Jean-Pierre, (1982), Guide de la recherche qualitative, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 29 p.(bulletin de recherche #62)
- DUNN, Guillaume, (1975), Les Forts de l'Outaouais, éd. du Jour, Montréal, 162 p.
- ETHNOSCOP, (1984), L'occupation amérindienne en Abitibi-Témiscamingue, Ministère des Affaires Culturelles, direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue., 1984, 57 p.
- FAURE, Edgar, (1972), Apprendre à être, UNESCO, Fayard.
- FRANCIS, Daniel, (1984), Histoire des Autochtones du Québec 1760-1867, Ottawa, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 78 p.
- FREGAULT, Guy, (1968), Pierre Le Moyne d'Iberville, Ottawa, Fides, 300 p.
- FRENETTE, Jacques, (1988), Le pays des Anicénabe, la revendication territoriale globale de la nation algonquine, énoncé de revendication, Sainte-Foy, 289 p. (texte manuscrit)
- FURTER, Pierre, (1984.), L'articulation de l'éducation scolaire et de la formation extrascolaire, revue trimestrielle de l'Education, UNESCO, no.53.
- GABUS, Jean ,(1965.), "Principes esthétiques et préparation des expositions didactiques", Muséum, vol. 18, no. 1.

GAUTHIER, Benoit, (1987), La recherche sociale, Québec, P.U.Q., 535 p.

GILMAN, Bernard, (1977), "Le musée, agent d'innovation culturelle", Comité de l'éducation extrascolaire et de développement culturel, Education et Culture

GODWIN, Mabel W., (1953), "Ressources éducatives des musées ", Museum, vol.6, no. 4.

GOMES MILLES, Juan, (1973), "Musée et éducation permanente", Museum, vol.25, no.3.

GOURD, Benoît-Beaudry, (1973), Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn, Centre des études universitaires dans l'Ouest québécois, 140 p., (suppléments en 1975 et 1977)

GRAWITZ, M., (1986), Méthodes des sciences sociales, (7 éd. rev.), Paris, Dalloz.

HUDSON'S BAY COMPANY, Journal of Abitibi House 1794 to 1823, microfilm copy classification number B.1 / a / 01 Abitibi to B.1 / a / 17, Winnipeg, Provincial Archives of Manitoba.

CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES, (1989), La croissance des collections et des musées, La Haye, 15 ième conférence générale de l'ICOM, 124 p. (conférence de Mochtar Lubis)

INNIS, Harold A., (1930), The Fur Trade in Canada, Toronto, University of Toronto Press, 250 p.

JELINEK, Ian, (1975), "Musée moderne, musée vivant", Museum, vol.27, no.2.

JOHNSON, Micheline, (1979), L'histoire apprivoisée, Montréal, Boréal Express, 213p.

LAFLAMME , Jean, (1975), La traite des fourrures dans l'Outaouais supérieur de 1718 à 1760, mémoire de maîtrise, Département. d'histoire , Université de Montréal, 156p.

LAFLAMME, Jean, (1976), "Naissance de la traite des fourrures en Abitibi-Témiscamingue, 1673-1708", De l'Abittibbi- Témiscaming, Collège du Nord-Ouest, Rouyn, Cahiers du département d'histoire et de géographie, no. 3, pp 1-25.

LAMARCHE-OUELLET, Hélène, (1979), "Quand les éducateurs de musées se rencontrent...", Musée-Vision, vol.3, no.1.

LAMONTAGNE, Roland, (1974), La Baie James dans l'histoire du Canada, Montréal, Beauchemin, 115p.

LEE, Thomas E., (1979), The Fort Abitibi Mystery, coll Paléo-Québec, Centre d'études nordiques, Université Laval, Québec, 170 p.

LEFEBVRE André, ALLARD, Michel, (1976), L'enseignement des sciences humaines à l'élémentaire. Quoi?. Comment?, Guérin, Montréal, 187 p.

LEFEBVRE, André, (1973), L'histoire à partir du Québec actuel, Montréal, Guérin, 301 p.

LEFEBVRE, André, (1975), L'histoire à partir du monde actuel, Montréal, Guérin, 181 p.

LEFEBVRE, André, (1978), Pédagogie de l'histoire, Guérin, Montréal, 175 p.

LEWIS, Geoffrey, (1970/71), "La communication muséologique : recherche d'un formule interdisciplinaire au Royaume-Uni", Museum, vol.23, no.1.

MARCOUSE, René, (1973), "La transformation des musées dans un monde en transformation", dans Musées, imagination et éducation, Paris, UNESCO, p. 19 - 24.

MARECHAL, Paul, (1969), L'histoire en question, les voix éducatives, Paris, Armand Collin, 127 p.

MAROIS, Roger, (1974), Les schèmes d'établissement à la fin de la préhistoire et au début de la période historique: le sud du Québec. , Ottawa, Collection Mercure, no. 17, Commission archéologique du Canada, Musées Nationaux du Canada, 433 p.

MARTINEAU, Donat, (1970), Le Fort Timiskaming, Société Saint Jean-Baptiste de l'Ouest québécois, 76 p.

MC PHERSON, John T., (1930), An Ethnological Study of the Abitibi Indians, Musées nationaux du Canada, 207 p. (texte manuscrit)

MILES, M.B., and HUBERMAN, A.M., (1984), Qualitative Data Analysis, A Sourcebook of New Methods, London, Sage Pub, 345 p.

MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC, (1981), Programme d'études, primaire, sciences humaines, Direction des programmes, Gouvernement du Québec, 62 p.

MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC, (1982), Programme d'études, histoire générale, 2e secondaire, Direction des programmes, Gouvernement du Québec, 67 p.

MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC, (1983), Guide pédagogique, histoire générale, 2e secondaire, Direction du développement pédagogique, Gouvernement du Québec, 275 p.

MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC, (1982), Programme d'études, histoire du Québec et du Canada, 4e secondaire, Direction des programmes, Gouvernement du Québec, 67 p.

MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC, (1984), Guide pédagogique, histoire du Québec et du Canada, 4e secondaire, Direction du développement pédagogique, Gouvernement du Québec, 281 p.

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES DU QUEBEC, (1985), L'interprétation du patrimoine culturel, Enoncé de politique du Ministère des Affaires culturelles, Service du Patrimoine et Direction Générale du Réseau, 118 p.

MITCHELL, Elaine Allan, (1977), Fort Temiskaming and the Fur Trade, Toronto, University of Toronto Press, 306 p.

MORRISON, James, (1986), Traité no 9 ou traité de la Baie James (1905-1906), Ottawa, Ministère des Affaires indiennes du Nord canadien, 136 p.

NEWMAN Peter C., (1985), La Baie d'Hudson: la compagnie des Aventuriers, Montréal, éd. de l'Homme, 523 p.

NEWMAN, Peter C., (1987), Les conquérants des grands espaces, Montréal, éd de l'Homme, 512 p.

Notes, photocopies et manuscrits de Jean Gagnon et du Comité de Saint-Laurent de Gallichan.

PAQUIN, Normand, (1981), L'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue, Collège du Nord-Ouest, Cahiers du département d'histoire et de géographie, 172 p.

RIBES, René (1973), "La collection Bérubé au Musée de La Sarre, 1950-1970", Les sites Bérubé dans la partie québécoise du Lac Abitibi, Université du Québec à Trois-Rivières, Musée d'Archéologie préhistorique de Trois-Rivières, pp.58-83.

RUSSIO, Waldisa, (1984), "L'interdisciplinarité en muséologie, document de travail en muséologie", no.2, Stockholm: Comité International de l'ICOM pour la muséologie et Statens Historika, Museum, p.58-60.

SELTIZ, G., WRIGHTSMAN, L.S., COOK, S.W., (1976), Les méthodes de recherche en sciences sociales, Montréal, éditions HRW.

SOCIÉTÉ DES MUSÉES QUÉBÉCOIS (1980), Le Musée ressource éducative, (textes tirés des conférences).

SOCIÉTÉ DES MUSÉES QUÉBÉCOIS, (1985), "Musée et éducation: modèles didactiques d'utilisation des musées", Université du Québec à Montréal, Actes du colloque.

TORAL, Herrian Crespo, (1989), Nouvelles formes de présentation, La Haye, 15e conférence de l'ICOM, p. 4-5

TREMBLAY, Marc-Adélar, (1968), Initiation à la recherche en sciences humaines, Montréal, Mc Graw-Hill, 425 p.

TRUDELLE, Pierre, (1937), L'Abitibi d'autrefois, d'hier et d'aujourd'hui, Amos, 394 p.

VIAU, Roland, (1992), Gens des terres, gens du nord: L'occupation amérindienne de l'Abitibi-Témiscamingue au moment du contact avec les Européens (1660-1680), Montréal, 36 p., (texte manuscrit).

VOORHIS, Ernest, (1930), Historics Forts and Trading Posts of the French regime and of the English Fur Companies, Ottawa, Department of the Interior, 188 p.